

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45	Forêt d'Orléans	Patrick Baroni (BEN)		PRD		8247	2009	
45	Forêt d'Orléans	Patrick Baroni (BEN)		PRD		9824	2012	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		8251	2009	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9022	2010	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9392	2011	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		9740	2012	
45	Prospection aérienne, cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde	Dominique Chesnoy (BEN)		PRD		10133	2013	
45	Prospection aérienne, cantons de Puiseaux, Malesherbes, Pithiviers, Outarville	Dominique Godefroy (BEN)		PRD		8248	2009	
45	Prospection aérienne, cantons de Puiseaux, Malesherbes, Pithiviers, Outarville	Dominique Godefroy (BEN)		PRD		9022	2010	
45	Prospections pédestres dans le secteur de Férolles	Eric Jan (BEN)		PRD		9024	2010	
45	Prospection Inventaire, secteur de Neuville-aux-Bois	Lucien Malnoury (BEN)		PRD		9842	2012	
45 008 072 AH	Artenay, ZAI Artenay-Poupriy, La Route de Patay	Pascal Rieunier (PRIV)	20 23 26	SP	MA	9017	2011	1
45 022 023 AH	Batilly-en-Gâtinais, les Pierrières	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	8200	2009	2
45 029 038 AH	Beaulieu-sur-Loire, Chemin rural n° 41 des Terres Paulmier	Philippe Jarret (BEN)		SD	GAL	8962	2010	3
45 050 006 AH	Boynes et Batilly-en-Gâtinais, le Haut-des-Bordes, les Pierrières	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	9426 9816	2011	2
45 050 006 AH	Boynes, le Clos à Janlis	Emilie Roux (SUP)	15	FP	FER	9425	2011	2
45 050 029 AH	Boynes, La Porte de Puiseaux	Stephan Fichtl (SUP)	15	FP	FER	8940	2010	2
45 069 003 AH 45 228 001 AH	Chambon-la-Forêt et Nibelle, Relevé topographique du camp romain des Deux-Gardes	Cédric Duprez (EN)		PRD	MA	8244	2009	
45 075 018 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Eglise Saint-Mesmin	Julien Courtois (COL)	23	SU	MA	10375	2013	4
45 075 025 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats, Les Placeaux. Zone A nord (médiéval)	Bruno Zelie (PRIV)	20	SP	MA	8168	2009	5
45 075 026 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats, Les Placeaux. Zone B-1 sud	Fabien Loubignac (PRIV)	15 20	SP	GAL MA	8435	2009	6
45 075 028 AH	La Chapelle-Saint-Mesmin, Les Chesnats et La Patrie Zone B-2 sud	Fabien Loubignac (PRIV)	15 20	SP	MA	8439	2011	7

Tableau des opérations autorisées

2009-2013

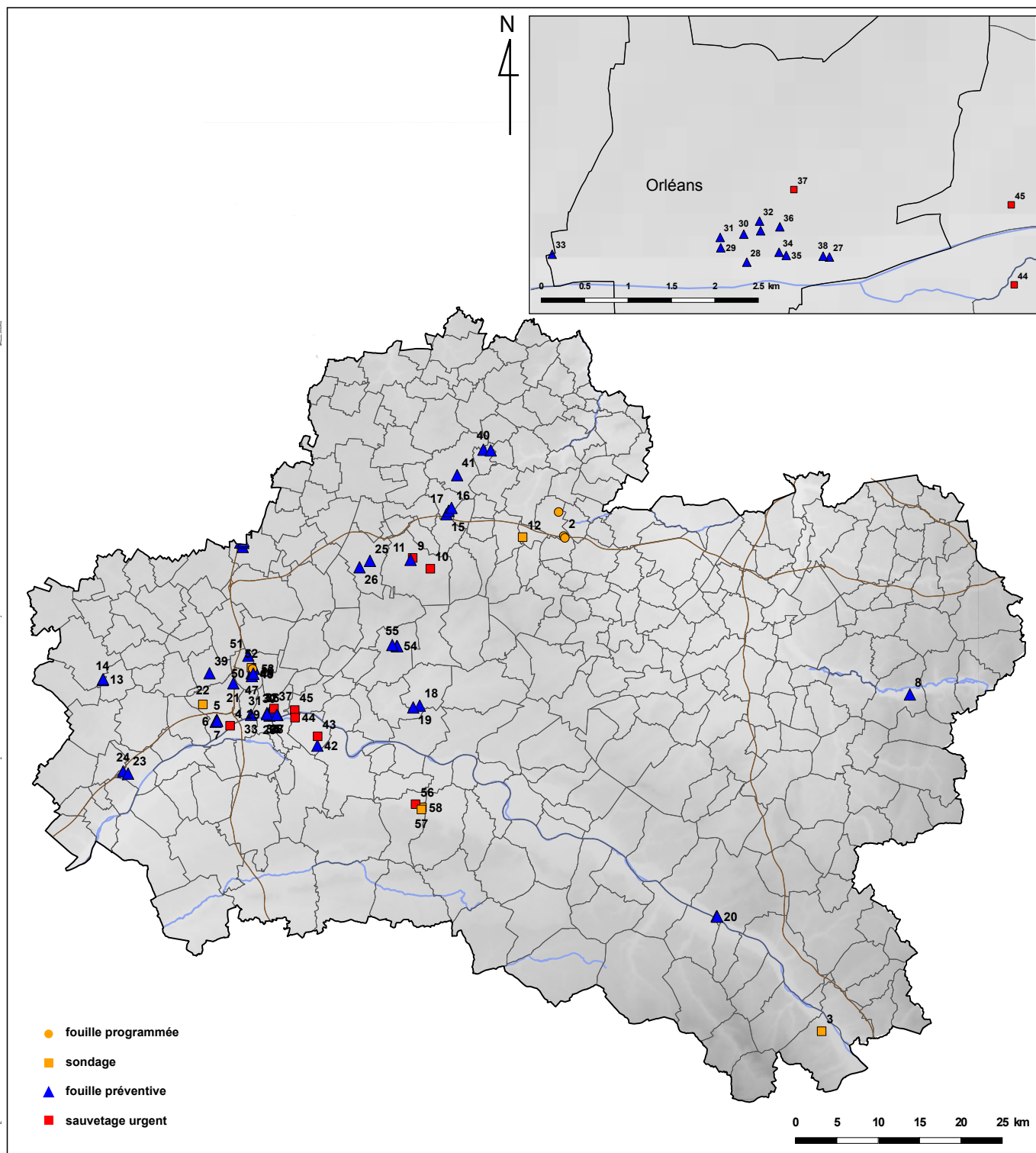
N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 083 027 AH	Chateau-Renard, ZAC de Pense-Folie, le Ru-Charlot	Eric Frenee (INRAP)	15 18	SP	FER	9136	2011	8
45 276 45 087	Communes de Châtillon-sur-Loire et Saint-Firmin-sur-Loire	Christophe Joneau (BEN)		PRD		8218	2009	
45 095 007 AH	Chilleurs-aux-Bois, rue de l'Église	Laure de Souris (COL)	19	SU	MA	9277	2011	9
45 095 011 AH	Chilleurs-aux-Bois, Château de Chameroles	Jean-Michel Morin (COL)	24	SU	MA MOD	9739	2012	10
45 095 034 AH	Chilleurs-aux-Bois, rue de Laveau et Grande Rue, Lavau	Thomas Guillemard (INRAP)		SP	GAL	9503	2012	11
45 110 003 AH	Courcelles, château de Cour- celles-le-Roy	Eric Jan (BEN)	24	SD	MA MOD	10193	2013	12
45 134 053 AH	Epieds-en-Beauce, ZAI des Chan- taupiaux (tranche 2 : zone nord)	Jean-Philippe Gay (INRAP)	14 15 20 22	SP	FER GAL	8285	2010	13
45 134 053 AH	Epieds-en-Beauce, ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone sud, phases 1 à 3)	Christine Pueyo (INRAP)	15 16 17 20	SP	FER	8287	2011	14
45 137 017 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 4) (lot 3) le chemin de Saint-Eutrope	Florent Mercey (INRAP)	14 15 18 20	SP	FER GAL	8675	2010	15
45 137 018 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 1) (lot 1) chemin de Laas	Hélène Maveraud (PRIV)	20	SP	GAL	8677	2010	16
45 137 019 AH	Escrennes, ZAC Saint-Eutrope (tranche 1, zone 1, secteur 2) (lot 2)	Florent Mercey (INRAP)	14 15 18	SP	FER	8676	2010	17
45 142 009 AH	Fay-aux-Loges, La Loge-Cognet, ZA des Loges (2 ^{ème} phase)	Alexis Luberne (INRAP)	20	SP	MOD	8192	2009	18
45 142 009 AH	Fay-aux-Loges, la Loge-Cognet. ZAC des Loges (1 ^{ère} phase)	Sébastien Jesset (INRAP)	20 25 26	SP	MA	7739	2010	19
45 155 010 AH	Gien, château-musée de la Chasse Terrasse sud	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	9968	2013	20
45 155 010 AH	Gien, château-musée de la Chasse Rez- de-chaussée bas de l'aile sud, corps de bâtiment est	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	10095	2013	20
45 155 010 AH	Gien, Château-musée de la Chasse Belvédère ouest	Mélinda Bizri (COL)	19 24	SP	MA	10110	2013	20
45 169 029 AH	Ingré, ZAC des Guettes, le Pré	Yves Biere (PRIV)	15 17 18	SP	MA	8752	2011	21
45 169 909 AH	Ingré, La Grande-Nouette	Philippe Fortin (BEN)	25	SD	GAL	8711	2009	
45 169 911 AH	Ingré, La Gaubardière	Philippe Fortin (BEN)		SD	GAL	8712	2009	22
45 169 928 AH	Ingré, Les Garapins	Philippe Fortin (BEN)	25	SD	GAL	8710	2009	
45 203 047 AH	Meung-sur-Loire, L'Herbaudière, collège Gaston Couté	Florent Mercey (INRAP)	15 18	SP	FER	9324	2011	23
45 203 050 AH	Meung-sur-Loire, Extension Parc Synergie Val de Loire, les Grands champs	Florent Mercey (INRAP)		SP	BRO FER	9294	2011	24

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 224 035 AH	Neuville-aux-Bois, sud de Montfort et les Selliers	Bruno Vanderhaegen (INRAP)		SP	MA	7098	2009	25
45 224 050 AH	Neuville-aux-Bois, Rue Garde : lotissement le Haut Sentier	Sitâ Andre (PRIV)	15 16 20	SP	BRO MA	10074	2013	26
45 234 143 AH	Orléans, Boulevard de la Motte Sanguin (lot 3)	Grégory Vacassy (INRAP)	19	SP	FER GAL MA	7525	2011	27
45 234 175 AH	Orléans, 8-10 rue des Halles	Sylvie Serre (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD CON	8203	2009	28
45 234 184 AH	Orléans, place du Cheval Rouge	Sébastien Jesset (COL)	19	SP	GAL MA	8810	2012	29
45 234 185 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - rue Jeanne d'Arc et place Sainte-Croix	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8307	2009	30
45 234 185 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - rue Jeanne d'Arc et place Sainte-Croix	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8910	2010	30
45 234 186 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - secteur centre : zone 1 place de Gaulle	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD	8280	2009	31
45 234 188 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway - Place de l'Étape	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	MA	8368	2009	32
45 234 189 AH	Orléans, CLEO, deuxième ligne de tramway rue faubourg Madeleine	Pascal Joyeux (INRAP)	19	SP	GAL MA	8691	2010	33
45 234 190 AH	Orléans, ZAC Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros Anneau	Didier Josset (INRAP)	19	SP	FER GAL MA MOD	8692	2010	34
45 234 192 AH	Orléans, ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou	Didier Josset (INRAP)	15 18 19	SP	GAL MA MOD		2010	35
45 234 206 AH	Orléans, Hôtel Dupanloup	Julien Courtois (COL)	19	SP	GAL MA	9494	2012	36
45 234 217 AH	Orléans, rue de l'Église Saint-Vincent	Sébastien Jesset (COL)	19 23	SU	MOD COM	9527	2011	37
45 234 224 AH	Orléans, La Motte Sanguin, rue de Solférino	Boris Robin (COL)	19	SP	GAL MA MOD	10020	2013	38
45 235 029 AH	Ormes, Le Bois d'Ormes	Laurent Fournier (INRAP)	15 18 20	SP	GAL MA	8800	2010	39
45 252 012 AH 45 252 013 AH	Pithiviers, Le Vieux Chemin d'Étampes (site gaulois : zone 1)	Bastien Dubuis (INRAP)	15 17 18	SP	FER	8312	2010	40
45 252 013 AH	Pithiviers, Bois Médor, Senives et Le Passage à Niveau (site gaulois : zone 2)	Bastien Dubuis (INRAP)	15 17 18	SP	FER	8313	2010	40
45 253 061 AH	Pithiviers-le-Vieil, Les Jardins du Bourg (lot 51)	Philippe Sale (INRAP)		SP	GAL	7517	2009	41
45 274 012 AH	Saint-Denis-en-Val, Voie Zone Horticole	Florent Mercey (INRAP)	15	SP	NEO FER	8108	2009	42

Tableau des opérations autorisées

N° de site	Commune Nom de site	Responsable (Organisme)	Programme	Type d'opération	Epoque	N° opération	Année de réalisation	Référence Carte
45 274 014 AH	Saint-Denis-en-Val, Voie horticole, rue du Château ancienne turcie médiévale	Amélie Laurent (COL)	25 31	SU	MA	8733	2009	43
45 274 018 AH	Saint-Denis-en-Val, La Pointe des Prés	Virginie Serna (MCC)	29	SU	CON	9838	2012	44
45 284 043 AH	Saint-Jean-de-Braye, 78 av. Charles Péguy	Jocelyne Vilpoux (SRA)		SU	MA	8237	2009	45
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	FP	MA	8241	2009	46
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	PRT	MA	9820	2012	46
45 302 001 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Sébastien Jesset (INRAP COL)	25	FP	MA	9881	2012	46
45 302 019 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 1 : zones A et B)	Jean-Michel Morin (COL)	20	SP	MA	8275	2009	47
45 302 020 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 2 : zones C, Protohistoire)	Emilie Fencke (COL)	15	SP	FER	9206	2011	48
45 302 020 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 2 : zones C et D)	Amélie Laurent (COL)	20	SP	FER MA	8276	2010	49
45 302 021 AH	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (secteur 3 : zone E)	Amélie Laurent (COL)	20 26	SP	MA	8277	2011	50
45 302 027 AH	Saran, Les Montaubans et Les Pendus	Pascal Rieunier (PRIV)	20 23	SP	MA	8845	2010	51
45 302 029 AH	Saran, 369 rue du Bourg	Sébastien Jesset (COL)	25	SD	MA	9066	2010	52
45 302 030 AH	Saran, Ancienne route de Chartres, La Guignace (Phase 1, zone sud)	Jérôme Bouillon (INRAP)	19 25	SP	MA	9967	2013	53
45 302 030 AH	Saran, Ancienne route de Chartres, La Guignace (Phase 2, zone nord)	François Capron (INRAP)	19 25	SP	MA	9974	2013	53
45 302 035 AH	Saran, Lac de la Médecinerie	Jérôme Bouillon (INRAP)		PRD		10386	2013	
45 327 012 AH	Trainou, collège La Forêt	Laure de Souris (COL)	16 20	SP	GAL MA	9785	2012	54
45 327 012 AH	Trainou, collège La Forêt	Laure de Souris (COL)	16 20	SP	GAL MA	9786	2012	54
45 327 013 AH	Trainou, le Clos du Vieux Moulin	Bruno Vanderhaegen (INRAP)	20 25	SP	MA	9994	2013	55
45 335 095 AH	Vienne-en-Val, ZA de Saint-Ger- main (voie d'accès ouest)	Christian Cribellier (MCC)		SU	GAL	9117	2010	56
45 335 098 AP	Vienne-en-Val, Le Grand-Montmasse II	Eric Jan (BEN)	15 18	SD	BRO	9120	2010	57
45 335 099 AP	Vienne-en-Val, Le Grand Montmasse I	Eric Jan (BEN)	15 18	SD	BRO FER	9073	2010	58



Forêt d'Orléans

Les prospections ont permis d'identifier deux sites. Le premier est un édifice romain sur butte de Foulaubin à Chambon-la-forêt. Il est situé à proximité de la voie romaine. Il s'agit d'une vaste structure peu visible dans sa partie sud, mais bien marquée dans sa partie nord par un dénivelé important de 1 m environ sur moins de 1 m au sol avec angle droit à son extrémité (pente à plus de 45° sur 1 mètre).

Le second site est situé sur la commune de Nancray-sur-Rimmarde, aux lieux dits la Grosse Borne et les Corvées. Il s'agit visiblement d'un menhir couché, à moitié enfouis dans le sol. Cet édifice est à relier aux deux grands tumulus de Chambon-la-forêt.

Patrick Baroni

PROSPECTION AÉRIENNE Cantons de Beaune-la-Rolande et Bellegarde

La sécheresse du printemps 2010 a constitué des conditions favorables pour l'apparition des sites archéologiques. Les survols se sont échelonnés du 13 juin au 11 juillet et curieusement les sites à fossés sont restés absents ou peu visibles. Les prospections se sont avérées probablement trop tardives pour la plupart des sites fossoyés. Leur fenêtre d'apparition s'est sans doute située en mai et début juin. Les sites à substruction, sans être exceptionnels, se sont révélés plus intéressants dans la mesure où les anomalies phytographiques ont été plus marquées.

Sites à substructions

Parmi les sites les plus intéressants à noter les *villae* de Nienville et de Montvilliers sur la commune de Beaune pour lesquelles les photographies permettront de préciser les plans de leur construction.

À Boiscommun-Chemault, le site des Sommeries révèle une construction rectangulaire avec deux absides. Sur ce *vicus*, cette structure confirme la présence d'édifices publics autre que le sanctuaire.

Sur la commune de Vrigny, au lieu dit la Fontaine, le site gallo-romain repéré par des prospections au sol, laisse apparaître des traces de substructions révélant la présence probable d'une *villa*.

Sur la commune de Bouzonville, les clichés sur le site du Pétré confirment la présence d'une *villa* à proximité d'un

enclos quadrangulaire. À noter, dans ce secteur Nord de Bouzonville et sud d'Ascoux (le Pétré, la Beuve), une densité importante des sites archéologiques à fossés.

Sur la commune d'Attray au lieu dit les Caves une nouvelle *villa* est bien visible. À quelques dizaines de mètres de ce site, au lieu dit la Brosse, une construction rectangulaire pourrait être une dépendance (grange) de cette *villa* à moins qu'elle n'appartienne à une autre *villa* située sous le hameau.

Enfin, à Nancray, sur le site médiéval de Bagueau, connu uniquement par ses larges fossés, apparaît pour la première fois une construction (maison forte ou petit château).



Attray, les Caves, photographie aérienne de la villa (D. Chesnoy)

Sites à fossés

Sur la commune de Barville à proximité du château du XIIe s., un large cercle pourrait matérialiser une ancienne motte féodale. Il peut également indiquer la présence d'un tumulus qui, dans ce cas, est susceptible d'être en relation avec le site repéré juste au nord du château en 2001 (enclos et cercles). Une prospection au sol devrait permettre de préciser la période d'appartenance de ces sites.

Des structures indices de nécropoles protohistoriques

Le site de l'Orme à la grue, à Corbeilles, révèle à côté d'un enclos fossoyé, un petit enclos carré et deux cercles à vocation funéraire. Le contexte protohistorique est confirmé par des prospections au sol mais jamais le site n'était apparu d'avion.

Sur la commune de Juranville près du hameau de Longcourt, au lieu dit la Chaume aux Loups, quelques structures pourraient être des cercles funéraires mais la confusion reste possible avec des traces géologiques. Ces traces demandent donc à être confirmées. Ces cercles se situent à proximité d'un site gallo-romain repéré par prospection au sol.

Sur la commune de Lorcy au lieu dit Montaigu un cercle semble isolé, mais d'autres structures sont possibles.

À proximité de l'enclos de la Folie, à Boynes, le cercle funéraire aperçu furtivement sur des clichés précédents, est cette fois bien visible. L'enclos est resté masqué.

À Mareau-aux-Bois, au lieu dit la mare de Buzeau, l'enclos quadrangulaire semble environné de structures carrées et circulaires qui pourraient être d'origine funéraire. Cette hypothèse reste à confirmer, les structures n'étant pas très marquées.

Enfin, sur la commune de Santeau, le bois de l'Huilley révèle un enclos trapézoïdal et des traces de structures qui pourraient être à vocation funéraire. Un ancien bois

visible sur la carte IGN ne semble pas en rapport avec les indices photographiés. Une prospection au sol est nécessaire sur l'ensemble du site.

L'année 2012 n'a pas été riche en découverte de sites archéologiques. Les pluies abondantes du printemps et du début de l'été n'ont pas favorisé l'apparition des sites. La plupart des sites à fossés se sont révélés partiellement et aucun site à substructions n'a été détecté. Les vols se sont effectués au gré des fenêtres météorologiques favorables. Un dernier survol a été effectué en septembre sur les champs de betteraves sans beaucoup plus de résultats car trop tardif.

L'absence de sites facilement repérables aura néanmoins permis la découverte de petites structures jusque là passées inaperçues. C'est le cas à Boynes de l'enclos carré des Bonnets. Situé à proximité des enclos protohistoriques de la Croix Blanche et du Fossé Blanc, cette structure pourrait correspondre à un enclos funéraire. Structure identique, bien qu'un peu plus grande, à Batilly au lieu-dit Sneuvre. Dans ce secteur, les sites protohistoriques les plus proches se situent au sud de la voie romaine. Cet enclos peut donc trahir la présence à proximité d'un site rural plus important qui reste à détecter.

Sites inédits également sur la commune de Juranville, au lieu-dit la Basse Jarry, où le grand enclos avait déjà été repéré mais le cercle et la structure carrée fossoyées situés dans son environnement étaient restés inconnus.

À Corbeilles, non loin du sanctuaire à triple enceinte et de l'enclos protohistorique, un enclos funéraire circulaire révèle probablement la présence d'une nécropole plus importante. Ce site reste néanmoins à confirmer.

Également sur la commune de Corbeilles, a été repéré partiellement un ensemble fossoyé qui correspond probablement à un habitat rural protohistorique.

Dominique Chesnoy

La commune d'Artenay (Loiret) est située à 26 km au nord d'Orléans, traversée par la nationale 20. L'emprise de la fouille est localisée à 1,7 km du centre ville, au hameau d'Autroche. Elle est délimitée au sud par la route départementale n° 5.

Le substrat de la zone fouillée est constitué de calcaire de la Beauce (mla2) et de Marne de Blamont (mla3) de l'Aquitainien. Ces formations sont recouvertes par plusieurs séquences limoneuses de plateaux, d'origine éolienne, déposées au Pléistocène.

Les vestiges découverts s'échelonnent de l'Antiquité à la période moderne, et se répartissent en sept phases consécutives. La première, correspondant à l'époque

gallo-romaine, est représentée par les restes d'une trame parcellaire, qui servira d'appui au système mis en place aux périodes suivantes. Le haut Moyen Âge se divise en trois phases, deux pour la période mérovingienne, et une pour la période carolingienne. Celles-ci voient l'installation et la structuration d'un système parcellaire et d'une voie, autour desquels s'articulent : trois fours domestiques des VII^e - VIII^e s., et trois ensembles funéraires utilisés de la fin du VIII^e s. au tout début du XI^e s. La proximité directe d'un habitat est plus que probable, même si aucun autre vestige n'a été observé. Le Moyen Âge classique se divise lui aussi en trois phases. Entre la fin du X^e s. et la fin du XI^e s., les abords de la voie se structurent avec la création de petits enclos où prennent place des aires d'ensilage et de stockage, ainsi qu'une

possible aire de battage. Ces zones sont réorganisées dans la première moitié du XII^e s. Un seul enclos va subsister, à l'intérieur duquel un grand bâtiment sur poteaux, avec un souterrain, et quelques gerbiers vont se substituer aux silos. De part et d'autre de l'enclos des aires d'ensilage et de stockage se développent. Durant cette même phase, un nouveau parcellaire laniéré est créé au nord. Il a peut-être coexisté avec celui du haut Moyen Âge. Durant la deuxième moitié du XII^e s., deux bâtiments sur solin de fondation en moellons calcaires sont construits et remplacent les zones de stockage abandonnées. Ces édifices pourraient correspondre à une unité d'habitation et un bâtiment agricole. Ils sont abandonnés entre le XIII^e et le XIV^e s., et systématiquement épierrés. La période moderne n'est représentée sur le site que par

une grande fosse d'extraction avec un squelette humain déposé dedans, et un unique silo.

L'évolution, et les éléments constitutifs de ce site sont caractéristiques des habitats médiévaux ruraux régionaux. La capacité de stockage et l'implantation des aires d'ensilage le long d'une voie nous amènent à suggérer un rôle centralisateur de l'habitat, probablement dans un but commercial. Enfin l'étude archéozoologique, ainsi que celle du mobilier métallique, laisse transparaître une certaine richesse des habitants, pondérée par la présence d'un mobilier céramique modeste.

Pascal Reunier

Âge du Fer

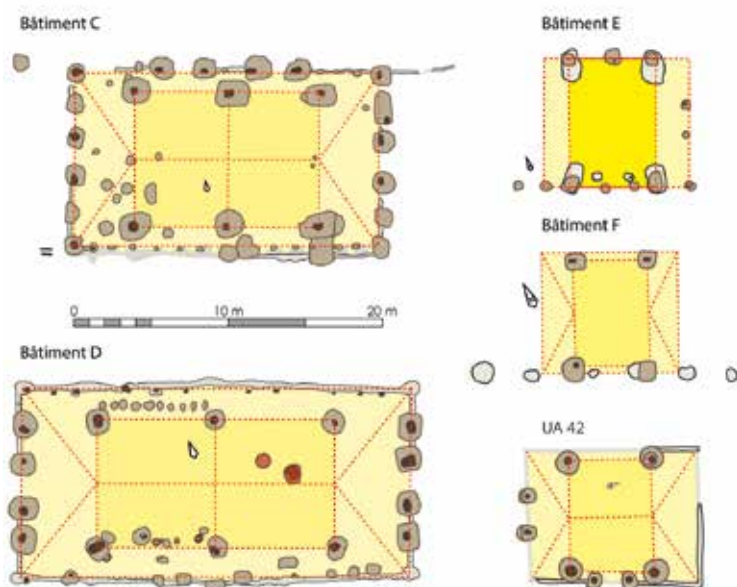
BATILLY-EN-GÂTINAIS Les Pierrières

Le site des Pierrières à Batilly-en-Gâtinais est un habitat rural de la fin de la période gauloise. Il est situé à cheval entre les communes de Boynes (lieu-dit Haut des Bordes) et Batilly-en-Gâtinais (lieu-dit Les Pierrières). Il était connu par des photographies aériennes réalisées par Dominique Chesnoy. La première intervention sur ce site fut un diagnostic, réalisé par Renée Chemin (Inrap) en 2005 dans le cadre du projet autoroutier A19 Artenay-Courtenay (site I1 1-2), suivi d'une fouille préventive, sous la direction de Sophie Liégard (Inrap), de juillet 2006 à mars 2007. Une prospection géophysique réalisée par Michel Dabas (Terra Nova) a permis de compléter de façon significative les informations sur ce site. Depuis 2008, le site est le cadre d'un chantier école de l'université de Tours.

L'habitat rural de Batilly est composé de deux enclos emboîtés : l'enclos principal, de forme rectangulaire, mesure 150 par 130 m de côté et il est délimité par un important fossé de 6,50 à 7 m de large, pour une profondeur de 3,50 m. Cet enclos, dans sa phase finale, présente une subdivision régulière de l'espace interne en quatre bandes d'une trentaine de mètres de large, délimitées par des palissades. Ces bandes sont à leur tour découpées en espaces plus restreints qui forment de véritables cours intérieures. Le franchissement des palissades se fait par l'intermédiaire de tours porches reposant sur 12 poteaux. On accède à l'enclos par une autre tour porche monumentale placée au milieu de la délimitation occidentale. Cet ensemble, qui peut être interprété comme l'équivalent de la *pars urbana* d'une *villa*, se trouve lui-même à l'extrémité d'un enclos plus vaste, de forme trapézoïdale, de plus de 670 m de long, et de, respectivement, 200 m et 388 m de large ; sa surface totale dépasse donc les 19 ha. Ce fossé externe mesure, dans sa partie orientale, 2 m de large pour 1,40 m de profondeur. Cette seconde partie du site est organisée autour d'une vaste esplanade, de 170 m de large et qui s'étire sur près de 400 m de long. Elle est bordée par deux palissades parallèles au fossé du grand enclos. Cet espace, de 45 m de large environ, renferme deux lignes

de bâtiments plus modestes à usage d'habitation, de stockage ou destinés à des activités artisanales. L'aménagement général du site correspond à celui d'une *villa* romaine du type « à pavillons multiples alignés », avec sa *pars urbana* et sa *pars rustica*. La datation couvre un siècle environ, entre le milieu du II^e et le milieu du I^{er} s. av. J.-C.. La taille et l'organisation du site, de même que la qualité du mobilier (importations d'amphores républicaines, peinture murale avec bleu égyptien et petite figurine en bronze représentant un rapace) permettent d'y voir un site à caractère aristocratique.

Les campagnes de 2011 à 2013 se sont concentrées sur la partie agricole de l'établissement. Lors de la campagne 2011, une partie de la palissade nord a fait l'objet d'un décapage, de même que trois sondages ont été réalisés dans le fossé de contour. En 2012, le sondage a concerné un grand bâtiment (Bât D), situé sur l'esplanade, et en 2013, la campagne a touché la partie sud de l'esplanade avec un second grand bâtiment (Bât C).



Batilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, plan des bâtiments C, D E et F (S. Fichtl)

La campagne 2011

Lors de cette campagne, on a pu vérifier que l'enclos délimité par un petit fossé (F 204), correspond à un aménagement antérieur au site aristocratique. Cet enclos de forme presque quadrangulaire couvre une surface d'environ 2 ha (160 m x 135 m). Ce fossé avait déjà été fouillé partiellement par S. Liégard (str. 2). Il se composait d'un remplissage homogène argileux sans mobilier archéologique. Il présente un profil en V à fond plat d'une largeur à l'ouverture allant de 1,80 m à 2,20 m, et d'une profondeur variant de 0,96 m à 1,05 m.

Le fossé extérieur a fait l'objet de trois sondages. Il présente une largeur allant de 2,20 à 2,40 m à l'ouverture et un profil en V, avec un angle de 30° côté interne et 36° côté externe. Il possède un fond fréquemment plat, dont la largeur est d'une trentaine à une cinquantaine de centimètres. La profondeur de la structure varie entre 1,20 m et 1,50 m. C'est dans le tiers inférieur de ce fossé que se trouvait la majeure partie du mobilier.

Au niveau de la palissade nord, deux bâtiments ont pu être mis en évidence. Il s'agit dans les deux cas de bâtiments rectangulaires soutenus par quatre gros poteaux porteurs avec une surface d'au moins 37,5 m², à laquelle il faut ajouter l'espace entre ces poteaux et la paroi, matérialisé sur le bâtiment E par les poteaux de l'entrée, sur le côté est. Le bâtiment F ne possède pas ces poteaux, mais la ressemblance avec le plan du bâtiment E suggère une architecture comparable. Ils peuvent, par ailleurs, être rapprochés d'un troisième bâtiment, placé sur le même alignement et fouillé par S. Liégard, l'UA 42 qui mesure, si l'on prend les mêmes critères, 5,3 x 7,3 m. Trois alignements de poteaux peuvent être par ailleurs interprétés comme des palissades. La comparaison de ces différentes structures permet de proposer au moins quatre phases d'aménagement.

La présence de rejets abondants dans le comblement du fossé permet de mettre en évidence plusieurs activités artisanales : le travail du bronze (une dizaine de creusets, des chutes de tôles découpées, des fragments d'alliage fondu), le travail du fer (chutes de petites barres découpées et des scories) et la tabletterie (deux bois de cerf portant des traces de découpe).



Bâtilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, vue aérienne du bâtiment D en cours de fouille (D. Chesnoy, 2012)

La campagne 2012 : le bâtiment D

Cette campagne s'est concentrée sur un grand bâtiment situé dans la partie nord de l'esplanade.

Le bâtiment D est construit sur six gros poteaux porteurs, avec deux rangées de six poteaux plus modestes sur les deux pignons. Les grands cotés se composent d'une tranchée de paroi doublée par une série de petits poteaux (douze au nord et neuf au sud). Il mesure 25 m (entraxe) de long (25,5 m de paroi à paroi) pour 13 m de large au centre (la largeur varie entre 12 m à l'est et 12,20 m à ouest), soit une superficie au sol qui approche les 325 m². Le bâtiment possède deux entrées sur les petits côtés, mises en évidence par la présence de poteaux plus importants qui encadrent le passage et par l'absence de tranchée de paroi. La section des poteaux centraux varie entre 60 cm et 75 cm. Aucune trace d'équarrissage n'a été mise en évidence, il s'agit clairement de troncs entiers qui ont été utilisés ici. La profondeur des trous de poteau varie entre 0,65 m et 0,75 m. La découverte de deux foyers et quelques mètres carrés de niveau de sol indiquent que nous sommes en face des dimensions réelles du bâtiment.

La campagne 2013 : le bâtiment C

Cette campagne s'est concentrée sur la partie sud de l'esplanade avec la fouille d'un second bâtiment monumental. La différence entre les bâtiments C et D se trouve avant tout dans leur position topographique par rapport au site. Si le bâtiment D se trouve au milieu de l'esplanade, le bâtiment C au contraire fait partie de la palissade sud. Ainsi, il possède en plus des entrées sur les petits côtés, deux entrées au nord ouvrant sur l'esplanade. En ce qui concerne son architecture, le bâtiment D est construit sur le même plan général, avec quelques différences de détail.

Il mesure 19,70 m (entraxe) de long (20 m de paroi à paroi) pour 12 m de large, soit une superficie au sol qui approche les 240 m². Il comporte également six gros poteaux porteurs, tout comme deux rangées de six poteaux plus modestes sur les deux pignons. Les grands cotés se composent aussi d'un ensemble comportant tranchée de paroi et petits poteaux. Dans la partie nord les petits poteaux sont à même la paroi. Les poteaux centraux ont



Bâtilly-en-Gâtinais, Les Pierrières, vue aérienne du bâtiment C en cours de fouille (D. Chesnoy, 2013)

ici une section de 0,45 m à 0,60 m ; dans certains cas, ils sont équarris, dans d'autres, ils correspondent à un demi-tronc. La profondeur des trous de poteau est nettement plus importante que dans le bâtiment D, puisqu'elle avoisine, voire dépasse les 1,40 m.

Le mobilier archéologique associé aux deux bâtiments C et D ne permet pas de proposer une interprétation fonctionnelle. La présence de foyers dans le bâtiment D

interdit l'idée d'une grange ou d'une étable, mais cette constatation ne s'applique peut-être pas automatiquement au bâtiment C. Par ailleurs, même si l'un des bâtiments a été érigé sur un espace vide et l'autre dans un alignement de palissade, on peut noter qu'ils se font face et sont disposés de manière symétrique par rapport à l'enclos résidentiel.

Stephan Fichtl

Âge du Fer

BOYNES La Porte de Puiseaux

Le site de Boynes, La porte de Puiseaux n'avait pas fait l'objet de fouilles, mais il est bien visible en photographie aérienne, tant en vue oblique avec les clichés de Dominique Chesnoy, que sur le site de l'IGN Géoportail. Il correspond à un carré central d'une centaine de mètres de côté, incorporé dans un enclos de forme trapézoïdale repéré sur trois côtés, de 270 m de long sur 170 m dans sa plus grande largeur. Sa surface avoisine les 3,4 ha. L'intérêt du site est tout d'abord sa forme, très proche de celle de l'habitat rural aristocratique de Batilly-en-Gâtinais situé à 3 km plus au sud. L'orientation des deux sites est également similaire, bien que l'enclos central soit situé à l'est à Batilly, tandis qu'il se trouve à l'ouest à Boynes. La problématique de cette fouille était donc de mieux comprendre la relation entre ces deux sites.

En plus des photographies aériennes, le site a fait l'objet d'une prospection géophysique confiée à la société GéoCarta. La totalité de l'enclos n'a cependant pas pu être couverte à cause de problèmes de cultures et d'une ligne à haute tension qui passe au-dessus de l'établissement rural.

Trois sondages ont été réalisés en août 2010. Le sondage 1 (875 m² ; 25 x 35 m) a ciblé le fossé de l'enclos intérieur à peu près en son milieu, afin d'englober les secteurs où l'on pouvait supposer l'entrée. Le mobilier archéologique se trouve le plus fréquemment dans ces fossés, ce qui devait donner une idée de la datation du site. Les dimensions et les profils de ces fossés sont, de plus, un élément intéressant pour la réflexion sur la hiérarchie de ces sites. Il a été complété par un second sondage qui devait permettre de connaître l'état de conservation de l'intérieur du site (210 m² ; 14 x 15 m). Enfin, nous avons élargi ce sondage vers le nord avec une tranchée d'une soixantaine de mètres de long qui recoupait le retour du fossé de l'enclos principal et le fossé de l'enclos extérieur.

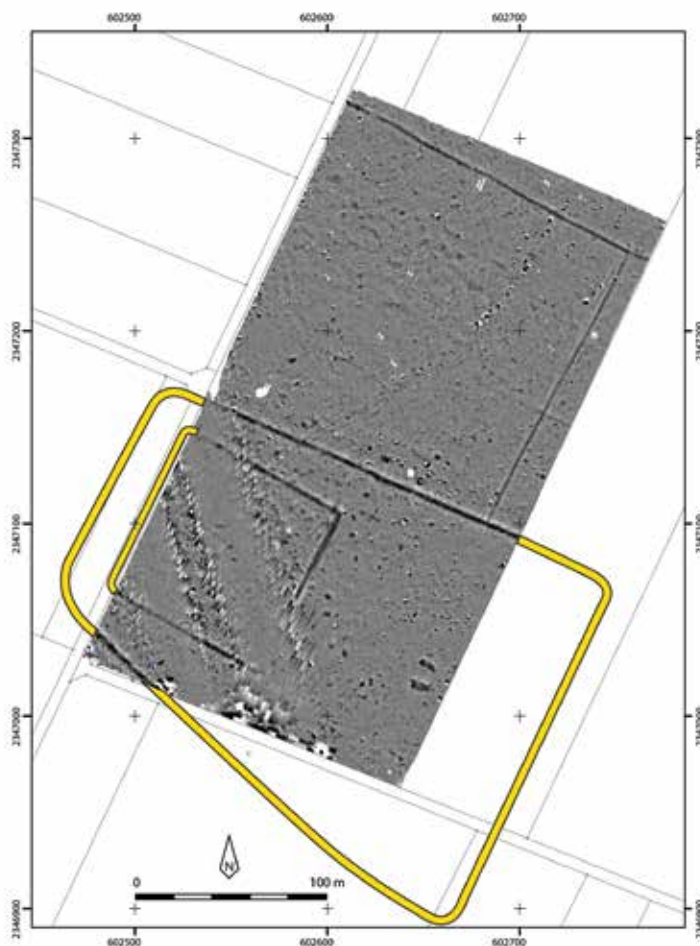
Le site de Boynes, La Porte de Puiseaux, comporte deux phases d'occupation principales, la première correspond à la fin de la Protohistoire, plus précisément les II^e et I^{er} s. av. J.-C., la seconde est datée du haut Moyen Âge, en particulier du Ve-VI^e s. apr. J.-C.

Le site de La Tène

Le fossé de l'enclos central (F 100) se voyait facilement grâce au remplissage sombre qui se détachait du subs-

trat crayeux blanc. Le choix a été fait de procéder à plusieurs coupes dans le fossé, prioritairement aux endroits où celui-ci est recoupé par les structures médiévales.

Le fossé présente un profil en V, avec un fond plat de 0,25 à 0,35 m de large. L'angle du fossé varie entre 40° et 55° en moyenne. La profondeur par rapport au niveau de décapage est de 1,70 m à 1,95 m, pour une largeur de 3,40 m à 4,40 m. Sur ces coupes, on constate des couches gravillonneuses situées côté ouest du fossé et dont le pendage atteste la présence d'un talus côté interne. Le fossé comporte ainsi trois types de comblement. Au fond, sur une hauteur de 0,80 m environ, diverses couches correspondent à un comblement gravillonneux mélangé à du limon qui provient sans doute



Boynes, La Porte de Puiseaux, plan de l'établissement rural sur fond géophysique (prospections Geocarta).

de l'érosion des bords du fossé et du talus côté interne. Par dessus se trouvent des niveaux riches en mobilier archéologique. Ces couches forment un comblement rapide. Les couches supérieures correspondent à un comblement plus lent avec du mobilier mélangé, dans lequel se trouve du mobilier protohistorique et médiéval.

Le fossé 223 correspond à l'un des côtés du fossé externe repéré sur les photographies aériennes. Comme pour l'enclos intérieur, il possède un profil en V avec des dimensions à peine plus modestes. Dans le secteur recoupé, il possède une largeur autour des 3 m pour une profondeur de plus de 1,60 m. Nous sommes ici en présence de deux enclos appartenant clairement au même système. Il est à remarquer que les dimensions de ce fossé extérieur ne sont pas très éloignées de celles de l'enclos principal. Il a connu un re-creusement (fossé F 227), aménagé dans le comblement supérieur du fossé F 223.

Un porche d'entrée a été mis en évidence, au milieu de l'enclos central. Il se compose de deux trous de poteau, F 124 et F 181, séparés de 1,40 m et comportant plusieurs phases.

Le trou septentrional, F 181, possède un creusement maximal de 2,00 m x 2,20 m pour une profondeur 0,78 m. On distingue clairement deux creusements. Le trou méridional, F 124, correspond à un creusement de 1,90 m x 2,50 m pour une profondeur de 0,68 m.

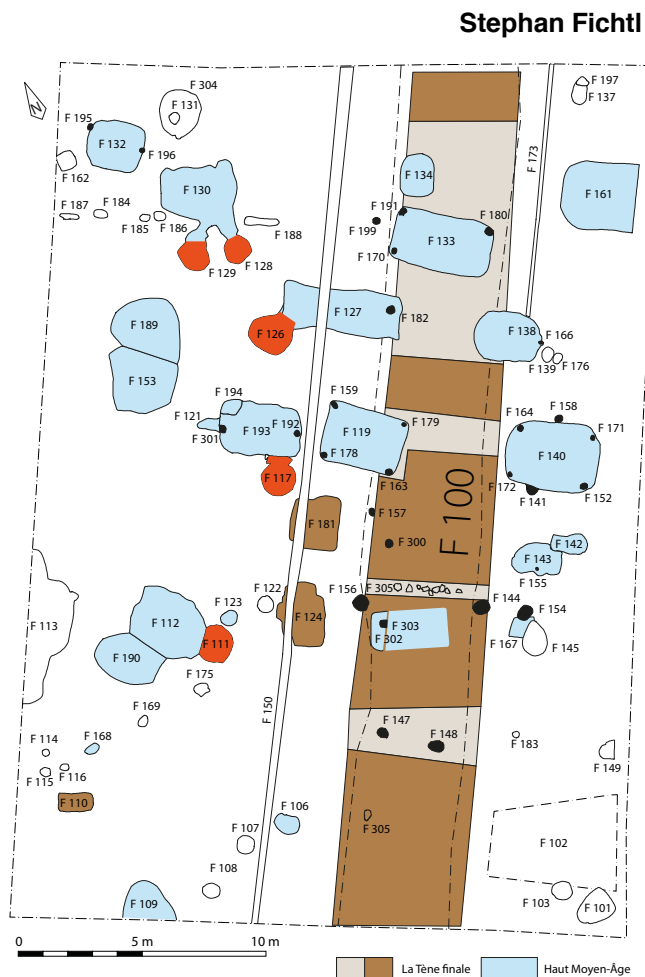
Le site du haut Moyen Âge

Les structures du haut Moyen Âge sont au nombre de quatorze. Toutes ont livré du mobilier céramique daté des Ve-VIe s. Elles se subdivisent en quatre grands types de structures : au moins onze fonds de cabanes, des trous de poteau, des fours et des sépultures.

Six fonds de cabane possèdent des poteaux internes. Cinq autres fosses présentent des caractéristiques générales proches du premier ensemble, mais sans poteaux internes. Les six fonds de cabane sont de forme quadrangulaire. Ils présentent des longueurs comprises entre 3 et 4 m et des largeurs allant de 2 à 3 m, pour

une profondeur d'environ 0,30 m en moyenne. La disposition des poteaux internes est de deux types : soit quatre poteaux d'angles, soit deux poteaux axiaux.

Cinq fours et trois foyers ont pu être identifiés. Seul le four F 117 a été fouillé. Il est associé à l'un des fonds de cabane doté de deux poteaux axiaux (F 193). La chambre de chauffe, de forme circulaire, présente un diamètre d'1,40 m environ, conservée sur une profondeur de 0,24 m.



Boynes, La Porte de Puiseaux, plan de détail du sondage 1 (S. Fichtl)

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Église Saint-Mesmin

L'opération archéologique de sauvetage urgent du parvis de l'église de La Chapelle-Saint-Mesmin s'est déroulée entre le 9 octobre et le 5 novembre 2013. Elle a été motivée par la découverte de deux éléments de sarcophage, lors de terrassements du parvis de l'église. L'arrêté de fouille mettait l'accent sur le dégagement des sarcophages et la fouille des sépultures potentiellement impactées par le projet d'aménagement du parvis. En effet, les abords de l'édifice avaient déjà fait l'objet de découvertes de sarcophages en remploi et de sépultures fouillées des années 1990 au nord de l'église.

Outre la fouille stratigraphique, cette intervention a permis d'effectuer une série d'observations, de relevés et de prélèvements sur le bâti de l'église, notamment sur sa façade occidentale, échafaudée pour les besoins de la restauration. Ces observations de bâti, croisées avec les données de la fouille, avaient pour objectif de vérifier l'hypothèse formulée jusqu'alors d'une datation de l'édifice du XI^e s. Ainsi, le sondage réalisé au-devant du portail roman a permis la mise au jour d'au moins six sépultures antérieures à la construction de l'édifice actuel. La plupart percent le substrat calcaire et n'ont

livré que très peu d'informations sur leurs caractéristiques d'inhumation. Des datations par radiocarbone ont permis d'identifier une phase primitive d'inhumation durant les années 415-560, se prolongeant au moins jusqu'au X^e s. Elles témoignent indirectement de la présence d'un édifice de culte de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge antérieur à l'église actuelle, bâtie au XI^e s. Les nombreux remplois antiques présents dans cet édifice confirment l'existence d'un bâtiment antique ou tardo-antique à proximité. L'église actuelle est bâtie à partir du XI^e s., sans davantage de précision quant à la datation de l'ensemble. Le portail, qui fait l'objet d'une mise en valeur particulière, est clairement de style roman. La fouille a livré des vestiges d'un probable porche

primitif, installé au-devant du portail et détruit entre le XI^e et le III^e s. Les sépultures installées autour de l'église et devant le portail se succèdent durant tout le second Moyen Âge et l'époque moderne, jusqu'au déplacement du cimetière durant la première moitié du XIX^e s. Certaines sont installées dans des sarcophages en remplois datés du haut Moyen Âge.

Une série d'observations complémentaires a été effectuée sur le bâti extérieur de l'église et sur la charpente de la nef principale, complétant ainsi les études préalables architecturales de l'église.

Julien Courtois

Moyen Âge

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Les Chesnats, les Placeaux (zone A nord)

Dans le cadre d'un projet de construction d'un lotissement pavillonnaire de 108 lots sur une surface de 11 ha, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée en 2008, sous la direction de Simon Bryant (Inrap). Les résultats ont mis en évidence un millier de structures et indices archéologiques avec trois grandes zones de concentration des vestiges. La première de ces opérations correspond à la partie nord-nord-est (zone A nord). Elle s'est déroulée en juillet 2009 sur une surface de 12 000 m².

Le site des Chesnats et du Placeau est localisé sur la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin, au nord-ouest du village. Il se situe à une altitude de 110 m NGF sur un plateau correspondant aux premières terrasses alluviales dominant la rive droite de la Loire, à cinq kilomètres en aval d'Orléans. Les parcelles concernées par la fouille ont été exploitées de l'époque moderne à nos jours pour la viticulture, la sylviculture puis la céréaliculture.

La Chapelle-Saint-Mesmin apparaît dans les textes lors de la rédaction du faux diplôme de Louis le Pieux et de son fils Lothaire en 836 sous les termes de villa *Berarum* et de *Capella-Sancti Maximini*. Il s'agit alors d'une possession de l'abbaye de Micy qui se trouve sur la rive opposée. La légende veut, qu'aux environs du VI^e s., saint Mesmin, fondateur de l'abbaye, soit venu terrasser un dragon occupant une grotte de ces terres de Béraire. Il s'agit là d'une constante dans l'histoire de la christianisation des lieux païens avec la vénération puis l'édification d'une chapelle à la mort du saint. Les fouilles archéologiques de la seconde moitié du XIX^e s. ont confirmé la présence d'un cimetière organisé autour d'une crypte mérovingienne localisée sous l'église actuelle dédiée à saint Mesmin. L'occupation alto-médiévale du site des Chesnats - Le Placeau pourrait donc avoir un lien direct avec ce premier lieu de culte. Toutefois, la distance de 1,6 km entre les deux emplacements ne permet guère d'imaginer un développement de l'habitat d'une telle ampleur.

L'intervention archéologique a permis de mettre en évidence un total de 1 358 faits dont 121 ont été enregistrés comme fossés ou tronçons de fossés. Ceux-ci traduisent une structuration de l'espace, dès l'âge du Bronze final ou la Protohistoire récente avec de larges bandes allongées d'orientation nord-ouest sud-est dans lesquelles s'insèrent des parcelles en lanières d'orientation nord-est-sud-ouest. Une occupation protohistorique semble perceptible dans la partie nord de l'emprise, mais l'arasement du secteur n'a pas permis de la caractériser. À l'époque antique, la zone est dévolue à l'agriculture malgré la proximité d'un bâtiment romain localisé à moins de 200 m. La nouvelle structuration qui se met en place aux VII^e-VIII^e s. reprend pour partie ces alignements antérieurs, mais selon un ordonnancement plus complexe d'enclos qui s'articulent le long d'un axe de circulation sud-est nord-ouest puis nord-est, matérialisé par des fossés parallèles distants de 4,5 m qui présentent une évolution chronologique notable. Au IX^e s. le chemin s'allonge vers le sud-est et certains espaces clos sont lotis. Les principaux vestiges mis au jour correspondent à des trous de poteau, fonds de cabane, silos, dépotoirs, fosses aménagées et puits ou citernes. Schématiquement, deux grands pôles d'environ 1 200 m² apparaissent associés à une habitation.

Le premier présente un bâtiment à entrain et plan à une nef en L d'une surface de 57 m². À proximité de cette construction, on constate la présence de divers équipements annexes dont trois fonds de cabane, une petite aire d'ensilage, un puits et une construction sur quatre poteaux carrés fonctionnant avec un petit corral. Au sud-est de ces aménagements, on distingue un autre fond de cabane aux dimensions imposantes (L=8,5 m ; l=3,5 m) et trois fosses aménagées (« coffres » et « pressoir »). Bien qu'il soit difficile de l'affirmer, tous ces éléments pourraient faire partie d'une seule et même unité d'exploitation.

Le second pôle correspond à un bâtiment plus modeste d'une surface de 24,5 m². Plusieurs structures excavées

ont été mises au jour autour de cette habitation, notamment quelques fosses de stockage, deux puits et des fosses particulières indéterminées. La présence récurrente de scories et de battitures dans les comblements de ces faits suggère une activité en partie tournée vers la métallurgie. Nous supposons que l'enclos 2 situé à une vingtaine de mètres pourrait se rattacher à cet habitat. Il s'agit d'un espace consacré en partie au stockage des céréales, avec la présence de nombreux silos et vraisemblablement une construction de type hangar que nous n'avons pas pu matérialiser précisément. D'un point de vue chronologique, cette dernière unité et la voie évoquée plus haut sont les seules qui perdurent en partie au X^e s. avant l'abandon du site. Les autres espaces clos dépourvus de structure sont sans doute liés à l'agriculture ou à l'élevage. On notera malgré tout deux aires spécifiques au sud dont une batterie de silos qui se recoupe et un réseau de rigoles parallèles dans lesquelles sont alignées des empreintes circulaires et ovales côte à côte (treille, cribs ou culture ?).

L'importance et la nature du mobilier (en dehors du verre et de la tabletterie) mis au jour dans les dépotoirs illustrent la part prépondérante de l'activité consacrée à l'agriculture (céréales, raisins, pressoir, jouguet...) et à l'élevage (chevaux, battants de sonnailles...). L'activité artisanale est représentée avec le travail du métal (scories, battitures) et du tissage (alènes, poinçons, dents de peigne à carder, lissoirs en verre) même si dans les deux cas, les vestiges répondent peut-être à des besoins domestiques (réparation des outils et repassage ou raccommodage des tissus). On relève d'ailleurs l'absence

de peson ou de fusaïole dans le premier cas et d'objets en cours de fabrication pour le second.

L'activité domestique est mieux documentée avec plus de 3 000 fragments de céramique, des restes de repas ainsi que des objets de type couteaux, agrafes à double crochet, anse de seau, clefs, etc. En ce qui concerne l'alimentation, hormis le bœuf, le porc et les caprinés, on constate une part non négligeable d'animaux sauvages comme le sanglier, le cerf, le lièvre, les oiseaux et les poissons assez peu représentés sur les sites ruraux de cette période. Parmi les autres fragments de faune découverts on peut mettre en avant la présence récurrente du cheval, du coq et de la poule dans les structures situées aux abords des bâtiments. Enfin, si le chat est représenté par un individu complet retrouvé au fond d'un silo, le chien, lui, est absent.

Rappelons qu'il ne s'agit là que d'une fenêtre ouverte dans un site bien plus vaste. Il est donc fort probable que l'habitat s'étende au-delà et que la portion de voie identifiée ne soit qu'un axe secondaire. L'absence de four, de grenier ou de sépulture s'explique sans doute par l'éloignement de l'habitat principal. Les deux prochaines opérations de fouille permettront de compléter l'organisation générale de cet habitat et de préciser sa fonction : s'agit-il d'une ou de quelques unités d'exploitations rurales, voire d'un habitat groupé (hameau, village) évoluant aux abords du centre villageois de La Chapelle-Saint-Mesmin ?

Bruno Zélie



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, les Placeaux, répartition spatiale des structures avérées (B. Zélie, Éveha)

La fouille des Petits-Chesnats - Les Chesnats (tranche 2) à La Chapelle-Saint-Mesmin, permet d'avoir un bel aperçu d'une évolution de l'occupation du sol en milieu rural, de la période gallo-romaine jusqu'au milieu du Moyen Âge. Grâce à la découverte de près de 2000 structures en creux et de bâtiments maçonnés sur une superficie de 9000 m², plusieurs phases d'occupation ont été identifiées du I^{er} s. apr. J.-C. à la fin du X^e s.

Première structuration de l'espace à la période antique : la Pars rustica d'une villa ?

L'occupation du I^{er} s. se matérialise par la création d'un grand bâtiment maçonné de plus de 21 mètres de longueur sur 17 mètres de largeur. Deux états de construction et de remaniements ont été observés sur le bâtiment interprété comme une grange.

Le plan de l'état 1 du bâtiment F1 se présente sous la forme d'un grand rectangle pourvu de pièces d'angles dont le module de 5 mètres de long sur 3,70 mètres de large se retrouve à plusieurs reprises dans le plan de l'édifice. L'espace central, probablement couvert, pouvait servir à entreposer et à stocker des denrées ou des marchandises. Dans l'angle nord-est, une cave a été trouvée. Occupant une surface de 15 m², elle était pourvue d'un escalier. La présence d'indices particuliers laisse envisager l'existence d'un plancher au fond de la cave.

Une seconde cave a été mise au jour en bordure méridionale du site. Celle-ci était entièrement maçonnée en *opus mixtum*. Elle mesurait, intra muros, près de 3 mètres de longueur sur 2,50 mètres de largeur. Un petit accès était aménagé dans l'angle nord-est. L'utilisation de cette cave semble intervenir aux alentours du milieu du I^{er} s.

Un vaste réseau parcellaire orthonormé quadrille une grande partie du site et se développe surtout en périphérie du bâtiment maçonné F1. Des fossés plus imposants pourraient matérialiser les limites de la pars *rustica* d'une villa durant cette période. À l'intérieur de cet espace, une multitude de plus petits fossés secondaires dessinent un découpage parcellaire très régulier.

La restructuration de l'état 2 du bâtiment F1 se produit dans la deuxième moitié du I^{er} s. Elle consiste à agrandir de 1,10 m le bâtiment au nord où une nouvelle cave est construite. Celle-ci, de 13 m² et entièrement maçonnée, était dotée d'un escalier d'accès donnant au centre du bâtiment. Dans l'aire centrale du bâtiment, qui couvre près de 155 m², une citerne ou un puits a été découvert. La dernière cave et de surcroît, l'état 2 du bâtiment F1, sont occupés dès la première moitié du II^e s. jusqu'à la fin du III^e s. Les nombreuses références de plans de bâtiments similaires trouvés en Gaule romaine donnent des éléments de comparaison aussi bien sur la construction que sur la fonction du bâtiment en tant que grange au sein de la pars *rustica* d'une villa.

Entre le II^e s. et le III^e s., un petit édifice sur poteaux est créé à l'ouest du bâtiment maçonné F1. Au nord-ouest, un fond de cabane prend place. Il s'intègre et s'organise parfaitement dans l'occupation du site à cette période, mais sa datation pose certains problèmes. Parmi les autres structures gallo-romaines, de petits bâtiments sur poteaux ont été découverts et pourraient être interprétés comme de petites annexes.

Le retour de l'occupation à la période mérovingienne...

Les vestiges datés entre le VI^e s. et la première moitié du VIII^e s. sont matérialisés par un réseau fossoyé qui reprend en partie la trame parcellaire héritée du I^{er} s. La période mérovingienne voit la création d'un grand enclos quadrangulaire qui pourrait englober un bâtiment sur poteaux. Cet enclos est implanté le long d'un ensemble de grands fossés parallèles à l'actuelle rue des Chesnats qui seront réinvestis à plusieurs reprises au cours du temps. Une concentration de vestiges plus dense prend place sur la bordure orientale de la fouille (un foyer et des silos ont été repérés).

Constitution d'un hameau et utilisation agraire du site clairement marquée à la période carolingienne

Vu le nombre important de silos, l'occupation de cette partie du site entre la deuxième moitié du VIII^e s. et la fin du IX^e s., est orientée vers le stockage de denrées. Ceci implique une production agricole basée sur la culture de céréales, ou de légumineuses. Cette activité est démontrée par des restes de graines et de céréales conservés au fond de certains silos, mais aussi par la présence d'éléments appartenant à la culture céréalière. La mise en culture des sols alentours et leurs exploitations sont mises en évidence notamment par la présence d'un jougnet. La présence des silos est donc le résultat de toute une chaîne opératoire qui demande une main d'œuvre assez conséquente.

On peut également postuler que les cultures sont associées à de l'élevage. Des traces de cette activité ont pu être retrouvées. Des éléments métalliques appartenant à des systèmes d'harnachement d'animaux, de nombreux restes de cochons, de bœufs, d'ovicaprinés, mais aussi d'animaux de basse-cour (coq domestique) ont été retrouvés dans certains de ces silos.

Le remplissage d'autres silos conservait des éléments très intéressants. Par exemple, un silo trahissait l'existence de l'incendie d'un bâtiment proche (vestiges mobiliers domestiques et torchis brûlés). De nombreux silos ont livré du mobilier assez riche et varié (bijoux, épérons, couteaux...). Enfin, le silo F1289 revêtait un caractère assez exceptionnel, car il a été réutilisé pour une tombe. Même si ce type de pratique a été reconnu sur d'autres sites, il n'en reste pas moins que l'inhumation est impressionnante. Le squelette d'une jeune femme âgée entre 16 et 18 ans a été retrouvé à mi-hauteur

du silo. En position fœtale, face contre terre, le sujet a été inhumé les chevilles liées et probablement disposé dans un contenant souple. Non loin de là, deux autres sépultures, celle d'un enfant et celle d'un bébé, ont été découvertes. Les deux individus étaient inhumés vraisemblablement dans des contenants rigides (de type cercueils) en position allongée sur le dos pour l'enfant et disposé de biais pour le bébé. Aucun dépôt funéraire n'était associé aux sépultures. En outre, les trois squelettes, datés par radiocarbone, ont été enterrés dans un même laps de temps. À ce jour, la présence de ces trois sépultures pose de nombreuses questions. Ces trois jeunes individus appartenaient-ils à une même famille ? De quoi sont-ils morts et pour quelles raisons la jeune femme a reçu ce type de traitement ?

Au sud-ouest de ces sépultures, des fours ont été mis au jour. Géminés, les deux fours s'apparentent à des fours domestiques.

Plusieurs bâtiments sur poteaux existent lors de cette phase d'occupation. D'abord, près des fours, il est possible qu'un grand bâtiment de 75 m² existe dès le IX^e s. Toutefois, des problèmes de datations ne permettent pas d'affirmer son existence dès cette période. Ce bâtiment B4 possède un plan régulier à deux nefs avec un porche d'une entrée. Il pourrait donc être associé à l'aire d'ensilage périphérique.

Un second bâtiment sur poteaux qui s'étend hors de la limite de fouille, présente un plan plus développé. Il couvre une surface d'au moins 60 m². Possédant au moins deux nefs, quelques indices laissent envisager la présence d'un étage. Directement au nord, deux autres petits bâtiments sur poteaux pourraient servir d'annexes au bâtiment principal. Les trois bâtiments sont circonscrits par un ensemble de fossés avec un accès au sud. L'ensemble est vraisemblablement lié à la seconde zone d'ensilage proche.

Des associations entre aires d'ensilages et habitats commencent à se former sur cette partie du site. Les ensembles s'organisent le long de fossés parallèles à la rue des Chesnats. Ces fossés délimitent deux espaces distincts. Le premier, au nord, correspond aux ensembles fouillés des habitats et des aires d'ensilages. À ce jour,

nous ne connaissons pas ce qui peut se développer au sud de ces fossés, mais il est fort possible que de la voirie soit à l'origine de la rue actuelle. Des accès semblent être aménagés entre certains fossés.

Une raréfaction de l'occupation...

La première moitié du X^e s. voit une raréfaction du nombre de structures archéologiques. Cette sixième phase d'occupation se caractérise par la présence de fosses variées et d'une aire d'ensilage qui prend place au sud-est du site. Certains silos ont livré du mobilier intéressant notamment des éléments métalliques tels le mors de filet, une croix décorative, des couteaux, un fer à cheval et un lisseur en verre qui atteste une activité liée au travail du textile. L'habitat se distingue par la présence du bâtiment sur poteaux mais aussi par la découverte d'un possible fond de cabane.

...aboutissant à l'abandon progressif du site

De la deuxième moitié du X^e s. à la fin du XI^e s., seules quelques structures existent (quelques silos et fossés notamment). La fréquentation sur cette partie du site est moins intense et il est probable qu'elle se déplace peut-être au sud-est (tranche 3) où des vestiges du X^e s. et du XI^e s. ont été trouvés lors du diagnostic.

Les carrières souterraines

Sur toute la partie occidentale et méridionale du site, a été entrevu un réseau de galeries souterraines creusées dans le rocher lié à une série de puits d'aération et/ou d'extraction. Cet ensemble appartient à l'exploitation en sous-sol de la hanche calcaire par des carriers. Aucun artefact ne permet de dater l'exploitation de ces carrières, selon de nombreuses sources, elles sont d'époque contemporaine.

Aucun vestige immobilier de l'Antiquité tardive (entre la fin du III^e s. et la fin du V^e s.) n'a été découvert sur cette partie du site. Toutefois, ce hiatus chronologique n'exclut pas la présence de tels vestiges autour de la tranche 2. L'occupation du site ne réapparaît qu'à partir du IV^e s. pour évoluer constamment et progressivement en périphérie immédiate du bâtiment antique.

Fabien Loubignac

Moyen Âge

LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN

Les Chesnats, la Patrie (zone B-2 sud)

Près de neuf mois de fouilles archéologiques préventives en 2011 et 2012 aux lieux-dits les Chesnats et la Patrie à La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) ont constitué la troisième et dernière tranche d'investigation sur le site des Chesnats, situé à moins de six kilomètres à l'ouest du centre d'Orléans.

Reliant les deux emprises de fouilles précédentes, cette opération menée sur près de 27 000 m² complète une large fenêtre d'observation sur ce secteur communal de près de 5 ha.

Sur cette zone, plus de 6 000 faits archéologiques et plusieurs dizaines de milliers d'unités stratigraphiques ont été enregistrés. Ces derniers concernent en très grande proportion des vestiges en creux (trous de poteau, silos, fossés, fosses, etc.). Le plan réalisé du site s'est donc révélé extrêmement dense et complexe d'interprétation. L'analyse minutieuse des témoins mobiliers et immobiliers a permis d'extraire et d'apprécier une quantité et une qualité de données importantes, aboutissant à une restitution de l'évolution et des dynamiques d'occupation du site.

Ainsi, l'emprise fouillée atteste de premiers indices d'occupations remontant à la Protohistoire, vraisemblablement dès l'âge du Bronze, ce que les résultats de la fouille en tranche 1 suggéraient. En effet, on voit l'existence probable de fosses de piégeage d'animaux, assimilables à des *schlitzgruben* connues ailleurs sur le territoire national et pouvant être attribuées à la fin de l'âge du Bronze ou au Néolithique, ce que confirme la datation du mobilier lithique. De même, certains fossés témoignent de leur abandon vers la fin de la Protohistoire. D'autres fosses indéterminées, livrant des comblements particuliers, souvent stériles en artefacts, se rattacheront à cette occupation. Il apparaît, dès lors, que le territoire, au moins sur ce secteur de La Chapelle-Saint-Mesmin, est mis en valeur et exploité de manière précoce.

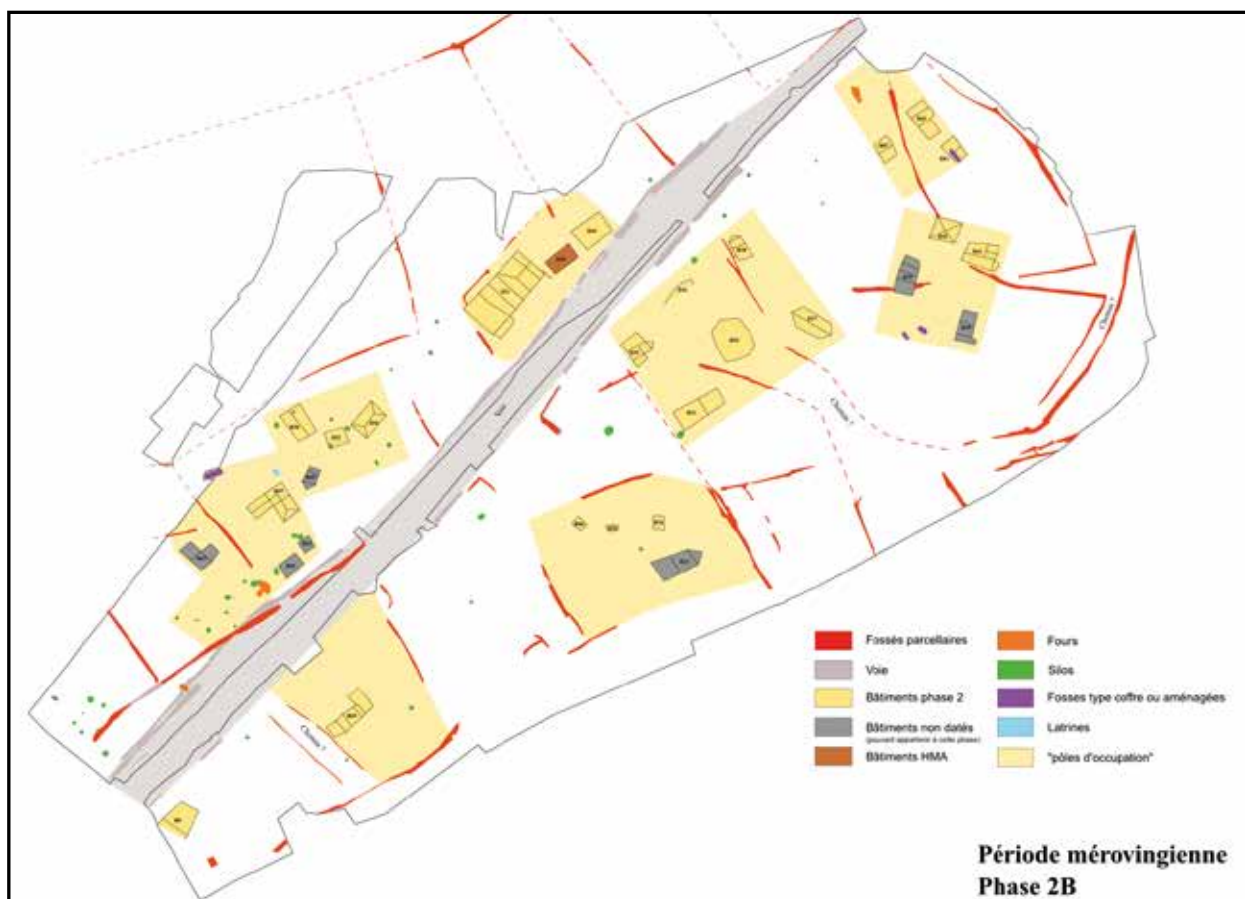
Matérialisée par la reprise partielle du parcellaire proto-historique et par la création de nouvelles limites parcellaires, l'occupation antique correspond à la phase d'occupation suivante du site et pourrait constituer l'extrémité orientale de la *villa* mise en évidence en tranche 2. Celle-ci se composait d'un grand bâtiment maçonné, pourvu de caves, correspondant sans doute à une grange « standardisée » de la *pars rustica*.

De même qu'en tranche 2, on constate une très faible quantité de vestiges entre le III^e s. et le milieu du VI^e s. Bien que l'étude céramique met en exergue la présence de quelques tessons datés de l'Antiquité tardive, l'occupation sur le site n'est pas clairement marquée. Ce n'est qu'à partir de la période mérovingienne que

plusieurs pôles d'occupation se développent. On note en particulier la création d'un grand enclos fossoyé à l'extrémité sud-ouest, au sein duquel se matérialisent un bâtiment, un four et quelques silos. Une concentration de bâtiments interprétés comme des greniers fait son apparition à l'est de l'emprise. Cette période voit ainsi naître le stockage de denrées, principalement céréalières. À partir du VII^e s., on assiste à la création de nouvelles parcelles, plus réduites. Celles-ci s'organisent de part et d'autre de fossés palissadés qui traversent le site du sud-ouest au nord-est et qui ont été découverts sous le tracé de l'actuelle rue des Chesnats. Cet axe parcellaire ne cessera d'être remanié tout au long du haut Moyen Âge. Les palissades sont d'ailleurs retirées à partir de la fin du VII^e s. pour aboutir à des fossés ouverts, délimitant véritablement une voie. La structuration du site prend ensuite forme au tournant des VIII^e et IX^e siècles.

La troisième phase, entre la deuxième moitié du VIII^e s. et la fin du IX^e s., marque une densification et une évolution prégnante de l'occupation matérialisées par la multiplication des pôles d'habitats, et surtout, de l'ensilage. Le site s'organise le long du réseau viaire et certains espaces vides circonscrits entre les habitations laissent envisager la présence de chemins pénétrant le site par le sud de l'emprise. Le réseau parcellaire est remanié et de grandes parcelles sont créées.

La voie se pourvoit d'un embranchement au nord-est de l'emprise, en direction du Nord. Ce carrefour agrège plusieurs fours domestiques datés entre la fin du VIII^e s. et la seconde moitié du IX^e s. et accueille un puits



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, la Patrie, l'occupation du site lors de la Phase 2 (F. Loubignac, Éveha)

de 15 m de profondeur ayant fonctionné de la période carolingienne au XI^e s.

Au sein de chaque unité de l'habitat, on dénombre des bâtiments, des silos, des fosses dont la fonction est discutée. La présence de latrines a été identifiée sur ce site par de multiples analyses paléoenvironnementales et physico-chimiques. Celles-ci renseignent sur l'alimentation des habitants. La présence de pépins de raisin, notamment, témoignerait de la viticulture, hypothèse renforcée par les recherches documentaires qui tendent à prouver cette activité sur le territoire dès cette période d'une part et par la découverte de serpettes de vigneron d'autre part.

Certains bâtiments se distinguent par leurs plans ou leurs fondations puissantes. La question de l'existence d'une classe sociale privilégiée résidant de façon permanente ou temporaire se pose. De nombreux indices vont en ce sens (céramique d'importation et de qualité, armement, bijoux, mobilier équestre, etc.). Les volumes importants de denrées stockées sur le site peuvent être l'une des raisons de la présence d'une élite (protection et gestion).

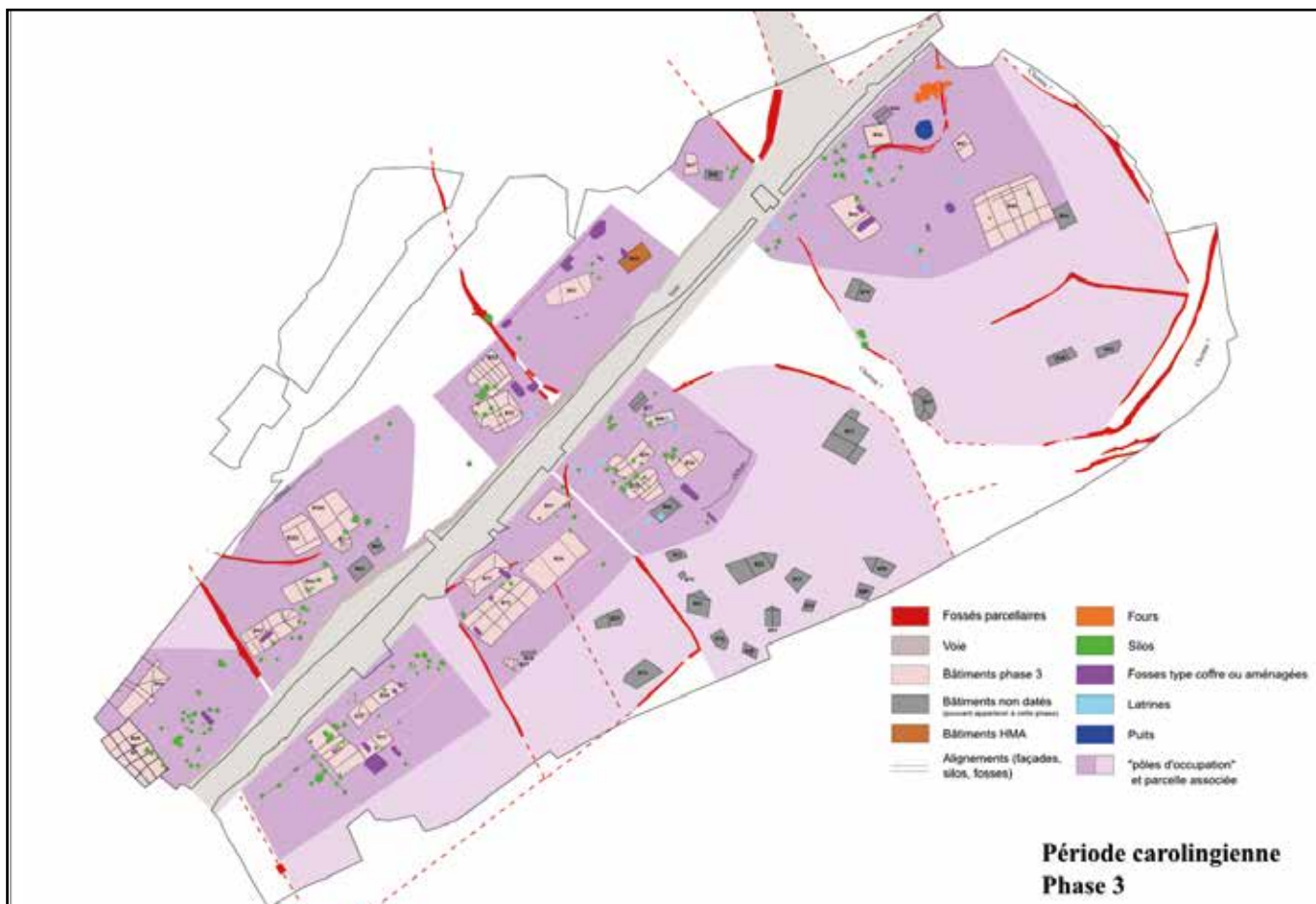
Plusieurs sépultures ont été fouillées sur l'emprise de la tranche 3. Certaines illustrent des pratiques particulières (sépultures en silos) et l'une d'entre elle semble atypique. Il s'agirait d'une crémation datée entre la fin du IX^e s. et le début du Xe s., accompagnée d'un dépôt de mobilier retrouvé au fond d'un silo désaffecté.

À partir du X^e s. et dès la fin du siècle précédent, l'occupation périclité de façon très nette. Ce phénomène a déjà été appréhendé lors de la deuxième tranche de fouille, et cette dernière opération le confirme. Seulement trois pôles d'occupation survivent au sud-ouest et au nord-est. Composés principalement par de l'habitat, ils restent associés à de l'ensilage. Le puits est toujours en fonctionnement, mais est très vite abandonné juste après son curage. Malgré tout, le terroir semble encore exploité au regard du découpage parcellaire et de la voie principale toujours en activité.

À partir de la fin du XI^e s., aucun vestige ne permet de caractériser une occupation. Certaines sources historiques laissent envisager l'exploitation du calcaire à partir du XIII^e s. sur le territoire communal et à proximité du site. Rappelons que de nombreux puits en lien avec l'exploitation de ce matériau avaient été découverts sur la tranche 2 mais leur profondeur importante et l'absence de mobilier n'avait pas permis de les dater.

Cette dernière opération de fouille préventive menée aux Chesnats et à la Patrie permet de compléter le plan d'un site important où la principale occupation est celle d'un village alto-médiéval qui évolue du VI^e s. à la fin du X^e s. sur une emprise de près de 5 ha.

Fabien Loubignac



La Chapelle-Saint-Mesmin, les Chesnats, la Patrie, l'occupation du site lors de la Phase 3 (F. Loubignac, Éveha)

CHÂTEAU-RENARD

Pense-Folie, le Ru-Charlot

La fouille, réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de la zone d'activité de Pense-Folie conduit par la Communauté de communes de Château-Renard, fait suite à la découverte d'une fosse dite polylobée hallstattienne lors d'une opération de diagnostic archéologique menée par le service archéologique du Conseil général du Loiret, sous la direction de Laure de Souris.

La commune de Château-Renard est située à l'est du département du Loiret à une vingtaine de kilomètres à l'est de la vallée du Loing et de la ville de Montargis. Le site est localisé à 1 km au sud-est du centre bourg de Château-Renard sur le versant sud du ru Charlot au lieu-dit Pense Folie. Un décapage d'environ 3700 m² avait pour objectif d'examiner la présence éventuelle de bâti-

ment et de tout autre vestige se rapportant à l'occupation protohistorique des lieux.

L'intervention a permis de découvrir une fosse supplémentaire de petite dimension et de fouiller l'intégralité de la fosse polylobée mise au jour lors du diagnostic. Quatre puits d'extraction et un fossé attribués à la période romaine ont également été mis au jour mais n'ont été que partiellement fouillés.

Le mobilier céramique attribué à l'Hallstatt D3 recueilli permet de compléter les données typologiques dans une zone géographique où les découvertes du premier âge du Fer sont rarissimes.

Éric Frénée

CHILLEURS-AUX-BOIS

Rue de l'église

L'opération de fouille de sauvetage menée Rue de l'église à Chilleurs-aux-Bois a permis d'observer trois sarcophages en calcaire situés dans la nécropole mérovingienne, qui avait fait l'objet d'un sauvetage en 1970 dans cette même rue. La fouille des sépultures, bien que partielle, a permis de mettre en évidence différents

gestes funéraires à l'intérieur des sarcophages. Les sarcophages, non détruits par les travaux, ont été laissés en place.

Laure de Souris

CHILLEURS-AUX-BOIS

Château de Chamerolles

L'opération de fouille de sauvetage urgent a eu lieu du 27 au 28 juin 2012. Elle fait suite à la réalisation de deux sondages à l'arrière des murs d'escarpe et de contre-escarpe des douves est du château par la direction des Bâtiments du Conseil général du Loiret. Ces travaux effectués en urgence, en raison de l'affaissement des murs des douves, ont été réalisés sans suivi archéologique. Suite aux intempéries hivernales, les deux murs de part et d'autre des douves est étaient en train de fissurer et menaçaient à tout moment de s'effondrer dans les douves. Les sondages mécaniques visaient à une mise en sécurité et à étudier les moyens de restaurations à mettre en œuvre.

Le premier sondage effectué derrière le mur de contre-escarpe mesure environ 5 m de large et longe le mur sur 30 m. Il fait plus de 2,50 m de profondeur et perce les niveaux archéologiques de la basse-cour du château.

Le second sondage se situe dans la cour de l'édifice, dans l'angle nord-est. Il mesure 5 m de long pour un peu

moins de 2,50 m de large et 1,50 m de profondeur. Il a été réalisé à l'arrière du mur d'escarpe des douves qui sert également de mur de soutènement de la plate-forme sur laquelle est construit le château.

Le relevé de deux coupes dans chacun des sondages et la réalisation de quatre logs complémentaires ont permis d'appréhender les différentes séquences d'aménagement des douves est et par extension de cette partie du château.

Un premier état primitif des douves a été observé. Il se caractérise par le creusement d'un large fossé. L'aspect hydromorphe des remblais et des niveaux de sols, et d'occupations associés, soulignent le caractère humide, voire marécageux des lieux. Ce premier aménagement n'est pas directement associé à du bâti. Il semble indiquer la présence d'une construction antérieure au château construit au XVI^e s. par Lancelot du Lac. Le site est probablement occupé dès l'époque médiévale comme l'attestent les sources écrites.

À ce premier état succède l'aménagement de douves maçonnées avec la construction des premiers murs. La présence de plusieurs tranchées de construction ou de réfection a été observée dans la tranchée située dans la basse-cour. Des niveaux de sols (assainissement par ajout de grave et de marne crayeuse) et d'occupation ont été enregistrés. Ils n'ont pas pu être mis en relation stratigraphique avec les vestiges bâtis existant.

L'absence de mobilier archéologique, autre que quelques fragments de mortier et de terre cuite architecturale, ne

permet pas de dater et définir les différentes phases d'occupation du site.

La restauration du château entre 1988 et 1992 n'a pas affecté en profondeur les couches archéologiques. Les niveaux archéologiques apparaissent à moins de 0,30 m de la surface actuelle de la cour du château. Le réaménagement de la basse-cour a perturbé les niveaux archéologiques sur 0,40 à 0,60 m d'épaisseur.

Jean-Michel Morin

Gallo-romain

CHILLEURS-AUX-BOIS Rue de Laveau et Grande Rue, Lavau

Époque moderne

L'intervention archéologique, réalisée entre le 13 mai et le 5 août 2013 sur la commune de Chilleurs-aux-Bois, est liée à un projet de construction de logements par la Société Le Bourg sur un terrain précédemment occupé par un bâtiment industriel. L'emprise se situe à l'angle de la rue de Laveau et de la Grande Rue. Les abondants vestiges découverts reflètent une occupation qui remonte au moins à la période protohistorique, entre l'âge du Bronze final et le Hallstatt. Ces vestiges les plus anciens ne sont pas nombreux et ne permettent pas de caractériser le mode d'occupation. Il ne semble y avoir aucun autre témoin d'une quelconque occupation jusqu'au II^e s. apr. J.-C. La constitution d'un sanctuaire dès la fin de la période gauloise, au lieu-dit Les Tirelles, est peut-être pour beaucoup dans cette absence. L'existence du lieu de culte aurait pu avoir pour effet de concentrer le développement d'une occupation structurée dans la partie nord de l'agglomération.

C'est donc au cours du II^e s. que l'on voit s'installer, sur le site, un réseau parcellaire vraisemblablement axé sur la voie antique menant d'Orléans à Pithiviers. Un fossé parcellaire, mis en évidence, divise l'espace en deux parties. Seul l'espace à l'est fait l'objet d'une réelle occupation du sol, dans le courant du II^e siècle et de la première moitié du III^e s. Elle apparaît relativement lâche, au regard des changements opérés à la deuxième moitié du III^e s. Au moins un bâtiment a été repéré. Un deuxième n'est que supposé. Il pourrait s'agir d'une occupation de fond de parcelle ; les habitations ou bâtiments installés dans ce secteur de l'agglomération borderaient ou seraient orientés en direction de la voie Orléans-Pithiviers. L'accès à la parcelle, découvert dans la partie nord de l'emprise, permet d'ouvrir vers l'ouest, vers le réseau viaire. Cette entrée donne la possibilité d'accéder à des terrains justement dépourvus d'occupation humaine, en vue d'une exploitation agricole ou encore pour le pacage des animaux.

Au cours de la deuxième moitié du III^e s. et jusque dans le courant du IV^e s., l'occupation du sol change et se densifie. Un nouveau réseau parcellaire est installé. L'orientation reste inchangée, rappelant encore une fois l'influence de la voie à l'est. L'espace est alors divisé en deux parties. La parcelle au nord est fermée par un fossé

à l'ouest et au sud. L'importance des espaces occidentaux qui semblent toujours dépourvus de vestiges, est soulignée par la découverte d'un accès dans le fossé. Ce secteur occidental est peut-être toujours dévolu aux activités agricoles ou au pacage des animaux.

Cette parcelle fermée abrite au moins deux bâtiments. Le premier est un bâtiment sur poteaux situé au milieu de cet espace. Il pourrait s'agir d'une habitation domestique. Le deuxième est une construction sur poteaux et sablière abritant un petit atelier de forge. Un certain nombre de fosses accompagnent ces deux constructions. Il s'agit d'une occupation à caractère domestique, en bord de voie, dont l'activité est peut-être tournée vers les espaces ouest (agriculture, élevage). La forge ne semble pas liée à une intense activité métallurgique, mais plutôt à la réparation et l'entretien d'outil ou autre, en rapport avec les activités pratiquées sur place.

L'espace au sud ne semble pas enclos. Sur ce secteur, il n'y a pas d'indices d'habitat. La découverte d'un atelier de potier, somme toute modeste, oriente la fonction de cet espace vers l'artisanat. La céramique de cet atelier, à travers l'analyse d'un four de potier et de sa production, semble être destinée à une faible diffusion. Il s'agit de vaisselle de table et de service destinée à une consommation immédiate. La clientèle directe serait à rechercher dans l'agglomération même de Chilleurs-aux-Bois pour un usage au quotidien. Les bâtiments au nord du four pourraient être associés à cet artisanat potier. Parmi eux, le cas du bâtiment chauffé reste problématique. S'il semble certain qu'il ne s'agit pas d'un balnéaire, son usage peut être multiple : fumoir à viande, séchoir à céréales ou encore éventuellement un séchoir pour les céramiques façonnées par l'atelier de potier.

À partir de la seconde moitié du IV^e s., l'organisation parcellaire est modifiée. Un nouveau réseau de fossés est créé. Selon une orientation différente de celui des périodes précédentes. Au nord-est, la parcelle est toujours occupée par au moins un bâtiment sur poteaux, peut-être toujours à destination domestique. L'ouverture vers l'ouest ne semble pas perdurer. De plus, au moins un bâtiment sur poteaux a été mis au jour à l'ouest du fossé. Alors qu'au III^e s., ce secteur semble dépourvu de

toute construction, il apparaît vraisemblablement occupé vers la fin du Bas-Empire. Au sud, la parcelle est dévolue à une seule activité : l'extraction de sable, peut-être destiné à la construction. Cette partie du site est donc toujours consacrée aux activités artisanales.

Dès la fin du V^e s., l'occupation se fait plus rare. Il n'y a plus aucune trace de l'organisation parcellaire ou des bâtiments de la période précédente. Les quelques vestiges mis au jour essentiellement dans le quart nord-est du site semblent montrer le rôle toujours attractif de la voie. La limite méridionale de la ville est à rechercher d'avantage vers le Nord ; l'existence avérée d'un cimetière, au haut

Moyen Âge, au niveau de l'église actuelle pourrait avoir focalisé l'occupation dans cette direction.

Durant la période médiévale, les quelques fosses et trous de poteau mis au jour caractérisent une occupation relativement lâche sans organisation particulière. Au cours des périodes modernes et contemporaines, les vestiges sont concentrés sur la partie médiane de l'emprise. La découverte de possibles latrines près de la limite orientale de la fouille sous-entendrait alors l'existence d'habitats à proximité.

Thomas Guillemard

Âge du Fer

ÉPIEDS-EN-BEAUCE ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone nord)

Gallo-romain

L'opération de fouille archéologique a été prescrite suite au projet d'extension d'une zone artisanale intercommunale sur la commune d'Épieds-en-Beauce (Loiret). Cette zone a fait l'objet de deux campagnes de diagnostics effectuées en 2004 et 2007, ainsi que d'une fouille en 2010. L'aire de développement s'étend vers l'est et le nord-est au lieu-dit les Chantaupiaux (parcelle ZT 16 et 17) sur une surface totale de 35 300 m². Outre une fréquentation aux époques préhistoriques, constatée par du mobilier en position secondaire, la fouille a mis en évidence quatre périodes d'occupation.

Les périodes 1 et 2 correspondent à l'époque protohistorique. La première est centrée sur la transition entre le Hallstatt final et La Tène A (VI^e s. et V^e s. av. J.-C.), la seconde sur La Tène moyenne (fin du IV^e s. et III^e s. av. J.-C.). Elles consistent en une série de structures majoritairement liées au stockage et dont la capacité augmente au fil du temps. La répartition tend vers un plan cohérent, probablement déterminé par des cheminements. La proximité de la zone d'habitat se traduit par de multiples rejets, ainsi que par une céramique de faciès domestique. L'élevage sur le site est attesté par la présence importante de périnatales et de sujets réformés. L'abattage de jeunes animaux d'élevage, leur nombre et leur variété impliqués dans la consommation, semblent indiquer que les occupants du site avaient un niveau de vie relativement aisé. L'absence de changements significatifs dans les pratiques d'élevage ou dans la nature des rejets témoigne de la pérennité de l'occupation.

L'occupation antique (période augustéenne et augusto-tiberienne) est matérialisée par un enclos carré d'origine gauloise. Sa fonction première nous échappe, mais après quelques années, s'établit une fonction funéraire perceptible à travers une importante couche de résidus de crémation. L'association avec de très petites pièces de métal fondu, des clous, des vases brûlés et brisés en place et des résidus d'offrandes sont autant d'arguments laissant présager des crémations in situ. Si le statut social des individus est sous-entendu par certains éléments de mobilier, l'examen des restes humains n'a pas permis de définir leur nombre, ni leur âge ou leur sexe. L'ensemble des observations effectuées suggère la présence d'une structure et de pratiques héritées de la culture gauloise, mais dont les caractéristiques auraient été gommées au profit d'une romanisation volontairement affichée.

Enfin, la présence de vestiges remontant au XIX^e s. constitue la période 4. Ils témoignent de la pérennité des cheminements mis en place dès la Protohistoire et qui déterminent aujourd'hui encore, l'orientation des parcelles cadastrales.

Une multitude de fosses d'extraction de marne témoigne d'exploitations liées aux besoins des constructions ou d'amendement des champs. Des fours ont également été mis au jour, mais leur fonction demeure impossible à déterminer.

Jean-Philippe Gay

Âge du Fer

ÉPIEDS-EN-BEAUCE ZAI des Chantaupiaux (tranche 2 : zone sud, phases 1 à 3)

La fouille archéologique de la ZAC des Chantaupiaux située sur la commune d'Épieds-en-Beauce (Loiret) s'est déroulée de janvier à mai 2010 sur une partie du site. Ce site fut découvert lors d'un diagnostic réalisé par Anne-Aimée Lichon en 2004. Une occupation remontant à l'âge du Fer avait été détectée dans la partie sud du

diagnostic. Ce résultat a été corroboré par le diagnostic mené par Olivier Labat en décembre 2007.

La fouille de la partie sud-ouest du site effectuée sur environ 20 000 m², a permis de distinguer deux périodes d'occupation : la plus ancienne témoigne de l'installation

d'une communauté humaine entre le Hallstatt D et la La Tène A (VI^e-V^e s. av. J.-C.) qui perdure pendant la deuxième période soit La Tène B (IV^e s. av. J.-C.).

Ces deux périodes sont représentées par des groupes de silos, des fosses et de nombreux bâtiments qui constituent l'essentiel des vestiges. Ces structures utilisées pour le stockage des denrées et semences, nous renseignent, par leur réemploi à des fins dépotoirs (essentiellement les silos), sur différents aspects de la vie domestique. La production de céramique, les quelques

objets métalliques, le matériel de mouture (broyons) ou de filage (fusaïoles), les objets de parure (perles, fibules), mais également la présence de jetons en os, ainsi que les vestiges de faune, nous ont amenés à considérer que nous étions en présence d'une communauté relativement aisée.

L'importante quantité de rejets domestiques plaide en faveur de la proximité d'une zone immédiate d'habitat.

Christine Pueyo

Âge du Fer

ESCRENNES

Gallo-romain

ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope

La fouille réalisée à Escrennes, au lieu-dit le Chemin de Saint-Eutrope, entre mai et septembre 2010, sur une surface d'environ 4 ha, fait suite à la découverte en diagnostic de structures hallstattiennes comportant des silos et des bâtiments, ainsi que des vestiges remontant à l'Antiquité romaine comportant notamment un enclos et une mare.

Les résultats de cette fouille permettent d'étudier l'évolution d'un hameau habité dans la seconde moitié du Hallstatt (530-460 av. J.C.). Le mobilier céramique, nombreux, a permis un phasage précis de l'occupation. L'étude du mobilier a permis la mise en évidence des caractères évolutifs entre le début et la fin de l'occupation, caractères reposant notamment sur le registre décoratif, sa technique et ses motifs. Les études environnementales, permettent de dresser le portrait d'une société à vocation agropastorale et son exploitation. L'étude de la faune livre des éléments quant aux modes d'élevage, mais aussi de boucherie, composé de caprinés, bœufs, porcs, cheval. Des traces de gallinacées sont également mises en évidence. Les données carpologiques montrent que le site d'Escrennes s'inscrit dans la dynamique agricole révélée par l'étude d'autres sites du Hallstatt final dans le Gâtinais, en particulier sur le tracé de l'autoroute A19.

Outre quelques éléments de La Tène ancienne et finale, dispersés et isolés, la fouille s'est concentrée sur l'occupation antique circonscrite au cours du diagnostic. Les limites de l'emprise ne permettent pas d'en apprécier l'ampleur réelle. Les éléments mis au jour indiquent qu'il s'agit de la périphérie d'un établissement agricole situé le long de la voie romaine reliant Orléans à Pithiviers, établissement probablement abandonné au cours du III^e s. à la suite d'un incendie. Les vestiges excavés comportent un enclos, des celliers ou cave et une probable citerne. Le mobilier céramique est constitué de productions locales, d'influence carnute. Outre quelques monnaies, le mobilier métallique se caractérise par des éléments d'outillage et de vie quotidienne nombreux ainsi que des éléments d'architecture attestant l'existence de constructions à proximité immédiate. Notons la découverte exceptionnelle d'un *fascinum* en bronze dans le comblement d'un des celliers.

Ces deux occupations sont donc, par la qualité de leurs découvertes, pourvoyeuses de nombreuses informations tant sur le mobilier que sur l'évolution de deux installations à vocation agropastorale dans le Gâtinais au Hallstatt final et tout au long de l'Antiquité.

Florent Mercey

Gallo-romain

ESCRENNES

ZAC Saint-Eutrope, Le chemin de Laas

L'opération de fouilles du Chemin de Laas, commune d'Escrennes (Loiret), fait suite à un diagnostic réalisé par l'Inrap en 2008 à l'occasion de l'aménagement de la ZAC Saint-Eutrope. Cette opération, menée du mois d'avril au mois de juillet 2010, a permis de réaliser l'étude d'une exploitation agricole à enclos du Haut-Empire et d'une exploitation de calcaire du Bas-Empire.

À quelques dizaines de mètres à l'est de la voie antique Orléans-Reims, un enclos fossoyé carré, d'une surface de 3250 m² abritait les vestiges d'une petite exploitation agricole gallo-romaine en activité au I^{er} et II^e s. La totalité de l'enclos a pu être fouillée ; l'existence de plusieurs bâtiments sur poteaux et sur solins a été révélée. L'enclos

se caractérisait par la présence d'un système de partition palissadé. Le mobilier découvert atteste d'activités artisanales, notamment de tannerie et de travail de l'os. Au IV^e s., une aire d'extraction de calcaire marneux de 640 m², accompagnée d'une série de fours à chaux, est installée sur l'ancien emplacement de l'exploitation agricole du Haut-Empire.

Malgré son important état d'arasement, le site du Chemin de Laas permet d'apporter une contribution supplémentaire à la connaissance des exploitations agricoles gallo-romaines de la Beauce, mais aussi aux activités d'extraction de calcaire et de chauxfournier antiques.

Hélène Mavéraud

ESCRENNES

ZAC Saint-Eutrope, le Chemin de Saint-Eutrope

La fouille de 9000 m², au lieu-dit les Buttes, à Escrennes (Loiret) a été prescrite suite de la découverte de plusieurs éléments attestant d'une occupation pré et protohistorique du lieu. Il s'agissait de fosses, trous de poteaux, et d'une zone d'extraction, datés du premier âge du Fer et de mobilier néolithique en position secondaire.

Les résultats de cette opération montrent une occupation ténue et ponctuelle, probablement liée à une activité d'extraction de limon bien identifiée quant à elle. Le mobilier récolté est peu important et nombre de faits identifiés, dont la nature anthropique n'est pas assurée, ne peuvent être datés en l'absence de marqueurs chronologiques. Les éléments mis au jour tendent à accréditer l'exploitation du limon au début de l'âge du Fer, qui semble avoir connu au moins 6 phases, avec des comblements partiels au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux.

Quelques éléments plus anciens, néolithiques, ont été mis en évidence. Leur faible nombre, leur fragmentation, leur position, permettent de poser trois hypothèses. Cette occupation est soit en position secondaire, totalement déplacée, soit il s'agit d'un reliquat de niveau de sol fortement érodé par les occupations ultérieures, ou encore d'une occupation extrêmement ponctuelle, périphérique à un habitat non localisé dans l'emprise de la fouille. La nature du mobilier lithique, constitué en grande partie d'éléments de haches ou de ciseaux, de grattoirs, l'absence de nucleus ou d'éléments de débitage, sont un argument accréditant cette dernière hypothèse. Nous pourrions ainsi nous trouver sur une zone de défrichement de la fin du Néolithique.

Florent Mercey

FAY-AUX-LOGES

La Loge-Cognet

La fouille archéologique est localisée au lieu-dit la Loge Cognet, sur la commune de Fay-aux-Loges (Loiret). Le site se trouve sur le plateau qui prolonge la rive droite de la Loire. Un diagnostic archéologique, effectué en 2007, avait mis en évidence d'un centre de production de céramique daté de l'époque médiévale. Une seconde phase de diagnostic, réalisée en 2008, a révélé des occupations protohistoriques et médiévales ainsi que quelques indices d'une occupation gallo-romaine. Ces différentes occupations sont topographiquement isolées les unes des autres. La prescription de fouille concerne l'occupation la plus récente, qui est datée des XV^e s. et XVI^e s.

Cette occupation est matérialisée par quelques fossés parcellaires, des trous de poteau, des structures fondées sur des soubassements de pierres sèches, plusieurs fosses dont certaines assez profondes, ainsi qu'une structure indéterminée, interprétée lors du diagnostic comme un tour de potier à bâton potentiel. Cette dernière structure, qui est associée à un épandage de tessons de céramique, et l'interprétation proposée, sont à l'origine de la prescription de fouille. En effet, l'hypothèse d'un lieu de fabrication de la céramique rattache cette occupation à celle mise au jour lors de la campagne de diagnostic réalisée en 2007.

La fouille archéologique a été prescrite sur la superficie d'un hectare, à l'emplacement des vestiges médiévaux identifiés. L'objectif principal de l'opération consistait à confirmer l'existence de ce lieu de fabrication de céramique, d'en définir la conformation, et de déterminer l'éventuelle complémentarité de fonction dans la chaîne opératoire d'un lieu de production céramique.

L'opération a duré cinq semaines (du 1^{er} septembre au 5 octobre 2010), dont une phase de décapage qui a duré trois semaines. Les terrains de surface sont composés de sables fins qui recouvrent des graviers et argiles de la terrasse ancienne de la Loire. En raison de la nature des sols, l'eau de pluie s'écoule dans la couche sableuse et à la surface des argiles. Ainsi, la moindre dépression forme une zone marécageuse facilement inondable sans solution d'évacuation de l'eau accumulée. Ce phénomène a été constaté dans l'angle nord-ouest de la fouille où un fossé de drainage a été colmaté par des activités de terrassement récentes.

Dès la phase de décapage, la première surprise fut la découverte d'un fossé protohistorique orienté nord-sud avec un retour d'angle vers l'Est. Le comblement de ce fossé est très homogène et ne porte pas la trace d'une palissade. Par ailleurs, le fossé est-ouest s'interrompt une trentaine de mètres après le retour d'angle. Aucune continuité n'a été mise en évidence malgré les tests mécaniques. Quelques trous de poteaux pourraient être mis en relation avec ce fossé, mais la rareté du mobilier associé ne permet pas de l'affirmer. L'interprétation de cette structure est délicate, d'autant plus qu'elle ne semble pas être liée aux quelques autres structures de même période identifiées sur le site. Malgré la rareté du mobilier, il est possible de dater le comblement de ce fossé du milieu du I^{er} s. av. J.-C.

L'occupation médiévale a été confirmée, mais, contrairement à ce qui était attendu, l'emprise de la fouille concerne uniquement des structures situées à la périphérie d'une occupation plus importante entre la limite sud de la fouille et l'orée de la forêt. Les structures fouil-

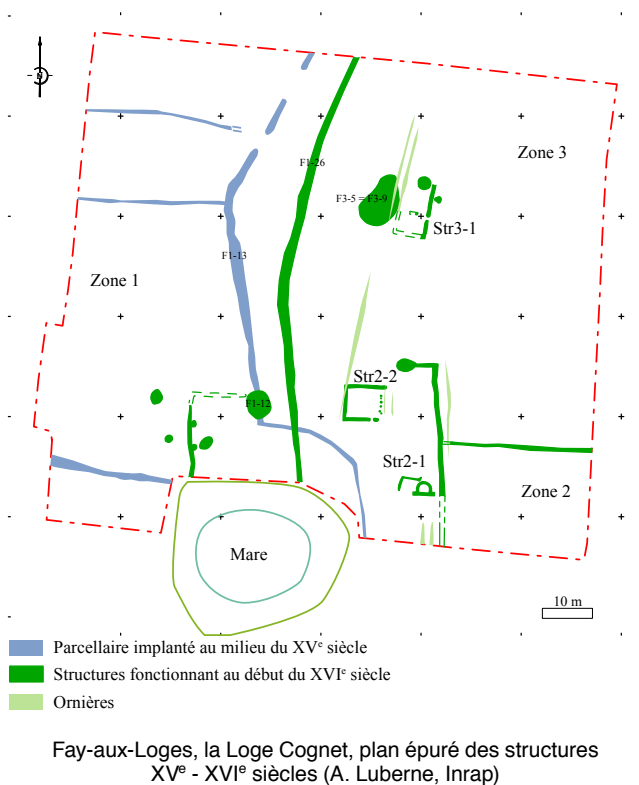
lées révèlent l'utilisation de poteries fabriquées localement dans le cadre d'une occupation domestique.

L'espace est divisé par quelques fossés de parcelles. L'un de ces derniers qui traverse la fouille du nord au sud a été utilisé pour limiter les zones 1, 2 et 3. Trois bâtiments ont été mis au jour, le plus au nord, lors de la phase de diagnostic. Il est très arasé, une seule couche de moellons se trouve encore partiellement conservée dans les tranchées de fondation. Elle est recoupée par les ornières d'un chemin médiéval ou moderne qui recoupe un modeste bâtiment, de plan quadrangulaire. Le mur ouest est fondé sur solin de pierres ; les murs nord et sud sont fondés sur moellons calcaires sur leur quart occidental, le reste de la fondation semble avoir accueilli une sablière basse. La face orientale est « fermée » par une série de trous de poteau qui formaient une simple barrière. Il s'agit d'un abri pour des animaux d'élevage. Le bâtiment le plus au sud est composé d'un mur orienté est-ouest auquel est accolé un mur en abside qui s'étend vers le nord. Il s'agit probablement du soubassement d'un four domestique. Le mobilier associé à ces structures fournit une datation des XV^e et XVI^e siècles.

Ces bâtiments sont perturbés par des traces de circulation, essentiellement des ornières, orientées nord-sud. Elles sont associées à l'exploitation d'argile qui semble être à l'origine de l'existence de la mare en limite sud de la fouille. Leur datation est délicate, mais elles peuvent être

associées à une fabrique de tuiles attestée au XVIII^e s. à quelques centaines de mètres au nord de la fouille.

Alexis Luberne



Époque moderne

FAY-AUX-LOGES La Loge-Cognet

La fouille de la première tranche de la Loge Cognet comprend deux zones distantes de 300 m environ.

De la zone A située la plus au nord et décapée sur 300 m², nous retiendrons l'existence d'un puits entonnoir comblé vers la fin du XIV^e s.- première moitié du XV^e s. Il témoigne comme les autres anomalies karstiques de ce type retrouvées dans le secteur, de conditions particulières ayant entraînés ces phénomènes, peut-être en lien avec des changements climatiques survenus au cours de la période.

Les 5100 m² ouverts de la zone B ont permis de récolter quelques silex taillés sans caractéristique particulière et de mettre au jour deux fossés parcelles parallèles de la fin de La Tène finale - I^{er} s. apr. J.-C. Ces éléments complètent les enclos de cette période mis en évidence sur la phase 2 de la ZAC des Loges à 750 m à l'est, ainsi que les traces identifiées plus au sud au lieu-dit l'Évangile, confirmant l'occupation ancienne du secteur probablement dès le premier âge du Fer.

Cependant, ce n'est pas pour ces périodes anciennes que les informations sont les plus importantes mais bien pour l'occupation de la fin du Moyen Âge mise au jour sur l'intégralité de son emprise, donnant une dimension

exhaustive à la découverte. L'étude attentive des creusements et d'une zone stratifiée préservée sur une superficie de l'ordre de 500 m² a permis la restitution de trois grandes phases d'occupation.

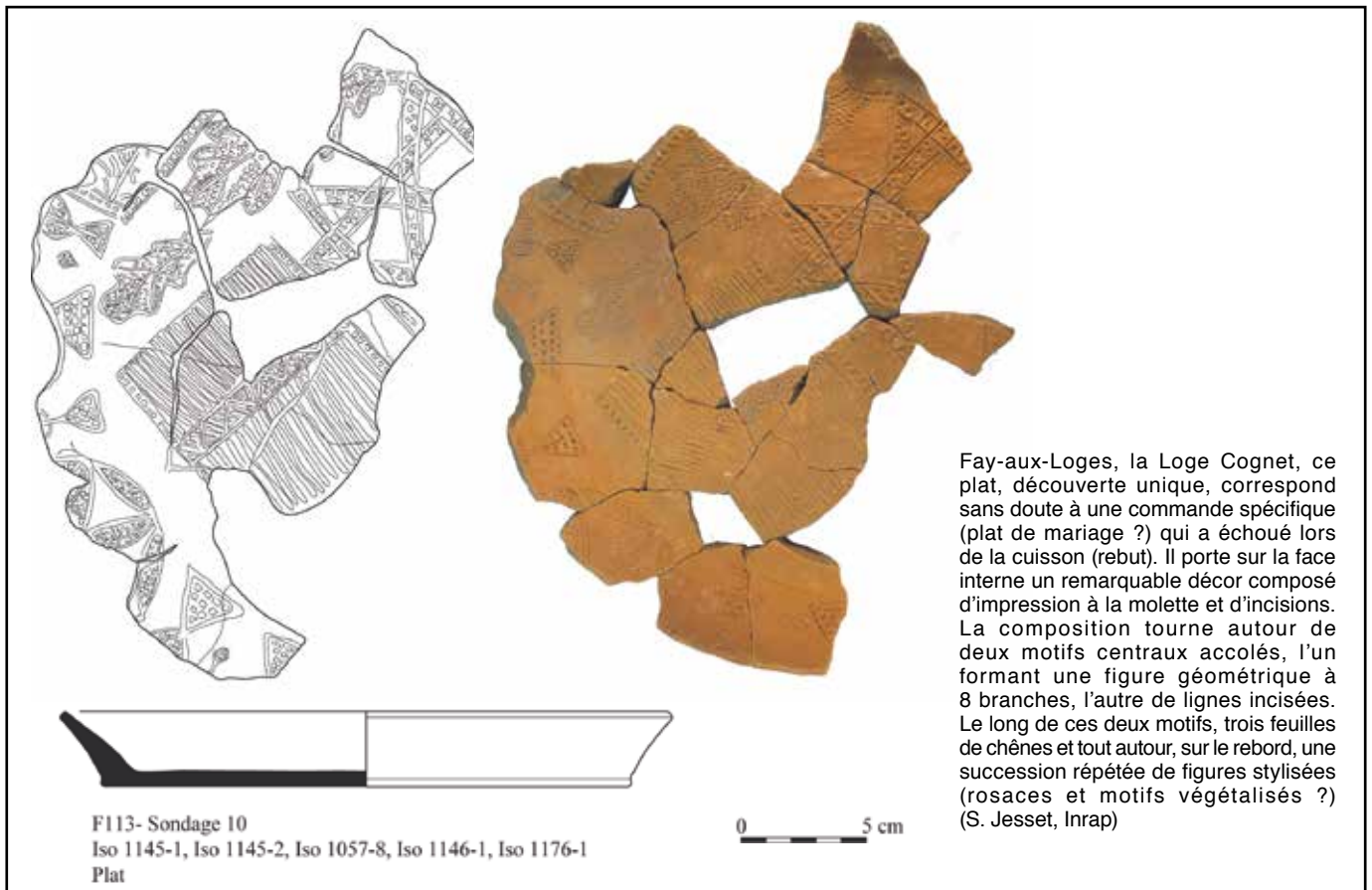
La première calée vers la fin du XIV^e s.-début du XV^e s., alors que l'activité potière n'est pas encore en place est marquée par l'existence d'un chemin, de fossés parcelles et probablement du bâtiment 3 associé à des extractions de limon au nord de celui-ci et qui ont probablement servi à sa construction.

La deuxième phase débute vers le milieu du XV^e s. et correspond à la période de production céramique. L'occupation précédente est complétée par deux bâtiments (bâtiments 1 et 2) et un four de potier qui va produire pendant une génération au maximum, soit une quarantaine d'années. Il s'agit d'une production rurale de bonne qualité comprenant un vaisselier relativement simple, inspiré des formes en usage au nord de la région Parisienne (Beauvais et Fosses).

Vers la fin du XV^e s. au plus tôt, l'occupation est abandonnée et les éléments de construction en pierre des bâtiments ainsi que du four sont récupérés, jusque dans la première moitié du XVI^e s.



Fay-aux-Loges, la Loge Cognet, vue du foyer du four de potier, une fois fouillée les niveaux d'utilisation. La gueule du four se trouve en haut de la photo. La section de mur au centre, partageant le foyer en deux pourrait être un support de la voûte. Le mur au bas de la photo correspond au support de la grille, séparant le foyer du laboratoire surélevée recevant la charge à cuire. Les maçonneries du pourtour du four sont constituées de moellons calcaire avec un parement interne de briques, l'ensemble jointoyé à l'argile (S. Jesset, Inrap)



Fay-aux-Loges, la Loge Cognet, ce plat, découverte unique, correspond sans doute à une commande spécifique (plat de mariage ?) qui a échoué lors de la cuisson (rebut). Il porte sur la face interne un remarquable décor composé d'impression à la molette et d'incisions. La composition tourne autour de deux motifs centraux accolés, l'un formant une figure géométrique à 8 branches, l'autre de lignes incisées. Le long de ces deux motifs, trois feuilles de chênes et tout autour, sur le rebord, une succession répétée de figures stylisées (rosaces et motifs végétalisés ?) (S. Jesset, Inrap)

L'étude documentaire, réalisée parallèlement à la fouille, a montré la présence de potiers à Fay-aux-Loges au moins depuis le début du XV^e s. Elle a permis de retrouver un potier du nom de Jean Coichard, appartenant à une famille de potier reconnue, mentionné dans le compte de la Garde de Vitry pour l'année 1466. Il serait nécessaire de consulter les registres paroissiaux pour mieux connaître ce potier et le lier plus certainement à l'occupation de La Loge Cognet.

Enfin, il apparaît désormais nécessaire de réaliser les études du mobilier organique prélevé dans le puits et de l'ensemble des ossements animaux récoltés dans les comblements. Ces études devraient permettre de mieux connaître le statut de cette poterie qui apparaît assez prospère au travers de l'étude du petit mobilier, allant à l'encontre des idées reçues en la matière.

Sébastien Jesset

Moyen Âge

GIEN Château-musée de la chasse

Les trois fouilles prescrites sur le site du château de Gien s'inscrivent dans la continuité d'un diagnostic archéologique ayant accompagné les travaux de restauration/consolidation du château-musée de la Chasse. L'ensemble des données de fouilles, croisées avec celles récoltées lors du diagnostic a permis de mettre en évidence 5 grandes périodes d'occupation humaine du VIII^e- IX^e s. au XX^e s.

Une installation humaine a été identifiée en rebord de l'éperon giennois dès la fin du VIII^e – IX^e s. (datation par 14C) - fouille du rez-de-chaussée bas. Elle consiste en un habitat privilégié composé d'unités d'habitations sur poteaux et sablières perçu partiellement. Les sols de ces maisons comportent des séquences végétales puis minérales que l'étude géomorphologique a pu dis-

criminer. L'étude archéozoologique indique clairement le statut élitaire de ses habitants. La recherche documentaire ne permet de préciser l'identité de seigneurs qu'à partir du début du XI^e s. (les Donzy). Gien relève alors du diocèse d'Auxerre.

Une occupation médiévale contemporaine a été perçue en Belvédère Ouest. Sur cet espace, un bâtiment maçonné s'installe à mi-pente du coteau. Ce bâtiment à contrefort, très arasé, correspond à une tour ou une grande salle seigneuriale. Elle conserve plusieurs états compris entre la fin du IX^e et le début du XI^e s. marqué par une vie domestique intensive. L'espace interne, fait de nombreux cloisonnements et d'un refend est-ouest, met en évidence des espaces pluri-fonctionnels, probablement dédiés à la vie quotidienne des élites et plus



Gien, fouilles Belvédère Ouest, vue vers l'Ouest (CD45)

particulièrement à la cuisine en raison de la présence de nombreux foyers associés à des trous de piquets. Des sols de plancher sur lambourdes sont envisagés pour certaines zones de cet espace.

Cet habitat, clairement élitare, renvoie aux tours seigneuriales plutôt mises en œuvre par une aristocratie puissante. Il est alors fortement envisageable que ce site castral soit le fait de l'entourage des ducs de Bourgogne.

Le chantier d'Anne de France, la commanditaire du château de Gien, a fait disparaître une stratification comprise entre le XII^e et le XV^e s. très absente des niveaux fouillés tant au Rez-de-Chaussée Bas qu'en Belvédère Ouest. Néanmoins, cette stratification a pu concerner d'autres espaces non explorés du promontoire castral. Des modifications majeures de l'organisation de la plateforme castrale du site voient le jour avec la construction d'une enceinte maçonnée dans la seconde moitié du XII^e s. En 1216, la collégiale Saint-Etienne obtient des statuts royaux. Il s'agit de la première mention de l'église qui existe peut-être auparavant comme chapelle castrale mais dont la présence dans l'espace castral du site n'a pas été approchée.

L'installation d'une salle pavée à refend portant cheminées, lors du chantier du château mis en place durant la régence d'Anne de France, fille de Louis XI, scelle et arase ensuite en partie la stratification médiévale. Les murs sont conservés dans le nouveau programme qui articule vraisemblablement une circulation avec l'église, remaniée en même temps. De nouvelles pièces sont créées mais le site est ensuite rapidement délaissé dès lors que la régence s'achève.

Les travaux menés sous Anne de France ont modelé la plateforme giennoise telle que visible actuellement. La réalisation d'un modèle numérique de terrain à partir

de données croisées concernant le substrat géologique montre un éperon moins régulier. La fouille de la Terrasse sud confirme l'installation des maisons de la ville basse adossées au coteau calcaire en contrebas de l'éperon et du château dont l'assise sud-est a nécessité l'apport de sédiments massifs.

Une petite occupation d'Ancien Régime mal caractérisée se poursuit sur l'espace du Belvédère Ouest. Elle condamne une partie du grand bâtiment de la première période. Ce nivellement participe de l'aménagement des terrasses en front sud de l'éperon et du château. Il achève de faire disparaître le faciès naturel du site. La pente sud se trouve ainsi complètement masquée.

Des installations liées à une des activités artisanales marquent l'espace du Belvédère Ouest alors remanié.

Cet espace connaît une restructuration au début du XIX^e s. avec des chantiers de constructions qui font suite à une ruine avérée de l'église et probablement de l'aile ouest renaissance lors de la période révolutionnaire. Ainsi, l'architecte Pagot crée un presbytère en partie ouest sur un ancien bâtiment médiéval et reprend le plan et l'élévation de l'église. Le Département devient propriétaire du site en 1823 et une prison s'installe dans les ruines et/ ou partie d'élévation du Belvédère Ouest encore présentes.

Après le bombardement allié de 1940 visant à détruire le pont alors que le château de Gien est occupé par les Allemands, le Belvédère Ouest semble avoir été épargné à l'inverse de la ville basse anéantie. Le programme de reconstruction des frères Gélis dès la fin de la seconde Guerre Mondiale fait table rase de ce passé en créant le Belvédère Ouest.

Mélinda Bizri

Gallo-romain

INGRÉ La Gaubardière

Les sondages du 27 juillet au 26 août 2009 à Ingré, aux lieux-dits la Gaubardière, la Grande Nouette, les Garapins, les Achets, étaient destinés à préciser une activité antique d'extraction et de traitement de minerai de fer.

Différents indices observés durant plusieurs années de prospection inventaire aussi bien en terrains de culture que, dans les importantes parcelles boisées à proximité ont permis d'émettre l'hypothèse de cette activité antique : concentration de scories en plusieurs endroits, présence de très nombreuses poupées ferreuses dans un contexte sableux délavé, découverte en milieu boisé proche d'anciennes extractions.

Seul le sondage sur le site principal de la Gaubardière a pu être réalisé, au vu des résultats inattendus qui ont monopolisé la totalité de la période de sondages. En 1996, lors de la prospection, ce site avait été reconnu

comme un habitat gallo-romain avec présence de TCA et céramique. Il est passé inaperçu, car il n'a été, de tout temps, labouré qu'en surface afin de préserver la couche sableuse supérieure et de ne pas faire remonter l'argile du dessous. Les différentes structures archéologiques sont, pour la plupart, préservées car non atteintes par les activités agricoles.

Deux tranchées parallèles, équidistantes de 20 m ont été réalisées, représentant 3,36 % de la superficie totale entrevue du site. Ces tranchées, d'une longueur respective de 62,50 mètres et 40 mètres ont révélé, pour une surface sondée de 168 m² environ, deux occupations apparemment non continues :

- des enclos fossoyés gallo-romains orientés nord-est/sud-ouest, datés du Haut-Empire, recelant de la céramique commune et sigillée.

- des fours mérovingiens qui ont produit, dans la deuxième moitié du VII^e s., des poteries voire des *tegulae* et des modillons. Il est, intéressant de signaler la proximité immédiate du toponyme Selliers, distant de quelques centaines de mètres. Des fosses de même datation, situées aux alentours, complètent ces structures de fours.

La tranchée n°1 a permis la découverte de 2 fours très proches l'un de l'autre (principales formes constatées : pots à cuire, pichets, marmite, coupes, jattes, gobelets ; TCA probablement produite sur place ; présence d'une crapaudine en calcaire ; nombreux ratés de cuisson ; décor à la molette, poinçon) et ont laissé entrevoir, sur le bord nord, l'existence d'un autre four. Nous pouvons penser qu'il existe, comme souvent, une batterie de fours dans le périmètre immédiat des 2 fours mis à jour.

Nous avons constaté, dans la parcelle au sud du sondage, la présence de moellons calcaires, à différents endroits bien circonscrits, qui laisseraient entrevoir la présence d'autres structures de cuisson ou autres. En effet,

dans ce contexte de sable, les moellons calcaires ne peuvent être présents que grâce à l'action anthropique. Ces observations concernent la parcelle sondée XD n°1 et les parcelles cadastrées section XC n° 1, 2 et 3.

En tout état de cause, la majorité des structures observées concernant la période alto-médiévale apparaît à une profondeur moyenne de 40-50 cm.

Ces sondages n'ont donc pas répondu à l'hypothèse de présence d'indices du traitement de minerai de fer mais ont apporté des renseignements très importants concernant la présence d'ateliers de cuisson de céramique et de TCA au VII^e s. contemporains des ateliers de Saran. Les deux structures de four ont fonctionné à la même époque mais nous pouvons émettre l'hypothèse, à l'instar de Saran, que les autres structures pressenties lors de ces sondages aient fonctionné à une autre époque différente.

Philippe Fortin

Âge du Fer

MEUNG-SUR-LOIRE L'Herbaudière, collège Gaston Couté

La fouille de Meung-sur-Loire, au lieu-dit l'Herbaudière, fait suite à un diagnostic réalisé sous la direction d'Amélie Laurent, du service archéologique départemental du Loiret, qui avait mis au jour un enclos quadrangulaire laténien. Près de deux hectares ont été décapés afin de mettre en évidence cet enclos et ses abords immédiats. Les vestiges se sont révélés plus importants que ce qui était supposé : large fossé, bâtiments multiples, petites fosses dépotoir, fours, ensemble sépulcral, composent cette occupation qui débute au V^e s. av. J.C. et se termine à la fin du I^{er} s. av. J.C.

Un petit ensemble sépulcral

Les vestiges du V^e et IV^e s. av. J.C. concernent un petit ensemble sépulcral comportant huit inhumations livrant des restes humains en très mauvais état de conservation : deux fosses ne livrent aucun reste, trois quelques fragments osseux, et trois autres, des squelettes suffisamment complets pour permettre d'observer que les individus reposaient sur le dos, la tête au nord, les membres majoritairement en extension. Les restes dentaires sont les seuls indices permettant de proposer un âge au décès supérieur à 15-20 ans.

Cet ensemble sépulcral s'inscrit dans un espace rectangulaire, réduit (6 m par 12 m). Les sépultures semblent former deux groupes séparés par environ 5 m, l'un au nord-ouest (5 fosses) et le second au sud-est (3 fosses). Les fosses suivent deux orientations distinctes : l'une nord-sud et l'autre nord-est-sud-ouest. Aucune corrélation ne peut être effectuée entre ces caractères et les datations des sépultures.

Le mobilier d'accompagnement des défunts correspond à sept fibules, dont six en fer et une en bronze. Les data-

tions s'échelonnent du Hallstatt D3/La Tène A (500-400 av. J.C.) à La Tène C1 (250-180 av. J.-C.). Nous remarquerons particulièrement une fibule de type Duchcov classique, en bronze.

Un établissement à vocation agropastorale de la fin de La Tène

Les vestiges des II^e et I^{er} s. sont les plus importants. Ils se composent tout d'abord d'un enclos quadrangulaire trapézoïdal isocèle, de 80 m de côté non parallèle, 77 m pour la base sud, 62 m pour la base nord. Cet imposant fossé atteignait en façade, sur sa branche orientale, 4 m d'ouverture et 1,8 m de profondeur. Si le talus lié au creusement du fossé n'a pas été directement identifié, l'espace, entre le fossé et les premiers éléments construits à l'intérieur de l'enclos, permet de supposer une emprise au sol du talus d'environ 6 m. Quelques indices permettent de supposer que ce talus était maintenu par des aménagements en bois. Un porche, installé à l'interruption du talus, permettait de contrôler l'accès à l'espace enclos. Il a connu deux états. Il fut tout d'abord constitué de quatre poteaux, délimitant un espace de 3,8 m de long pour 3,5 m de large, puis, après un probable incendie, fut reconstruit sur une base de deux poteaux ménageant un passage de 2,1 m environ.

À l'intérieur de l'enclos, 4 groupes de trous de poteaux matérialisent l'emplacement de 10 bâtiments, plusieurs fois détruits par des incendies et reconstruits au même emplacement. Dans l'angle nord-ouest, un premier ensemble de 8 poteaux comprend sans doute deux bâtiments sur 4 poteaux, dont la fonction semble liée à du stockage. Face à l'entrée, un groupe de 28 poteaux paraît dessiner le plan de 3 bâtiments, dont un particulièrement complexe mais rigoureusement implanté. Dans l'angle sud-ouest, un petit bâtiment de type grenier est identifié.



Meung-sur-Loire, L'Herbaudière, collège Gaston Couté, plan avec les ensembles de bâtiments (F. Mercey, Inrap)

Enfin, dans l'angle sud-est, 4 bâtiments sur 4 poteaux porteurs sont reconnus, dont un petit grenier. Les importants dépôts domestiques dans les fossés attenants, ainsi que la présence de fosses dépotoirs comportant un abondant mobilier composé de céramiques, amphores, faunes, et quelques éléments métalliques, permettent d'interpréter cet ensemble comme de l'habitat. Signalons, au sein de l'enclos, un puits, qui n'a pas pu être fouillé intégralement.

À l'extérieur de l'enclos, à l'est, trois autres bâtiments, quelques fosses dépotoirs, et deux fours attestent de l'utilisation de cet espace à des fins domestiques ou agropastorales. Ces installations sont limitées au nord

par un petit fossé, axé ouest-est rejoignant le fossé d'enclos principal dans l'angle nord-est.

Les éléments réunis au cours de cette opération permettent d'entrevoir une occupation dont le mobilier atteste la vocation agropastorale. Mais, la présence d'éléments d'importation, la stricte organisation interne et sa persistance malgré les destructions par le feu, l'imposant fossé de façade et son talus, probablement doté d'un système de retenue des terres, le porche, attestent du caractère ostentatoire de cet établissement.

Florent Mercey

Âge du Bronze

MEUNG-SUR-LOIRE, Extension Parc Synergie Val de Loire, Les Grands Champs

Âge de Fer

La fouille menée en novembre 2011 à Meung-sur-Loire, les Grands champs, ne livre que de fugaces vestiges d'occupations appartenant à la Protohistoire, à l'Antiquité, et au XV^e s.

Les éléments protohistoriques sont représentés par du mobilier en épandage, ainsi que par quelques faits. Le mobilier, dont la conservation est altérée se situait dans une dépression naturelle, au comblement lent, qui a pré-

servé un mobilier provenant du glissement progressif et latéral de couches d'occupation limitrophes. Certains éléments mobiliers peuvent être attribués au Néolithique, probablement moyen, mais également à la Protohistoire, au sens large. D'autres indices d'une occupation néolithique ont été mis en évidence. Il s'agit des lambeaux d'une occupation représentée par trois trous de poteaux attribués au Néolithique, de dimension modeste et peu ancrés. Leur disposition ne permet pas de restituer un

plan de bâtiment. La datation n'est en outre que peu assurée, car elle repose sur un seul tesson découvert dans le comblement d'un de ces poteaux.

Notons la présence d'une petite incinération, probablement antique, livrant les vestiges osseux d'un adulte. Seul le fond du vase a été conservé. Son isolement peut paraître surprenant. Une datation ¹⁴C est en cours. Un réseau parcellaire comprend plusieurs fossés, probable-

ment bordiers d'un chemin. Le mobilier découvert permet de dater le comblement de ces fossés au XV^e s.

Ainsi, les occupations identifiées sont peu marquées, ne comprenant que quelques éléments protohistoriques préservés par un contexte topographique particulier, probablement perturbés par l'occupation médiévale.

Florent Mercey

Moyen Âge

NEUVILLE-AUX-BOIS Sud de Montfort, les Selliers

Cette seconde phase de l'intervention, commencée en 2007, a permis la fouille sur 4370 m² d'environ 500 vestiges appartenant à un hameau situé en bordure de chemin dont l'occupation s'étend entre la fin XI^e s. et le milieu du XIII^e s. L'évolution des principaux éléments structurants (notamment les chemins et les enclos fossés) et les datations céramiques obtenues permettent de supposer trois périodes principales d'occupation. Ce hameau, apparu ex nihilo à la fin XI^e s., est formé par au moins deux unités d'habitat et d'exploitation de paysans-tisserands, en vis-à-vis d'un chemin. Si les activités agricoles semblent majoritaires pendant toute l'occupation du site, les multiples ateliers de tisserand attestés et des indices mobiliers (semences de chanvre et de lin, lissoirs en verre, etc.) attestent d'une activité secondaire dédiée à la production textile récurrente. Dès le milieu du XII^e s., une nette différenciation sociale des résidents

au sein de ce hameau indique l'apparition d'un établissement d'une petite élite rurale capable de contrôler et modifier les terrains à son profit. Des indices mobiliers convergents permettent de supposer que le milieu du XII^e s. correspond à une relative prospérité générale qui se poursuit sans doute pendant la seconde moitié du siècle. Parallèlement, la voirie se densifie et un carrefour est créé. Une décrue de l'occupation semble perceptible pendant la première moitié du XIII^e s., et elle semble toucher initialement l'habitat de paysans-tisserands, le plus modeste. L'habitat élitaire, le plus pérenne, est abandonné au milieu du siècle, seul l'usage de la voirie se poursuivant, au moins un temps. La création et l'abandon de ce hameau sont sans doute à mettre en relation avec des facteurs locaux ou micro régionaux mal documentés.

Bruno Vanderhaegen

Âge du Fer

Moyen Âge

ORLÉANS La Motte Sanguin

Gallo-romain

La fouille de la Motte Sanguin à Orléans s'est déroulée préalablement à la construction d'un hôtel-résidence de tourisme et d'un parking souterrain. L'opération est située à l'angle sud-est du cœur de ville d'Orléans, à cent mètres environ du lit actuel de la Loire et à flanc de coteaux. Elle fait suite au diagnostic archéologique réalisé sous la direction de Sébastien Jesset aux mois de mars et d'avril 2005 qui a notamment mis au jour les vestiges du système défensif construit à la fin du XV^e s. et modernisé au début du XVI^e s.

Les vestiges de l'Antiquité sont très peu présents dans l'emprise fouillée. Ceci est la conséquence directe des bouleversements importants qu'a subi le secteur avec la construction des fortifications médiévales et modernes. On notera tout d'abord des travaux de nivellements assez conséquents. Le substrat a été mis à nu avant d'être remblayé sur plus d'un mètre d'épaisseur par des apports de grave calcaire dans l'objectif d'une mise en terrasses du flanc du coteau, dans la première moitié du I^{er} s.

Quelques indices tendraient à voir dans les niveaux d'occupations préservés – avec toutes les réserves qui

s'imposent – un espace extérieur. La présence d'un habitat est cependant fortement soupçonnée.

Quelques vestiges antérieurs à l'établissement du système défensif sont présents au nord-est de la zone. Il s'agit d'une série de fosses ou creusements à la taille imposante, que la rareté de mobilier céramique ne permet pas de dater avec précision. La plus importante est assimilée à une carrière de marne calcaire.

Les vestiges du système défensif construit au XV^e ont été mis au jour. Il s'agit d'une part d'un tronçon de courtine, entre les tours de l'Étoile au nord et de la Brebis au sud, ainsi que du fossé attenant.

Dans la première moitié du XVI^e s, un ensemble de modifications et d'améliorations sont apportées au système défensif. Une terrasse d'artillerie ou fausse braie est construite au pied de la courtine. Le fossé est recreusé. C'est probablement à ce programme architectural qu'il faut rattacher la construction du fort de la Brebis, plus au sud à l'extérieur de l'emprise de fouille. Au même moment est édifiée intra-muros, à l'emplacement d'anciennes habitations, la fameuse « motte »,

cavalier constitué des terres issues de l'élargissement du fossé.

C'est donc l'ensemble du système défensif qui est revu à cette occasion. Ces travaux sont rendus nécessaires par l'archaïsme de l'enceinte à une époque où l'adaptation des fortifications à l'artillerie s'est largement répandue.

Après les deux sièges qu'a subi la ville lors des guerres de religion en 1562 et 1567, les fortifications perdent rapidement leur utilité et sont en partie détruites à la fin du XVIIIe s. C'est donc sur un vaste terrain démilitari-

sé qu'est transférée dans les années 1790-1793, une manufacture de coton située jusque-là en ville et dont certains vestiges ont été mis au jour. Enfin, c'est à une minoterie attestée par les sources au milieu du XIXe s. que doit être rattachée une construction dégagée à l'est de la fouille, présentant une mise en œuvre singulière. Après 1860, les terrains sont un temps la propriété des hospices d'Orléans avant qu'une école d'artillerie n'y soit installée en 1874.

Grégory Vacassy



Orléans, la Motte Sanguin, les différentes accrues dans la partie orientale de la ville d'Orléans, avec le tracé d'un possible premier état de fortification (G. Vacassy, Inrap)

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS 8-10 rue des Halles

Gallo-romain
Époque moderne

À Orléans, non loin de la Loire, le site de l'îlot A de la ZAC des Halles couvre une petite superficie d'environ 100 m², mais son épaisseur stratigraphique est relativement conséquente (entre 101 et 97,40 m NGF) et couvre une séquence chronologique de plus de vingt siècles.

Les premières occupations apparaissent entre le II^e et le I^{er} s. av. J.-C., sous la forme de structures excavées, dotées de constructions sur poteaux. D'autres entités de petites surfaces se créent, comprenant des bâtiments et

des surfaces de circulation aux alentours. Ces espaces ne semblent pas dévolus au travail du métal, contrairement à ce qui a été observé sur la majorité des autres sites orléanais pour ces périodes.

À la période gallo-romaine précoce, l'espace est réorganisé par un système fossoyé dont l'élément principal est un fossé d'axe nord/sud. Ces éléments participent d'un nouveau schéma parcellaire de la ville, tel qu'il se met en place alors à Orléans.

Pendant le Haut-Empire, le site connaît une longue période où la fréquentation n'est guère perceptible, après la mise en place au sud d'un sol de grande envergure, qui pourrait faire partie intégrante du système d'esplanade, déjà reconnu au sud-est de la ville. Cependant, un habitat de qualité a probablement été édifié à l'est du site et détruit lors d'un incendie dans le courant du I^{er} s.

Le site connaît un regain d'activité au Bas-Empire. Un bâtiment s'installe dans la partie orientale et peut comporter plusieurs pièces, réparties sur deux niveaux étagés en terrasses. Au IV^e s., il est remplacé par une autre construction qui s'étend un peu plus à l'ouest le long duquel des circulations s'effectuent. L'hypothèse d'un passage abrité, ou d'une petite ruelle desservant l'arrière a été envisagée. Cette construction est dotée d'un conduit d'évacuation d'eau le long duquel des circulations s'effectuent. Il faut noter la présence de niveaux d'occupations attestés pour le V^e s. Il est possible qu'un bâtiment s'installe ou continue de vivre dans l'emprise de celui créé au IV^e s. à l'est. Un petit bâtiment sur poteaux s'implante peut-être dès cette époque au nord-ouest du site. Des activités métallurgiques se développent durant cette période.

Le site montre des signes tangibles d'une reprise d'activité au cours du haut Moyen Âge avec des sols extérieurs aménagés et un fossé nord-sud qui signale un élément persistant d'évacuation des eaux, sans qu'on puisse préciser la période où il est en service (VI^e-VIII^e s. ?). Ces éléments attestent que des niveaux de sol du haut Moyen Âge peuvent être préservés dans cette

partie de la ville. L'occupation se densifie au cours du IX^e s. où l'on note la construction de puits, d'un four, de niveaux de sol. La fréquentation se poursuit au X^e s. avec un bâtiment implanté au centre du site et accueillant sans doute un foyer.

À partir de ce siècle, le site semble connaître une certaine désaffection sur une durée assez longue, jusqu'au XII^e s. Les seules structures identifiées semblent relever d'une activité d'extraction de matériaux en relation avec la carrière qui s'est implantée sur le site de la Charpenterie aux alentours du XI^e s.

Les XIII^e-XIV^e siècles voient s'édifier un bâtiment sur cave au sud-est du site. À l'ouest, l'espace semble non bâti et peut se subdiviser en deux parcelles, l'une au nord, l'autre au sud, puisque deux puits sont réalisés en même temps que les murs du bâtiment. Le site se couvre de plus en plus de murs, qu'ils relèvent de bâtiments ou de limites parcellaires. Cela correspond à une densification des parcelles urbaines qui a été mise en évidence par ailleurs et qui se poursuit au XVI^e s. Entre le XIII^e et le XVI^e siècle, une activité se développe sur la majeure partie du site. Elle se caractérise par le recours à des fosses dont les parois réalisées en limon évoquent l'utilisation de bains. Elles pourraient correspondre, entre autre, à des travaux de mégisserie ou de rouissage du lin, ces activités étant attestées dans le quartier aux époques médiévales et modernes.

Sylvie Serre

L'exploration en 2012 de la place du Cheval Rouge située à l'ouest du *castrum*, dans le bourg Dunois, a porté sur une surface de 2000 m² et a permis de retracer l'histoire de ce quartier périphérique depuis La Tène finale.

Avant la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., le site correspond à un espace rural ou semi-rural, en contact direct avec des zones péri-urbaines et urbaines. Les premières occupations entre la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. et le II^e s. apr. J.-C. prennent la forme d'une vaste opération de décaissement et de viabilisation du terrain, dans le but probable d'accueillir de nouveaux îlots d'habitation et d'étendre ainsi l'agglomération dans un secteur jusqu'alors non urbanisé. Il faut attendre le II^e s. apr. J.-C., alors que l'espace de la place du Cheval-Rouge n'avait reçu jusque là aucune occupation pérenne, pour voir la construction d'une structure de grande ampleur, dont nous est parvenue peu d'éléments, mais dont un fragment d'entablement monumental et les tranchées de récupération permettent de mesurer l'importance.

Cette zone est délaissée lors de la construction du *castrum* dans la deuxième moitié du IV^e s. et le bâtiment

sera intégralement démantelé. Le terrain semble alors délaissé jusqu'à l'apparition au nord des premières sépultures dans la deuxième moitié du VIII^e s. probablement en lien avec une chapelle ou un lieu de culte installé hors emprise. Au IX^e et X^e s., l'espace se partage entre un habitat sur la moitié sud le long d'une voie est-ouest et le cimetière qui se développe.

Au XI^e s., parallèlement à une rétraction du cimetière vers le nord, l'habitat cède la place à la première église Saint-Paul. Les inhumations vont alors progressivement se faire à l'intérieur de nouveau lieu de culte. L'emplacement de l'ancien cimetière va accueillir une activité d'extraction de calcaire, sous la forme de carrières desservies par des puits, avant de devenir une zone d'habitat dès le XIII^e s. L'église Saint-Paul sera modifiée à plusieurs reprises entre la fin du XII^e et le XVII^e s., accompagnant la densification du quartier.

Le bombardement du quartier en 1940 et l'incendie qui suivra, verra la transformation de cet espace en place.

Sébastien Jesset



Orléans, place Du Cheval Rouge, vue générale vers le nord de la fouille (S. Jesset, SAMO)

Moyen Âge

ORLÉANS CLEO, 2^{ème} ligne de tramway, rue Jeanne-d'Arc et place Sainte-Croix

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée rue Jeanne-d'Arc et place Sainte-Croix. Elle a concerné une superficie de 1823 m², fouillée en 5 zones discontinues.

La place Sainte-Croix est localisée dans le centre historique et accueille la cathédrale qui lui a donné son nom. La rue Jeanne-d'Arc est située dans le prolongement de la place qu'elle relie à la place De Gaulle à l'ouest. La fouille a été limitée en profondeur aux espaces affectés par le projet de construction de la plate-forme et des quais, et de la requalification de la place. Aussi, les investigations se sont très ponctuellement poursuivies au-delà d'une profondeur de 2,50 m. La présence de très nombreux réseaux a fortement morcelé l'espace disponible, obligeant à se concentrer sur des vestiges épargnés parfois d'emprise très réduite. La fouille s'est arrêtée sur le toit des vestiges antiques. Si l'on excepte le mobilier céramique gaulois redéposé dans des structures postérieures, les premiers vestiges identifiés par la fouille se rattachent à la période antique.

Ils concernent la ville du Haut-Empire, et prennent principalement la forme d'une rue nord-sud place Sainte-Croix

(identifiée comme le *cardo* principal de la ville gallo-romaine) et de constructions dont l'orientation est conforme à celle de la rue, réparties sur l'ensemble des zones de fouille. Les édifices correspondent à des structures d'habitat, aisé à l'est place Sainte-Croix, de statut moins facile à déterminer pour les autres zones.

La construction de l'enceinte urbaine (3^e quart du IV^e s. ?) a laissé des traces en zones 3 et en zone 5. Dans la première, il s'agit du mur de la courtine, observé sur une très faible portion. Dans la seconde, ce sont les restes d'un tronçon ponctuellement monumentalisé du *cardo* qui a été mis en évidence. Synchrones de la construction de l'enceinte, cette rue met en scène le passage de la porte Parisie. Elle est prolongée au sud par la rue à nouveau constituée de matériaux habituels (revêtement constitué de petits blocs de matériaux locaux), et au nord probablement par un pont franchissant le fossé situé en avant de la muraille. La construction de cette enceinte coupe l'aire d'étude en deux, les zones 1 et 2 à l'ouest étant situées hors-les-murs, les zones 3 à 5 restant confinées à l'intérieur de la fortification.

Dans la ville close, des bâtiments antérieurs à la construction de l'enceinte perdurent, et d'autres sont construits,

respectant toujours les axes de constrictions antiques. Vers le VII^e s. un vaste édifice (de l'ordre de 100 m²) est construit, encadré par deux cours réparties au nord et au sud. Il est entièrement maçonné, pourvu d'une forte élévation, voire d'un étage, et couvert de tuiles alto médiévales, probablement fabriquées dans les ateliers proches de Saran. Situé en rive ouest de la voie monumentale encore en fonction, il fait face à la cathédrale primitive Sainte-Croix. Ce bâtiment, malgré quelques modifications au IX^e s., est en activité jusqu'au X^e-XII^e s., sa démolition ne pouvant être datée précisément. La qualité de la construction et du mobilier (céramique et verre) laisse deviner un habitat de qualité. Aucun indice ne permet de savoir quelles occupations reçoivent les espaces laissés hors-les-murs à l'ouest de l'enceinte. Tout au plus peut-on suggérer que les activités diffèrent de celles de la période antique, et ne comportent pas d'excavations importantes.

Aux VII^e-VIII^e s., une rue apparaît à l'extrémité ouest de la rue Jeanne-d'Arc, sans que l'on sache au sein de quel environnement elle se situe. Plus à l'est, au pied de l'enceinte, les premiers vestiges étudiés se rapportent à des sépultures et une construction du IX^e s., probablement l'église Saint-Sulpice et son cimetière.

Intra muros, les constructions se font progressivement plus denses, et le parcellaire se fixe dès les XI^e-XIII^e s. *Extra-muros*, il faut attendre les XIII^e-XIV^e s. pour que l'on puisse assurer que le parcellaire est stabilisé.

Deux grands changements affectent encore l'emprise d'étude. À partir du XI^e s., le côté occidental de l'enceinte perd de son importance militaire, et les communications vont se faire plus nombreuses entre le vieux *castrum* et le faubourg qui s'est développé à l'est. Dans l'emprise de la rue Jeanne-d'Arc, le fossé qui se trouvait au pied de l'enceinte est alors comblé, et une poterne est ouverte dans la muraille, probablement au X^e-XI^e s.

C'est au XVIII^e s. qu'est créé un large parvis devant la cathédrale (place Sainte-Croix), suivi au milieu du siècle suivant par la création d'une rue en face de l'édifice, actuelle rue Jeanne-d'Arc (le tronçon le plus occidental ne sera toutefois réalisé qu'après la seconde guerre mondiale). Ces créations se font au prix de la destruction de dizaines de maisons, et donnent à ce secteur de la ville la physionomie qu'on lui connaît actuellement.

Pascal Joyeux

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS

CLEO, 2^{ème} ligne de tramway, place De Gaulle

Gallo-romain
Époque moderne

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée Place de Gaulle. Elle a concerné une superficie de 2800 m², fouillée en 5 zones discontinues. En dehors de quelques traces mobilières sporadiques du Néolithique et du III^e s. av. J.-C., l'histoire du lieu ne débute véritablement qu'au II^e s. av. J.-C. On est alors dans un quartier qui associe artisanat métallurgique et habitat. Ce quartier, le plus nord occidental de l'agglomération gauloise d'Orléans, se développe le long d'un axe de circulation nord-ouest/sud-est qui relie l'espace et la ville.

Dans les premières années de notre ère, une vaste place est créée, autour de laquelle s'organisent des structures d'habitat. Elle est remplacée dans les décennies suivantes par une rue qui reprend l'axe nord-ouest/sud-est, complétée par deux rues nord-sud et un probable carrefour aménagé. Entre ces voies se développent des habitations, dont au moins une *domus* dotée d'un balcon. Au III^e-IV^e s., les maisons sont détruites et les rues disparaissent, à l'exception de l'axe principal qui perdure. Pour autant ce secteur, qui va rester hors de l'enceinte du IV^e s., n'est pas totalement abandonné et les traces modestes d'au moins une construction et d'une activité de récupération de matériau ont été identifiées ainsi que la présence de mobilier des IV^e-V^e siècles.

À partir du VIII^e s. coexistent un espace d'habitat, matérialisé par des dépotoirs et des silos, et quelques sépultures. Ces vestiges sont ceux du bourg Dunois.

Au début du XI^e s., ce bourg est ceint d'un fossé, remplacé à la charnière des XIII^e-XIV^e s. par une accrue de l'enceinte gallo-romaine. Celle-ci est constituée d'une courtine précédée d'un fossé (pas de lice entre les deux) et d'une porte (la porte Renart), encadrée de deux tours en fer à cheval. Le fossé du bourg Dunois devient l'avant-fossé de ce système défensif. Des habitats se développent de part et d'autre de cette enceinte, à l'intérieur dans le bourg désormais protégé et à l'extérieur dans le nouveau faubourg.

Au début du XV^e s., l'avant fossé est comblé et remplacé, au droit de la porte, par un boulevard (fossé en U doublé d'une plate-forme en terre). Celui-ci est renforcé au milieu du siècle par un mur qui épouse le contour du fossé. Au plus tard lors du siège de 1428-1429, les maisons du faubourg les plus proches du boulevard sont détruites.

Après la construction d'une enceinte plus vaste à la fin du siècle, les fossés sont comblés, le boulevard est démoli et l'enceinte est progressivement intégrée au nouveau bâti qui se met en place. Les îlots constitués à l'époque moderne ne sont détruits que lors du bombardement de 1940. Une place est alors créée, qui deviendra l'actuelle place De Gaulle.

Pascal Joyeux

À l'occasion de la construction de la deuxième ligne de tramway de l'agglomération orléanaise, une fouille a été réalisée place de l'Étape. Elle a concerné une superficie de 1400 m², fouillés en trois phases opérationnelles, en novembre et décembre 2009, et entre janvier et mars 2010.

La place de l'Étape est localisée dans le centre historique, au nord de la cathédrale Sainte-Croix, entre les deux bâtiments de l'actuel Hôtel de Ville d'Orléans.

La fouille a été limitée en profondeur aux espaces affectés par le projet de construction de la plate-forme, des quais, et de la requalification de la place. Aussi, les investigations ne se sont que très ponctuellement poursuivies au-delà d'une profondeur de 2,50 m. La présence de très nombreux réseaux a fortement morcelé l'espace disponible, obligeant l'opération à se dérouler sous la forme de fouille de 37 secteurs, séparés les uns des autres par les tranchées d'installation des câbles et canalisations.

La fouille s'est arrêtée au niveau des vestiges antiques. Ont été repérés pour cette période : à l'ouest du site, les restes d'un bâtiment comportant des sols de mortier hydraulique, et à l'est, les vestiges d'une rue nord-sud. Ces vestiges, attribuables aux III^e-IV^e s., correspondent à un quartier d'habitat aisé, en bordure d'une voie réputée être le *cardo maximus*.

La construction de l'enceinte urbaine (3^e quart du IV^e s. ?) laisse le secteur de la place de l'Étape hors les murs, face à la porte nord de la ville (connue à l'époque médiévale sous le nom de porte Parisie). Pour les V^e et VI^e s., aucun vestige n'est perceptible en dehors d'un remblai qui masque les traces des bâtiments antérieurs, et de mobilier céramique en quantité importante, en position secondaire dans les structures plus tardives. Dès cette période, la rue située dans l'axe de la porte disparaît, probablement au profit d'un nouveau tracé, dévié en dehors de la zone d'étude.

Entre le VII^e et le X^e s., des sépultures sont présentes sur le site. Elles s'organisent en deux groupes distincts : un ensemble en limite nord-orientale de la fouille accueille les adolescents et les adultes, tandis qu'un autre ensemble, au nord-ouest, est réservé aux sujets immatures. Ce second groupe est localisé aux abords de deux bâtiments dont les vestiges sont très mal conservés. L'un

d'eux, le plus méridional, est très probablement une chapelle ou une église.

Entre le X^e et le XII^e s., la disparition des structures funéraires semble liée à une réorganisation d'ampleur des édifices. Celle-ci est peut-être due à la reconstruction qui touche Orléans, notamment après le grand incendie de 989, et à la mise en place concomitante du réseau paroissial.

Du XII^e au début du XV^e s., deux phénomènes s'accroissent simultanément : la densification du tissu bâti se traduit par la construction au nord de bâtiments accompagnés de cours, qui appartiennent à un faubourg d'habitation, et les reconstructions et transformations incessantes du bâtiment religieux initial, qui dès lors est assimilé à l'église Saint-Chéron, église paroissiale mentionnée au XIII^e s. dans les textes. À cette dernière est adjointe une annexe au nord, mitoyenne des maisons du faubourg. Autour de l'église, on inhume toujours préférentiellement les immatures, les adultes restant cantonnés en limite orientale du site.

Le site est désormais bordé au sud par une rue nord-est / sud-ouest (future rue Pavée). Il est alors probablement situé sur une légère hauteur, dominant les terrains avoisinants au sud et à l'est.

Avec la mise en défense de la ville avant le siège de 1428-1429, le faubourg est rasé, y compris les églises. Un fossé de 25 m de large environ est creusé sur la moitié sud du site. On ignore toutefois s'il s'agit du fossé de ville, de celui de la barrière, ou de celui du boulevard qui le remplace au début du XV^e s. La construction, entre la fin du XV^e et le milieu du XVI^e s. d'une nouvelle enceinte plus vaste, insère désormais l'espace étudié dans la ville close. Le fossé de la place de l'Étape est comblé, l'ancien mur de ville situé plus au sud est en partie démoli. Le quartier est reconstruit selon un nouveau schéma urbain. Une place est aménagée, actuelle place de l'Étape, autour de laquelle les constructions vont se répartir.

Les grands projets d'urbanisme du milieu du XIX^e s. entraînent le nivellement de la place qui reçoit alors son pavage, la partie sud est excavée de près de 2 m, afin de la mettre à niveau de la place Sainte-Croix, nouvellement créée. Seuls les travaux de réseaux et les réfections de voirie affectent désormais cet espace.

Pascal Joyeux

L'opération est contiguë à l'accès nord du pont de l'Europe, qui a déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques dont la dernière a eu lieu en 2006-2007.

La fouille réalisée en janvier et février 2010 sur 2530 m² dans le cadre des travaux de la 2^e ligne de tramway de l'agglomération orléanaise a permis de repérer les ves-

tiges (fossés et ornières) de la voie Orléans-Blois-Tours. Créée dès l'époque gallo-romaine, elle est régulièrement entretenue et s'est maintenue jusqu'à nos jours. Pour l'Antiquité, elle se développe dans un environnement rural et probablement agricole.

Durant le haut Moyen Âge (période carolingienne ?), un silo, installé au sud de la voie, est à rattacher à la présence d'un habitat communautaire, constitué dans le courant du IX^e s.

Du X^e s. au début du XII^e s., deux cimetières, l'un au nord et l'autre au sud de la voie, sont liés à la présence, en

bordure sud de la voie, d'un établissement religieux qualifié d'« hôpital ». Celui-ci est cédé en 1113 à l'abbaye de Fontevraud, dont il devient le premier prieuré. Sa limite nord se fixe vers le milieu du XII^e s., d'abord sous la forme d'un large fossé, puis d'un mur de clôture. Pour le bas Moyen Âge et la période moderne, seules quelques constructions ont été mises au jour, adossées au mur périphérique de l'établissement. Il s'agit peut-être de constructions qui deviennent, au XVII^e s., les bâtiments de l'hôtellerie du prieuré de la Madeleine.

Pascal Joyeux

Âge du Fer
Moyen Âge

ORLÉANS

ZAC Bourgogne, rue Calvin, rue de l'Université et rue du Gros Anneau

Gallo-romain
Époque moderne

La fouille de l'îlot Calvin à Orléans (Loiret) a eu lieu durant quatre mois de novembre 2010 à février 2011. Elle s'intègre dans le projet de Zone d'Aménagement Concertée Bourgogne de trois îlots du centre historique d'Orléans, aux abords orientaux de la muraille antique. Cette fouille est la seconde des quatre opérations archéologiques confiées à l'Inrap dans l'emprise de la ZAC. L'étude documentaire menée par le SAMO et les sondages archéologiques réalisés par l'Inrap en 2008 ont alors permis de mettre en évidence une occupation continue depuis le II^e- I^{er} s. av. J.-C. jusqu'à nos jours. Compte tenu de l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation du sous-sol, une fouille archéologique a été prescrite en préalable à la réalisation du projet d'aménagement.

Sur l'îlot Calvin, la fouille précède la construction de locaux pour le Conseil régional. D'une surface totale de 3294 m², elle occupe une partie du versant du coteau nord/sud de la Loire. La surface étudiée est d'un seul tenant, mais les secteurs fouillés, sondés et nettoyés sont disjoints. La stratification observée atteint jusqu'à 8 m d'épaisseur, mais la mise en place d'un zonage assorti de l'obligation de respecter des cotes de fond de fouille imposées par le cahier des charges scientifique n'a permis d'étudier qu'une faible part du potentiel archéologique du site. Les résultats de la fouille sont d'un grand enseignement pour l'histoire de la ville, surtout dans leur mise en perspective avec les données de la fouille de la rue Saint-Flou.

Les observations confirment la limite occidentale d'un talweg à l'ouest de l'îlot Calvin. Sa largeur considérable, comprise entre les rues de l'Université (à l'ouest) et de la Tour Neuve, voire la place Saint-Aignan (à l'est), est de 170 à 270 m d'ouverture maximum.

L'occupation gauloise est continue entre la charnière II^e-I^{er} s. av. J.-C. et -30/-10. Elle est accompagnée d'une nette intensification de l'activité humaine. Les espaces extérieurs présents dans tous les secteurs subissent l'impact direct de l'occupation domestique environnante,

en particulier à l'ouest de l'espace étudié. L'occupation se développe jusqu'au talweg, et prend place sur tout son versant occidental.

Grâce aux observations effectuées rue Saint-Flou et sur l'îlot Calvin, on dispose d'arguments très sérieux qui accrédi teraient l'hypothèse que la topographie originale du secteur ait opportunément constitué la limite orientale de l'oppidum gaulois. L'occupation protohistorique fortement stratifiée présente à l'ouest, est un pendant significatif au « vide » constaté de l'autre côté de la vallée. Les phases d'occupations, identifiées, matérialisent l'extension la plus orientale d'une occupation domestique à caractère urbain, dont le statut demeure cependant difficile à préciser.

Entre 30-10 av. J.-C. et 20 apr. J.C., le quartier est restructuré, pour répondre à une volonté de lotissement et d'extension urbaine. Cela se concrétise par une phase de remblayage massif d'une partie des versants ouest (îlot Calvin) et est (rue Saint-Flou) du talweg. Ces travaux sont suivis d'aménagements dont la nature est incertaine, de même que la structuration parcellaire générale. Les aménagements identifiés pour la période 20-25/400 apr. J.-C. ne peuvent être rattachés au centre monumental public, dont on suppose la présence à l'ouest du site et de la rue de l'Université. Il s'agit d'un quartier d'habitation à vocation artisanale où une activité de verrier est attestée au I^{er} s. Les terrains, occupent une place particulière, en limite du talweg qui au I^{er} s. est encore « grand ouvert ».

La dépression est progressivement remblayée aux II^e et III^e s. Dans le courant du IV^e s., des aménagements structurés, à l'emplacement de cette ancienne zone de rejet, montrent que ces terrains sont intégrés au réseau urbain. Alors que la ville est cantonnée par une enceinte, le processus de transformation de l'espace urbanisé se traduit par une diminution de la pression urbaine et une redistribution des entités spatio-fonctionnelles. L'îlot Calvin est finalement assez proche du siège épiscopal qui constituera un des cœurs de la cité à venir.



Orléans, ZAC Bourgogne, rue Calvin. Stratification : vue vers le nord de la stratification antique et haut Moyen Âge conservée dans l'emprise du bâtiment de l'ancienne université médiévale, rue de l'Université (Didier Josset, Inrap)

C'est sans doute pourquoi l'occupation de la fin du Bas-Empire se maintient à un bon niveau, et qu'elle se poursuit durant l'Antiquité tardive, aux IV^e et V^e s., aux abords du talweg toujours bien présent dans le paysage urbain. La probable dévolution fonctionnelle des parcelles médiévales primitives se rapporterait au seul domaine domestique, jusqu'à la fin du VII^e s., malgré le fléchissement apparent de l'activité aux VI^e et VII^e s. Comme pour les siècles précédents, on ne connaît pas d'éléments structurants pour cette période. Les fosses de rejets secondaires sont omniprésentes, et le mobilier et l'alimentation carnée attesteraient une population urbaine plus ou moins aisée.

À partir du milieu du VIII^e s., on perçoit une intensification très nette de l'occupation domestique avec l'apparition des premières latrines dans des espaces de type cour ou jardin à proximité d'un ou plusieurs habitats. Le niveau de vie des habitants ne faiblit pas. L'analyse comparée des assemblages de mobilier suggère la récupération des matériaux métalliques est à l'œuvre.

Aux XI^e et XII^e s., les creusements de fosses sont moins nombreux et le premier puits est attesté. Le renforcement

de la structuration du sol et l'organisation plus stricte du parcellaire sont deux phénomènes en progression. L'ancien talweg est probablement aménagé et habité ; il est possible que la rue du Gros-Anneau soit désormais tracée. La fonction domestique des lieux semble exclusive. Pour les XIII^e et XIV^e s., les tendances antérieures se confirment. Cours et jardins sont présents en cœur d'îlot. Les fosses de type dépotoir sont totalement absentes ; on ne repère plus que des latrines et un puits. Le parcellaire demeure inconnu dans sa forme et dans son organisation.

Si on ne dispose quasiment d'aucune donnée sur l'îlot qui se trouve à l'est de la rue du Gros-Anneau, on sait qu'à l'ouest, l'îlot Calvin est désormais bien circonscrit par les rues des Écoles (rue de l'Université), du Roche du Chameau (rue Calvin) et la rue du Gros-Anneau. La topographie est proche de celle du paysage urbain actuel car le talweg est complètement comblé. La rue du Gros-Anneau connaît plusieurs changements d'orientation jusqu'au XVII^e s. Le parcellaire d'origine médiéval fait l'objet de nombreuses restructurations avec un bâti particulièrement dense, le long des rues, et le cœur de l'îlot Calvin. Ce dernier constitue maintenant le cœur du quartier des écoles alors en plein développement. À l'extrême fin du XV^e s. l'Université, dénommée Grandes-Écoles de France, est édifiée le long de la rue de l'Université, à l'ouest du site.

Les Carmes Déchaussés acquièrent les parcelles situées à l'est de la rue du Gros-Anneau en 1654. Ils y édifient les bâtiments conventuels et aménagent des jardins jusqu'à la rue Saint-Flou à l'est. La destruction d'une partie de ceux-ci et le déclassement de la rue du Gros-Anneau au milieu du XX^e s. signifieront la disparition des îlots d'origine médiévale. Si l'enseignement perdure grâce à la construction d'un groupe scolaire, la vocation résidentielle des parcelles disparaît, au bénéfice de la création plus récente des Bains-douches le long de la rue Jean Calvin.

Didier Josset

Gallo-romain
Époque moderne

ORLÉANS

ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou

Moyen Âge

La fouille de la rue Saint-Flou à Orléans (Loiret) a eu lieu durant trois mois et demi de juillet à octobre 2010. Elle s'intègre dans le vaste projet de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Bourgogne qui entraîne la restructuration de trois îlots du centre historique d'Orléans, à l'est de l'ancien *castrum*, intra muros, aux abords immédiats de la muraille antique.

Le site a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2008 réalisé par l'Inrap. Sur les parcelles du site de la rue Saint-Flou, ces travaux ont alors mis en évidence une occupation continue depuis le I^{er} s. apr. J.-C. jusqu'à nos jours : ce que confirmera la fouille. Compte-tenu de

l'intérêt historique des témoignages matériels recueillis, et du bon état de conservation global du sous-sol, une fouille archéologique a été édictée par le service régional de l'archéologie (DRAC Centre).

Rue Saint-Flou, la fouille prescrite, d'une surface totale de 1170 m², occupe une partie du versant nord du coteau de la Loire. La stratification souvent complexe, qui intègre des terres noires, est comprise entre 2,50 et 6 m d'épaisseur. Les résultats de la fouille sont quantitativement inattendus, en particulier pour les périodes médiévale et moderne (jusqu'en 1654) : ils sont d'un grand enseignement pour l'histoire du quartier et pour la connaissance

de la ville, de la constitution d'un îlot urbain et de la mise en place du parcellaire dans un contexte topographique accidenté.

Les recherches ont permis de conforter l'hypothèse de l'existence d'une vaste dépression nord-sud, sans doute un talweg. L'emprise étudiée occuperait le sommet de la bordure est de cette topographie originale. Les rares vestiges découverts dans des contextes remaniés reflètent une présence humaine à partir du I^{er} s. apr. J.-C. Il semblerait donc que le relief échancré du versant ait opportunément servi de limite orientale à l'oppidum gaulois.

Les premiers aménagements sont des nivellements de tout le secteur ouest du site entre 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C. Ils témoignent d'une volonté de remodeler la topographie du terrain pour opérer un gain d'espace à des fins de lotissement. L'environnement demeure peu investi, principalement dédié à l'habitat, dans un quartier compris entre le *decumanus maximus* au nord et le port antique en contrebas de la pente. Jusqu'à 150 environ, l'occupation oscillera entre abandon et faible fréquentation, les lieux semblent alors quasiment désaffectés. Entre 150 et 300-400, la reprise de l'occupation coïncide avec une



Orléans, ZAC Bourgogne, rue Saint-Flou. Terrasse antique : Mur de terrasse antique édifié pas avant le II^e-III^e siècle vu vers le nord-ouest et conservé sous l'emprise de la rue Saint-Flou. (Mathilde Noël, Inrap)

véritable organisation urbaine, en lien avec une restructuration de cette partie de la ville grâce à des travaux d'ampleur édilitaire. Un imposant mur de terrasse est-ouest et une conduite nord-sud surmontée d'un mur sont des constructions massives qui ordonnent une nouvelle scénographie urbaine au sein de laquelle l'agencement des espaces de vie demeure flou, bien qu'intégrant des bâtisses en apparence peu élaborées. Ces nouveaux aménagements soulignent la topographie naturelle du site. Entre 300-400 et 500, l'occupation domestique perdure, mais semble clairsemée dans un environnement ouvert. On est dans un quartier peuplé, désormais traversé par une voie qui semble très vite ne plus desservir un îlot d'habitation. À partir du milieu du IV^e s., le site se trouve à quelques mètres du rempart de la ville nouvellement édifié, à l'intérieur du *castrum* ; il est donc possible que ses travaux aient eu un impact sur l'évolution fonctionnelle des parcelles, tout comme sur l'usage de l'axe de circulation transformé en un axe d'approvisionnement privilégié au chantier de construction de l'enceinte.

Au premier Moyen Âge (500-1100), la continuité d'occupation est attestée depuis l'Antiquité. C'est durant ce temps long que l'on peut envisager les origines de la rue Saint-Flou. Sur l'îlot qui borde la rue naissante, la division du terrain par le mur de terrasse antique est toujours effective. Plusieurs habitats prennent appui sur la trame du bâti antique entre le VI^e et le XI^e s., alors qu'une importante carrière de calcaire est exploitée avant la fin XI^e-première moitié XII^e s.

On assiste à un phénomène de réappropriation du bâti antique subsistant, bien que certains murs soient démantelés durant les VII^e et VIII^e siècles. De nombreuses structures d'habitats avoisinent ces bâtisses : dépotoirs et latrines notamment, et les espaces extérieurs sont partout présents. Le statut des habitants semble relativement aisé, en particulier aux IX^e et X^e siècles.

Au XII^e s., le nombre et la nature des aménagements témoignent d'une grande vitalité de l'habitat, et de l'activité d'extraction qui se déploie avec une ampleur particulière au sud du site (carrières à galerie et à ciel ouvert). Malgré l'exhaussement ininterrompu du sol, les éléments structurants matérialisent fortement les principaux dénivelés de la topographie du secteur. Les premières limites parcellaires proprement médiévales, et promises à durer, sont reconnues. Elles cantonnent des habitats dont on perçoit difficilement l'agencement. Un maréchal-ferrant pourrait avoir demeuré sur place.

À partir du début du XIII^e s., l'évolution du lotissement médiéval peut être suivie jusqu'au XVII^e s. L'organisation de l'espace est marquée par l'édification de maçonneries faisant office de limites de fonds de parcelles. Les murs qui structurent le paysage urbain et en précisent la topographie, sont implantés en bordure de l'ancienne voie secondaire antique : ce qui atteste la survivance d'une forme qui demeure inscrite dans le parcellaire du cœur d'îlot. La répartition des activités permet de restituer une topographie assez complète des espaces. Le site semble divisé en quatre bandes étroites est-ouest à l'image d'un parcellaire laniéré. On discerne des espaces

dans lesquels les activités sont parfois très entremêlées. Si l'habitat y domine, la récupération de matériaux sur le mur de terrasse antique, l'exploitation et les comblements des carrières à ciel ouvert de la partie méridionale du site sont toujours en cours. Peut-être initiée dès le XII^e s., une gestion artisanale des déchets pourrait s'être généralisée au XIII^e s. à la faveur des activités d'acquisition de matériaux calcaires florissantes. Une activité organisée de récupération visant à un recyclage de certains objets et de certaines matières, comme le bronze et le verre en particulier, pourrait même avoir été développée. Bien que mal documentés, deux ou trois artisanats du feu sont soupçonnés sur le site, ou à proximité : le travail du fer (forge et maréchalerie), du bronze et du verre.

Au XIII^e-XIV^e s. sont attestées pour la première fois des constructions le long de la rue Saint-Flou : probablement deux unités d'habitation. À l'arrière des parcelles, les témoignages d'occupation domestique sont partout présents, et les puits se généralisent. Des activités artisanales sont suggérées par de rares découvertes matérielles, mais rien n'en assure la présence directe sur le site. Au sud, les grandes carrières terminent d'être comblées dans la seconde moitié XIII^e s. voire dernier quart XIII^e-premier quart XIV^e s. Le lieu sert de vaste dépotoir pour une population difficile à caractériser. La culture matérielle illustrant le cadre de vie des habitants de la moitié nord du site est typique de ce qui est habituellement observé en milieu urbain pour le XIV^e s. Elle désigne une population plutôt aisée que l'interprétation des analyses archéozoologiques tendrait cependant à nuancer pour la fin de la période. Des changements profonds d'ordre sociologique sont sans doute à l'œuvre dans le quartier au XIII^e-XIV^e s. voire XIV^e s.

Les évolutions spatio-fonctionnelles les plus sensibles entre 1350-1400 et 1450 montrent que différents systèmes de projection parcellaire sont en place et évoluent parallèlement. Ils engendrent en cœur d'îlot des formes de petites superficies difficiles à lotir, des espaces dont la dévolution finale semble incertaine au XIV^e et début du XV^e s. Ils ne seront absorbés qu'ultérieurement et intégrés aux parcelles voisines. La principale et seule activité attestée sur les parcelles est l'habitat, avec un relatif appauvrissement de la population aux abords de la muraille. Une continuité fonctionnelle de quasiment tous les espaces est cependant visible ; elle se perpétuera ainsi jusqu'au milieu du XVII^e s.

L'évolution du bâti se caractérise par un dynamisme important entre la moitié du XV^e s. et l'établissement du couvent des Carmes Déchaussés sur le site en 1654. Ces changements s'inscrivent dans le schéma parcellaire médiéval où certaines des limites internes à l'îlot sont plus ou moins mouvantes. Les différents aménagements privés reflètent le souci constant des habitants de gérer les pentes, de toute évidence toujours sensibles sur les parcelles étudiées. Le plan général du couvent des Carmes Déchaussés et des Carmélites illustre les mêmes préoccupations. Il se compose de plusieurs niveaux d'édifices et d'entités fonctionnelles qui reprennent la topographie existante du terrain. L'annulation de toutes ruptures de pentes résulte des remaniements effectués après la destruction du couvent au début des années 70. C'est peut-être la raison pour laquelle les limites cadastrales contemporaines sont les premières à rompre avec les principes structurels mis en œuvre depuis le II^e-III^e s.

Didier Josset

Les travaux de restauration de l'ancien évêché, dit hôtel Dupanloup, ont nécessité un suivi et une étude archéologique. Le premier volet de cette étude a été réalisé par l'Inrap en 2011 sous la forme de sondages dans la cour d'honneur et dans une courette au sud-ouest de l'édifice. La seconde tranche correspondait : à une surveillance des décaissements au rez-de-chaussée de l'hôtel, à l'emplacement supposé de la courtine de l'enceinte urbaine antique ; et à un relevé de bâti du mur méridional de la courette sud-ouest situé à l'aplomb de la courtine antique. Les travaux consistaient en un décaissement des sols compris entre 0,30 et 0,45 m selon les salles, livrant directement sous les dallages en pierre et les lambourdes des parquets les vestiges de l'enceinte urbaine. Des sondages manuels de 0,20 m de profondeur ont été réalisés le long des parements nord et sud.

Observée sur près de 45 m de longueur, la courtine se révèle très bien conservée, en raison d'un dérasement méthodique lors de la construction de l'évêché au XVII^e s. Le parement nord est le mieux conservé avec l'alternance caractéristique d'assises de briques et de petits

moellons. La conservation du parement sud est plus inégale ; il apparaît entaillé à de multiples reprises, en raison d'une récupération des matériaux ou d'une hypothétique intégration dans le bâti prenant appui contre l'enceinte suite à son abandon. On observe la même alternance entre assises de briques et assises de moellons de calcaire, sans doute de manière moins régulière que sur le parement externe. Le parement sud a livré, à espace régulier, des trous de boulins rattachés à la construction de l'enceinte.

L'espace entre les deux parements maçonnés est constitué d'un blocage de briques et éclats calcaires liés par un solide mortier de chaux et sable. Ce blocage présente parfois en partie supérieure un lit de mortier lissé recouvrant la maçonnerie et formant un léger bombement longitudinal. Ce bombement pourrait correspondre à un arrêt de chantier hivernal, avec une couverture provisoire de la maçonnerie par un lit de mortier évitant toute stagnation d'eau. Ce lit de mortier est directement recouvert par un blocage maçonné correspondant à la reprise de la construction après l'arrêt de chantier.

À l'extrémité occidentale du corps central de l'ancien palais épiscopal, le décaissement a permis l'étude d'une tour de l'enceinte, partiellement observée en 1966. Il s'agirait, d'après les sources médiévales et modernes, de la tour dite du Plaidoyer-l'Évêque. Le parement externe de la tour, au sud de la courtine, est constitué d'assises de briques et moellons et présente un état de conservation médiocre, proche de celui du parement sud de la courtine dans les salles avoisinantes. Au nord de la courtine, le parement externe se révèle bien différent. Il est visible dans la descente de cave située sous l'escalier d'honneur de l'évêché et a été observé en complément dans un sondage. Il est ici constitué d'un moyen appareil de blocs calcaires, bien assisés et présentant une surface lisse et homogène, plaqués contre les vestiges du parement antique profondément détruit. Le parement interne de la tour est recouvert d'un enduit lissé blanc. Il est constitué d'assises de briques et moellons et se révèle en adéquation avec les parements sud et nord de la courtine.

Le dégagement de la tour a révélé l'existence de deux archères, battant les fossés au nord et à l'est, bâties en blocs de moyen appareil identiques à ceux du parement externe nord. On peut restituer, par déduction et en symétrie, une troisième archère battant le fossé à l'ouest de la tour. Les dimensions des archères sont identiques à celles connues sur d'autres tours de l'enceinte (Tour Blanche par exemple) : ouverture de l'embrasement

0,94 m ; ouverture extérieure 0,09 m. L'étude de la tour révèle deux phases de construction distinctes, ce qui n'a pas pu être identifié sur les vestiges de la courtine. Le parement interne, le blocage de la maçonnerie et le parement externe côté ville semblent d'époque antique, avec l'alternance caractéristique d'assises de moellons et briques et l'utilisation d'un mortier observé sur les autres tronçons de la courtine. La réfection du parement externe côté nord et le percement de la tour par les deux archères constituent une phase de renforcement défensif de la tour, sans doute entre la fin du XIII^e s. et le début du XIV^e s.

Le mur sud de la courette ouest se situe à l'aplomb de la courtine antique, dont les vestiges ont été identifiés à sa base lors du diagnostic. Le piquetage de ce mur n'a pas révélé de tronçons antiques ou médiévaux de l'enceinte mais une succession de constructions et de percements postérieurs à l'abandon de celle-ci et probablement contemporains de la construction de l'évêché. Cette absence d'élévation et le désaxement du mur actuel par rapport au mur antique laissent supposer une récupération complète de la courtine. À l'extrémité ouest de la nouvelle sortie d'évacuation d'urgence de la synagogue, il est possible qu'un court tronçon de la courtine soit conservé en élévation, tout du moins le parement sud.

Julien Courtois

Époque moderne

ORLÉANS Rue de l'Église Saint-Vincent

Époque contemporaine

Une tranchée d'enfouissement de réseau de 0,60 m de profondeur creusée dans la rue de l'église Saint-Vincent a donné lieu à la découverte de 5 ou 6 sépultures d'adultes et de deux fondations de murs. Ces vestiges ont été observés dans le cadre d'une opération de fouille nécessitée par l'urgence absolue. Il a été possible de replacer ces éléments dans un contexte historique et d'avancer des hypothèses sur la localisation et l'extension du cimetière moderne de Saint-Vincent, avant son

déplacement sur les terrains du Champ carré en 1786. Les deux tronçons de fondations sont identifiés comme des clôtures successives, séparant l'allée du cloître Saint-Vincent ou la rue de l'église Saint-Vincent, d'une parcelle mitoyenne. En 2011, cette clôture se trouve encore marquée sur le cadastre.

Sébastien Jesset

Gallo-romain

ORMES Le Bois d'Ormes

Moyen Âge

La fouille est liée à un projet de lotissement au lieu-dit le Bois d'Ormes, à Ormes (Loiret). Elle fait suite à deux opérations de diagnostic archéologique, dénommées respectivement Lotissement et Bassin de rétention, réalisées par l'Inrap en 2009. Des emprises initialement définies, seule celle du lotissement a fait l'objet d'une prescription de fouille qui portait sur une surface de 3,3 ha.

La découverte d'ossements fossiles de *Deinotherium* (proboscidiens, ancêtre de l'éléphant) au cours de la phase de diagnostic nous a conduit à faire appel à M. François Chevrier du Muséum d'Orléans qui a suivi

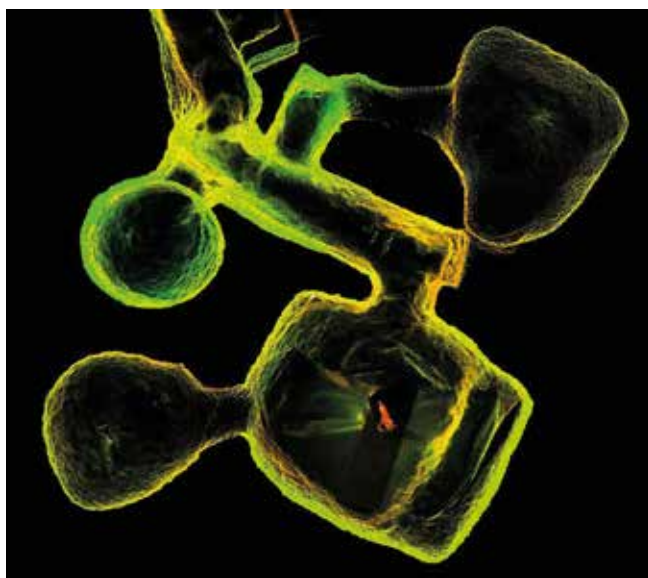
une partie des opérations de fouille et a pu compléter les premières recherches.

Les principales occupations archéologiques mises au jour s'étendent entre la fin de l'âge du Fer et le XII^e s.

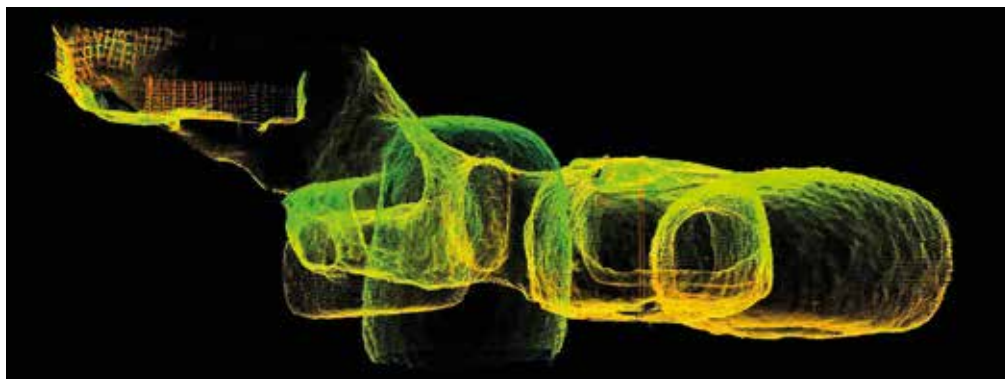
L'occupation de la fin du Hallstatt et du début de La Tène est répartie en deux pôles distincts situés à l'extrémité nord-ouest et orientale du site. Elle est constituée de quelques silos et de quelques fosses. Une construction sur poteaux de type grenier et un fossé semblent également appartenir à la période protohistorique. L'emprise

définie pour l'intervention semble se situer aux marges de deux établissements distincts qui apparaissent, du fait de la modestie des vestiges découverts, comme de petites unités agricoles de taille réduite.

Au cours du Haut-Empire, on assiste à la création d'un établissement enclos de fossés et desservi par deux chemins orientés selon un axe sud-ouest-nord-est. Un enclos fossoyé carré, une construction en pierre également de plan carré et un bâtiment sur poteaux sont construits à l'extérieur de l'enclos le long de l'axe de circulation le plus



Ormes, le Bois d'Ormes, plan de détail du souterrain (Axis Conseil)



Ormes, le Bois d'Ormes, profil cumulé du souterrain (Axis Conseil)

septentrional. Il est difficile de préciser le statut de ces constructions au même titre que celui de l'établissement mis au jour dans la partie ouest de l'emprise.

Au Bas-Empire des témoignages de la fréquentation du site ont été découverts. Seuls, le creusement d'une mare et l'entretien d'une partie des enclos fossoyés, ont pu être mis en évidence.

Le haut Moyen Âge n'est représenté que par deux fossés parallèles à l'axe de la voirie gallo-romaine la plus septentrionale.

Au cours de la fin de la période carolingienne et jusqu'au XII^e s., les principales occupations découvertes sur le site se mettent en place. Au cours de la période IX^e-X^e s., une ou deux unités agricoles, de taille modeste, s'installent dans la partie centrale et dans la partie nord de l'emprise. Les structures mises au jour, constructions sur poteaux, silos et fosses pour l'essentiel, intégrées dans un système complexe d'enclos fossoyés régulièrement entretenus, attestent du caractère rural de ces deux ensembles. Le site de l'établissement romain a livré peu de vestiges contemporains. Il est réoccupé au XII^e s. alors que les unités isolées semblent désertées. C'est sans doute à cette époque que naît le village d'Ormes et qu'est construite la première église. Les structures mises au jour : souterrain surmonté d'une construction sur poteaux et silos, attestent d'une occupation pérenne du lieu et de sa nature agraire. Cet ensemble est abandonné dès la fin du XII^e s. pour devenir désormais des parcelles dévolues à des pratiques culturales.

La dernière phase d'occupation est liée aux combats qui se sont déroulés sur le territoire communal durant le conflit de 1870. Il s'agit d'une vaste tranchée à fond plat large de 2 m et orientée selon un axe sud-ouest-nord-est qui traverse toute la moitié orientale de l'emprise.

Laurent Fournier

Âge du Fer

PITHIVIERS Le Vieux Chemin d'Étampes, Bois Médor, Senives, le Passage à Niveau

Les fouilles prescrites sur le tracé du contournement nord de Pithiviers ont permis, à travers deux zones d'études différentes, d'appréhender un espace occupé au Néolithique, à l'âge du Bronze et aux âges du Fer.

La fouille de la zone 1 a permis d'étudier une partie d'un site rural gaulois daté de la fin de la Tène, interprété comme un établissement de rang élevé en raison de la présence d'un enclos de très grande taille, et de

l'association de mobiliers particuliers (parure, armement, monnaie, amphore). L'aspect culturel évoqué lors du diagnostic n'est pas confirmé ; seule peut être envisagée l'existence d'une phase importante de rejets de faune peut-être issue de pratiques liées au banquet.

Il faut noter la présence de plusieurs fosses datées pour une part du Néolithique Ancien (culture de Villeneuve-Saint-Germain) et pour une autre part de l'âge du Bronze

Final IIb/IIIa. En zone 2, l'existence de vestiges datés du Hallstatt à la Tène C traduit des pratiques de réoccupation sur la longue durée.

La présence d'un groupe de silos renfermant des inhumations constitue la principale découverte des fouilles de la déviation de Pithiviers. Ces 4 inhumations renseignent sur une pratique difficile à appréhender car elle ne connaît pas de règles. Il s'agit régionalement du deuxième ensemble le plus important. La diversité des cas est de nouveau confirmée. La présence de mobilier prestigieux (épée dans son fourreau, fibule, bouclier et bracelet en bronze) contraste fortement avec la plupart des découvertes faites habituellement.

Il faut également noter la découverte d'un enclos trapézoïdal fossoyé de petite taille et de fonction inconnue. Deux structures sont associées au phénomène particulier des fosses « en Y » et dérivés.

Une autre découverte importante concerne les activités de production, car de nombreux déchets de forge (scories et chutes de demi-produit) ont été découverts en plusieurs points de la zone 2.

Bastien Dubuis

Pithiviers, Bois Médor, vue générale des squelettes 20256 et 20251 dans le silo F2081 (B. Dubuis, Inrap)



Gallo-romain

PITHIVIERS-LE-VEIL Les Jardins du Bourg

La commune de Pithiviers-le-Vieil (Loiret) est connue pour son agglomération secondaire antique, en particulier ses thermes, son sanctuaire et un quartier d'habitation fouillé en 1992/1993 aux Ouches du Bourg. Aux Jardins du Bourg, un projet de construction d'un lotissement a donné lieu à un diagnostic archéologique en 1995. Le rapport indique la présence de bâtiments antiques au nord de la parcelle ainsi que quelques fosses. Au cours de la fouille menée dans le dernier trimestre de l'année 2009, le potentiel du site s'est avéré plus important.

Les vestiges sont répartis sur l'ensemble de la surface concernée et sont datés du début de la période romaine à la période mérovingienne. Les premiers indices témoignent de l'aménagement d'une voirie orientée nord-sud. Quelques structures semblent creusées le long. De grandes fosses d'extractions de calcaire sont aménagées dans la seconde moitié du I^{er} s. dans la moitié sud de l'emprise. Cette activité artisanale semble ralentir au II^e s., mais de nouvelles fosses et des bâtiments appa-

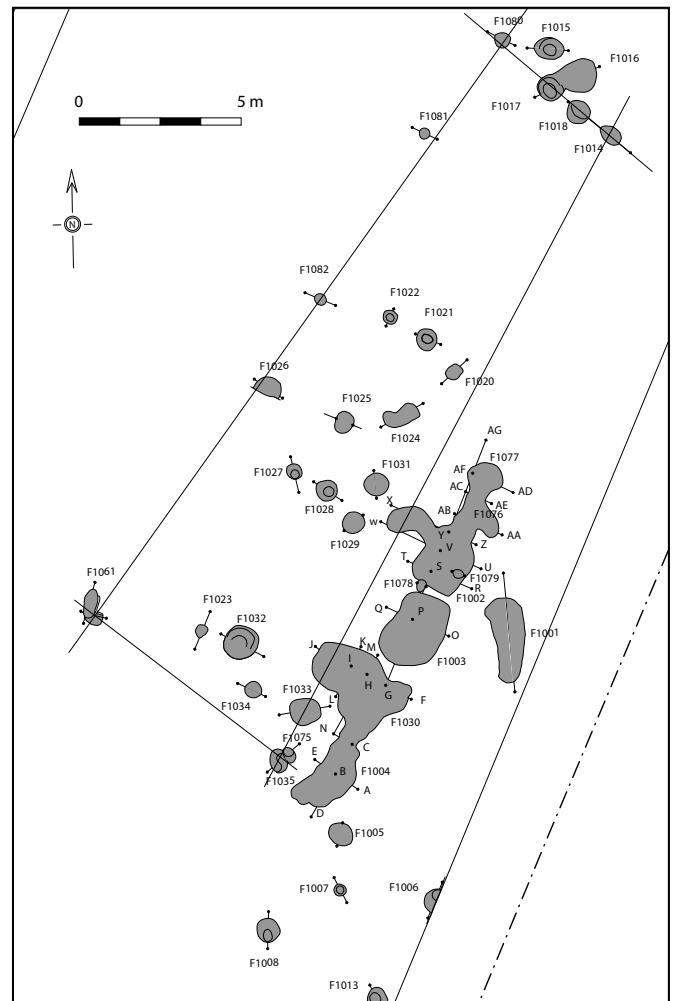
raissent aux III^e et au IV^e s. Une de ces extractions se poursuit sous forme de galerie. La nature de ces fosses, de tailles modestes et aux caractéristiques variées, et la proximité de bâtiments témoignent d'une forme originale de l'artisanat de la pierre en Gaule du nord. La moitié nord de la parcelle, concerne un espace religieux. Vers le milieu du I^{er} s. un premier fanum, construit en terre et en bois et précédé d'un pronaos, est édifié dans l'angle nord-est de la fouille. Il s'inscrit dans une parcelle délimitée de murs. Dans la seconde moitié du II^e ou au début du III^e s., il est détruit et remplacé par un nouvel édifice en pierre de plan similaire, immédiatement à l'ouest du premier. Devant l'entrée, différents aménagements culturels sont élevés. Cet espace religieux antique est détruit vers la fin du IV^e s. et fait place à une série de fosses diverses, dont des fonds de cabanes probables. Depuis le VI^e s., aucune autre occupation ne s'est développée sur cette parcelle.

Philippe Salé

Au cours du diagnostic archéologique, un ensemble de fosses et bâtiment datés du Hallstatt ancien a été mis au jour. Ces vestiges se concentraient en deux zones : une zone 1 au nord et une zone 2 au sud, de 2500 m² chacune, et la fouille exhaustive des vestiges mis au jour. S'inscrivant précisément dans le tracé de la voie, chacune de ces deux zones, séparées de 230 m environ, mesurait 20 m de large pour 125 de long environ.

Au cours de cette fouille, ont été identifiés en zone 1, un bâtiment daté de la fin du Néolithique ancien (Villeneuve-Saint-Germain) accompagné de fosses latérales très arasées, deux bâtiments protohistoriques dont la datation ne peut être précisée, accompagnés de fosses qui n'ont pas livré de mobilier. La zone 2 livre deux fosses comprenant un mobilier assez important daté du Hallstatt moyen, et une zone d'épandage de céramique également datée du premier âge du Fer. Un fossé pourrait se rattacher à cette occupation. Deux autres fossés, probablement parcellaires et récents, ont été mis au jour.

Florent Mercey



Une fouille de sauvetage urgent motivée par des travaux routiers a été réalisée en octobre 2009 sur une levée de Loire afin d'étudier ses modes de construction et préciser sa datation. Sur un plan d'ingénieur de 1709, la levée est désignée comme une ancienne turcie médiévale, qui a pour fonction de protéger le village et les terres agricoles des crues du fleuve.

La levée est constituée d'épais remblais argilo-limoneux compacts, déposés sur des sables alluviaux contenant quelques fragments de tuiles antiques. Aucun pieu battu n'a été observé dans la zone fouillée. Après une érosion de la digue due à des crues, on observe une phase de consolidation par des remblais argilo-sableux sur les deux côtés de la levée. Celle-ci atteint alors 12 m de large et 1,70 m de hauteur. Ces remblais devraient être analysés plus finement en laboratoire afin de préciser leur nature d'origine (alluviale, terre agricole...)

La datation de cette levée ne repose que sur un tesson de céramique du X^e-XI^e s. retrouvé dans les remblais, tandis qu'un fragment de céramique du XIII^e-XIV^e s. provient des remblais de la phase de reconstruction. D'après les archives, la turcie perd sa fonction primaire durant le XVI^e s. lors de la construction d'une nouvelle levée à environ à 1 km au nord-est vers le lit mineur. La turcie sert alors de voie de circulation, fonction sans doute pré-existante dès le Moyen Âge.

Cette étude va dans le sens de l'hypothèse émise par Cyril Castanet dans sa thèse, qui précise que les turcies de la Loire en Val d'Orléans pourraient avoir été construite entre l'Antiquité et le X^e-XI^e s.

Amélie Laurent

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

78 avenue Charles-Péguy

Des travaux d'enfouissement de canalisation de gaz entrepris en avril 2009 ont recoupé les vestiges de fondation d'une chapelle. Celle-ci fut démantelée en 1968 lors de la restructuration du domaine de La Camardière. Le château et son parc furent également détruits.

Des blocs architecturaux furent extraits à cette occasion. Il s'agit de bases de colonnettes, qui d'après l'analyse

stylistique et des éléments de comparaison situés dans le chœur de la cathédrale d'Orléans, dateraient des XIII^e ou XIV^e siècles. Cette chapelle pourrait ainsi remonter au bas Moyen Âge, si toutefois ces blocs ne sont pas en situation de remplissage.

Jocelyne Vilpoux

SARAN

Lac de la Médecinerie

La fouille programmée 2009-2013 de la Médecinerie à Saran (Loiret), chantier école de la Fédération archéologique du Loiret, a démarré en 2008 par une année probatoire. Il s'agissait en premier lieu d'établir un état des recherches depuis la découverte des premiers fours en 1968 et l'exploration de Jean Chapelot jusqu'en 1972. L'ouverture d'une fenêtre de 448 m² avait pour objectif la recontextualisation des vestiges du plus important centre de production céramique connu pour le haut Moyen Âge. Cette opération a été l'occasion de mesurer la forte densité des structures, la continuité des occupations depuis La Tène finale jusqu'au XI^e s. et à leur excellent état de conservation. Elle a permis de mieux apprécier l'organisation du centre de production, installé de part et d'autre, au contact d'une voie pérenne de première importance : la voie antique Orléans-Chartres placée jusqu'alors plusieurs centaines de mètres plus à l'est.

De 2009 à 2013, une fenêtre de 290 m² a été explorée à l'emplacement de 2 fours en partie dégagés par Jean Chapelot entre 1970 et 1972. L'objectif de cette opération, était l'achèvement de la fouille des 2 fours, leur démontage, des prélèvements archéomagnétiques et une étude des productions issues des comblements. La publication des résultats devait suivre immédiatement et à plus long terme, il était question d'appliquer ce protocole à la quinzaine de fours identifiés en 1972, afin d'alimenter la typochronologie orléanaise du haut Moyen Âge.

La découverte sur les 290 m² de 4 fours supplémentaires inattendus a nécessité la prolongation de la fouille jusqu'en 2013 et s'est soldée par le ramassage de plusieurs centaines de milliers de tessons de poteries et de terres cuites architecturales.

Cette fouille a été un lieu d'expérimentation et de développement de méthodes au travers de collaborations fructueuses. On retiendra la cuisson expérimentale avec les potiers du Centre céramique de La Borne, le calibrage de la courbe d'intensité magnétique du haut Moyen Âge et les tests d'appareil de prospection magnétique avec l'Institut de Physique du Globe de Paris, ou encore le développement d'une application de reconnaissance et de classement automatique des motifs à

la molette avec le projet ARCADIA porté par Polytech Orléans et le Laboratoire Fondamental d'Informatique d'Orléans.

En 2012, afin de sortir d'une échelle d'analyse du site jugée trop restreinte au travers de la seule petite fenêtre décapée, une campagne de prospections pédestre, magnétique et d'enquête orale a été lancée sur une vingtaine d'hectares autour de la fouille.

Ces travaux ont révélé l'importance et le dynamisme du centre de production, véritable agglomération potière spécialisée tournée, comprenant plus d'une centaine de fours de potiers-tuiliers, étendue à minima sur 500 m du nord au sud et 100 m de part et d'autre de la voie Orléans-Chartres, fonctionnant depuis la fin du V^e s. jusqu'au milieu du IX^e s. Ce centre est composé d'une succession de petits ateliers contigus ouvrant chacun sur la voie, accueillant à la fois des extractions de matériaux sableux recyclés en tessonniers, des bâtiments sur



Saran, La Médecinerie, vue générale de la fouille programmée en 2010 sur la rive sud du lac de la Médecinerie à Saran (Loiret). On perçoit nettement sur la moitié gauche de la fouille les différents états de la voirie et sur la moitié droite les différents fours en cours de dégagement (cliché FAL).

poteaux correspondant à l'habitat, l'atelier de tournage, des fosses de stockage de l'argile et les fours au plus proche des espaces de circulation. Une évolution de la forme des structures de cuisson témoigne de changements des pratiques (enfournements, alimentation en bois, tirage), l'ensemble accompagnant une évolution des productions.

Il reste à achever l'exploitation des données (diagramme stratigraphique des fours, analyse des mobiliers, mise au propre des relevés) et à publier les résultats.

Sébastien Jesset

Moyen Âge

SARAN Portes du Loiret, secteur 1 zones A et B, les Chimoutons, la Justice

Le premier secteur fouillé sur la ZAC Portes du Loiret (Zone A et B) a mis en évidence des objets isolés datés de la Préhistoire dans une couche de colluvions, une petite occupation domestique de l'âge du Fer au fond du vallon de la zone B et des occupations agropasto-

rales du haut Moyen Âge autour d'un réseau de fossé parcellaire et d'une voie globalement parallèle à la voie Orléans-Chartres située à environ 200 m à l'est. Celle-ci est créée à la fin de l'âge du Fer et utilisée dans ce tracé jusqu'au XI^e – XII^e s.



Saran, les Chimoutons, la Justice, répartition des vestiges par fonction archéologique (Zone A et B) (Service Archéologie Préventive CG45)

Des silex datés du Paléolithique et du Mésolithique ont été mis au jour en position résiduelle. Les silex néolithiques sont localisés dans les couches de colluvions sableuses mises en évidence dans le fond de vallon. L'hypothèse posée lors du diagnostic était qu'une occupation serait positionnée en amont du vallon, au nord-est de la zone B. Aucun élément en place n'a cependant été mis au jour. L'hypothèse d'une occupation in situ localisée au sud de l'emprise de la zone B vue au diagnostic ne peut donc être confirmée.

Une occupation domestique de l'âge du Fer et notamment du Hallstatt est caractérisée par quelques fosses dépotoirs contenant des fragments de céramique liés à des usages domestique et de stockage (coupe, jatte, pot, vase et jarre). Il est intéressant d'observer que deux fontis ont été utilisés comme fosses dépotoirs. Aucun bâtiment associé à cette période n'a été découvert sur l'emprise de la fouille.

Un hiatus chronologique important sépare l'occupation de l'âge du Fer et l'occupation du Moyen Âge sur l'emprise de la fouille. Des zones d'occupation antique ont été repérées au niveau du Lac de la Médecinerie (maçonneries) et dans la parcelle dite du Grand Cimetière, à l'ouest de l'emprise étudiée (probable villa). La

voie Orléans-Chartres s'inscrit pleinement durant cette période et perdure jusqu'au XI^e – XII^e s.

Le diagnostic et la fouille de certaines zones montrent que la partie nord-ouest de cet espace a été réoccupée à partir de la fin du VI^e s. et ce, jusqu'à la fin du XI^e s.

En zones A et B, l'occupation rurale du haut Moyen Âge est caractérisée par des bâtiments sur poteaux dédiés à l'habitat associés à des bâtiments liés aux pratiques agricoles (grenier, abri pour animaux, zone agropastorale) et/ou artisanales (éventuel atelier de potier) et à des aires d'ensilage, couvertes en partie. Pour les deux zones étudiées, l'occupation se développe du Nord vers le Sud à partir de la transition IX^e – X^e s.

À partir de la fin du XI^e s., seule l'activité agropastorale semble présente sur le site. Des fossés parcellaires et quelques fosses sont utilisés entre la fin du Moyen Âge et la période moderne. En confrontant, le réseau parcellaire avec les cadastres napoléoniens et actuels, on observe une pérennité des orientations, malgré les hiatus chronologiques entre les occupations.

Amélie Laurent, Jean-Michel Morin

Moyen Âge

SARAN Les Montaubans, les Pendus

Cette fouille archéologique réalisée de septembre à décembre 2010, est située sur la commune de Saran, au lieu dit les Montaubans. Elle a été divisée en trois zones de fouille. En zone 1, le long de la départementale n°702, une voie orientée sud-est-nord-ouest et plusieurs fossés bordiers ont été découverts. Cet axe de circulation est empierré au sud-est. Sa présence au nord-ouest n'est indiquée que par une série d'ornières. L'origine antique de la voie semble probable. Elle a dû perdurer pendant tout le Moyen Âge, et peut-être une partie de la période moderne. Il s'agirait de l'ancienne voie Orléans-Chartres, connue sous le nom de Via magna de Carnoto Aurelianus (Soyer, 1971). Un petit bâtiment sur poteau, peut-être antique, a aussi été découvert, le long de cette voie.

En zone 2, à l'est du grand fossé bordier de la voie, un cimetière installé sur une éminence a été mis au jour. Il compte 56 sépultures creusées dans le sol naturel, presque toutes orientées ouest-est ou sud-ouest-nord-est. Certaines ont bénéficié d'aménagements : des banquettes le long des bords et/ou des logettes céphaliques. Les défunts sont presque tous disposés sur le dos, la tête à l'ouest. Une grande hétérogénéité dans la position

des membres supérieurs a été observée. Il est possible que certains défunts aient été déposés avec une enveloppe souple (linceul, vêtement...). Des aménagements en matériaux périssables au sein de la sépulture ont pu être installés (coussin funéraire, planches en bois refermant la sépulture). Aucun mobilier n'a été découvert. Des datations ¹⁴C, sur un échantillonnage de 17 sépultures, ont été réalisées. Les résultats s'échelonnent de la fin du VIII^e s. au XIII^e s. La relation de ce cimetière avec un possible habitat à proximité ne peut être assuré.

En zone 3, onze fosses de stockage ont été sondées. Une d'entre elles contenait du mobilier du premier âge du Fer. Notons la présence d'un petit four domestique excavé sub-circulaire, associé à un aménagement sur quatre poteaux pouvant avoir été installé pour le protéger, et d'une cave ou cellier rectangulaire, équipée d'un escalier datant du XIII^e s. Toutes ces structures sont déconnectées les unes des autres. L'absence presque systématique de mobilier ne facilite pas la mise en place d'une chronologie à l'échelle du site.

Pascal Rieunier

Le terrain du 369 rue du Bourg se trouve dans le bourg de Saran à une cinquantaine de mètres au sud de l'église Saint-Martin (fig. site 29). L'ensemble prend place sur un petit mont que la tradition, reprise par certains historiens locaux, considère comme le centre d'un habitat seigneurial doté d'une chapelle castrale, pérennisée par l'église actuelle :

« Il y avait autrefois à Saran un château-fort, remplacé aujourd'hui par le nouveau château qui est près de l'église. L'église actuelle était la chapelle du château-fort. L'église paroissiale avait été brûlée pendant les guerres de la Réforme. Le lieu-dit Clos de l'église et les ossements humains qu'on y trouve, rappellent l'ancienne église et l'ancien cimetière. [...] L'église fut bâtie au XV^e siècle, sous le vocable de saint Martin. Elle a 27 m de longueur sur 13 m de largeur, et peut contenir 600 personnes. [...] L'église possède des reliques de la vraie croix, de la sainte couronne, de saint Martin et de saint Vincent. L'ancien pèlerinage de saint Martin est encore fréquenté. » (Patron 1870 : 374-375).

Lors du creusement du lac de la Médecinerie en 1968, la découverte fortuite de vestiges gallo-romains et de fours de potiers du haut Moyen Âge va donner du relief aux renseignements laconiques livrés par l'abbé Patron. Ainsi, Jacques Debal et Alain Ferdière reprennent ces informations et s'appuient sur des renseignements tirés d'une étude restée inédite de l'église de Saran, rédigée par Dom Jean Marie Berland, pour relier leurs observations et l'ancienne église de Saran antérieure au XV^e s. (Debal, Ferdière 1970).

Si l'on en croit l'abbé Patron, l'église actuelle de Saran aurait été installée au XV^e s. dans la chapelle du château qui s'élevait sur la butte, très marquée, du bourg. Mais comme le fait remarquer Dom Jean Marie Berland « seules des fouilles auraient la chance de nous en faire retrouver les fondations et de reconnaître les liens unissant la chapelle au château disparu ». Quant à l'église antérieure, dont nulle trace n'a été retrouvée à ce jour, l'abbé Patron la situait au « Clos de l'église » (lieu-dit inconnu des anciens cadastres) qui, toujours selon la tradition aurait occupé l'emplacement de l'actuel cimetière sur l'ancienne route de Chartres. D'après Dom Jean-Marie Berland, de nombreux ossements auraient été trouvés à l'est de l'église actuelle mais l'indice est trop mince pour en tirer des conclusions.

Pourtant, comme nous allons le montrer, le site a été occupé dès l'Antiquité. Il a même dû voir s'élever une église dès le haut Moyen Âge comme le faisait présumer, avant même la découverte des fours de potiers, la dédicace à saint Martin, qui indique en général une fondation remontant aux V^e-VI^e s. De plus Paul Domet parle d'une fontaine Saint-Martin qui aurait été un but de pèlerinage jusqu'au XIX^e s. Plus récemment, Roger Gauthier a eu la curiosité de rechercher cette fontaine ;

il dit avoir eu quelques mal à la retrouver, en contrebas de l'église, au Sud, déversant son trop plein par un petit ruisseau allant se perdre dans un gouffre (sans doute celui de la Médecinerie).

Par la suite et jusqu'au XV^e s., date à laquelle l'église aurait été transférée à son emplacement actuel, on a du mal à reconstituer l'histoire de la paroisse. Car si elle est mentionnée dans une donation de 1183, elle ne figure pas dans le pouillé du diocèse d'Orléans de 1369. Par contre, elle est nommée dans le pouillé du XVI^e s. (Debal, Ferdière 1970 : 312)

Quelques années plus tard, dans son travail universitaire sur Saran, Jean Chapelot, tente lui aussi de décrypter les quelques lignes de l'abbé Patron en examinant de façon détaillée, d'une part l'implantation des deux châteaux connus par les textes sur le territoire de la commune, et, d'autre part l'église paroissiale Saint-Martin, sous l'angle des sources historiques, de son architecture, et de sa dédicace (Chapelot 1972 : 148-158). Il mêle à sa réflexion quelques précisions glanées dans les archives, les traditions orales et les quelques découvertes archéologiques.

Ainsi, il précise que la tradition orale place ce château au nord de l'église actuelle, qu'un grand nombre de sépultures orientées a été découvert (information livrée également par Dom Jean Marie Berland), apparemment en pleine terre, sans mobilier d'accompagnement, lors de travaux menés « il y a quelques années » autour de l'église, plaidant en faveur de sépultures postérieures au XV^e siècle. Il écrit également qu'il existe un « Clos du Grand Cimetière » recelant des inhumations plus anciennes qui aurait livré des sarcophages d'après certains témoins. Il relie le seigneur Godefroi de Saran signataire en 1115 d'un texte du cartulaire de Saint Croix, ainsi que Pierre de Saran mentionné dans un autre texte du même cartulaire en 1229, au château mentionné par l'abbé Patron. À l'instar de ses prédécesseurs, les recherches sur le « Clos de l'église » mentionné par l'abbé Patron sont restées infructueuses.

De ces considérations, il conclut « il est bien possible qu'avant l'établissement d'un éventuel château à cet emplacement [au nord de l'église], au XII^e s. ou auparavant, aucun établissement humain important n'ait existé là », indiquant par là qu'il convient de retenir l'hypothèse de l'abbé Patron et donc la localisation d'un centre ancien en un autre lieu qui pourrait être le Clos du Grand Cimetière. Si l'abbé Patron rapporte que l'église dédiée à saint Martin fut construite au XV^e s. à l'emplacement de la chapelle castrale du château situé à proximité, aucun texte n'est malheureusement cité pour venir à l'appui de cette assertion.

Aujourd'hui encore, l'emplacement de l'église et ses abords immédiats n'ont jamais fait l'objet d'observations archéologiques sérieuses, si bien qu'il est délicat de don-



Saran, plan général des opérations archéologiques au sud du bourg de Saran (Loiret) et distribution des vestiges de fours de potiers (Ve-XI^e siècle).

ner corps à cette hypothèse, ou à l'ancienneté de sa fondation, en dépit d'une dédicace à saint Martin plutôt favorable.

Toutefois et indirectement, d'après les multiples opérations archéologiques conduites autour du bourg de Saran, l'origine de cette occupation paraît plutôt se situer plus au sud, au niveau du lac de la Médecinerie, où ont été reconnues des maçonneries gallo-romaines au contact d'une voie importante se dirigeant vers Orléans (Debal, Ferdière 1970 et Jesset 2015). C'est également de cet endroit que semble émerger dans la deuxième moitié du Ve siècle les premiers fours de potiers qui vont progressivement s'étaler sur plusieurs hectares, le long de cette même voie, et former rapidement une véritable agglomération spécialisée composée de dizaines d'officines. Les opérations récentes menées au nord du Lac de la Médecinerie ont pu mesurer à la fois l'extension de l'artisanat potier durant les VI^e-VIII^e s. et le déclin que semble connaître cette activité, dans le courant du IX^e siècle (Vanderhaegen 2013b, Bouillon 2015) (fig. site 30 et 36). L'expression la plus immédiate de la fin de ce vicus figlinae, consiste en la disparition de toutes traces d'artisanat potier au sud du lac passé le milieu du IX^e siècle, la rareté de celles-ci au nord du lac pour les mêmes dates, et l'apparent mouvement de contraction des occupations plus au nord, en direction du bourg actuel et de son église. Il convient également de souligner la présence au nord du lac de quelques indices et vestiges permettant d'évoquer la poursuite de la production céramique au moins jusqu'au XI^e s., mais sous une forme plus réduite, cantonnée à quelques ateliers, à l'image de ce qui a été mis en évidence plus au sud sur la ZAC Portes du Loiret (fig. site 17).

Les opérations récentes menées rue du Bourg, que ce soit la découverte fortuite de la fosse d'accès d'un probable four domestique ou de potier de la fin du IX^e-X^e siècle réalisée en 2010 au cours de la construction de la nouvelle pharmacie (369 rue du bourg) (fig. site 29), ou le diagnostic par tranchée conduit en 2013 sur les parcelles voisines aux 265, 281, 283 et 309 rue du Bourg (Vanderhaegen 2013a) (fig. site 33), qui a livré les vestiges d'un habitat des IX^e et X^e s., semblent confirmer ce mouvement de recentrage des occupations, peut-être vers le lieu de pouvoir évoqué par l'abbé Patron.

Les multiples opérations menées alentours permettent également d'aller un peu plus avant dans la réflexion qui

était celle de nos prédécesseurs. Ainsi, de la fouille de la Guignace (au sud et à l'ouest de l'actuel cimetière) on retiendra qu'elle exclut la possibilité évoquée un temps d'une ancienne église dans ce secteur (Debal, Ferdière 1970) (fig. site 30). A contrario, la prospection et les sondages de reconnaissance menés en 1994 et 1995 au Clos du Grand Cimetière ont permis de confirmer l'existence de nombreuses sépultures du haut Moyen Âge et de plusieurs maçonneries gallo-romaines et/ou haut Moyen Âge (Berthonneau 1994 et Berthonneau, Médevielle 1995) (fig. site 02).

L'ensemble irait bien dans le sens de l'existence d'un lieu de culte et d'un cimetière à cet endroit, rappelant les informations données par l'abbé Patron pour un « Clos de l'Eglise » demeuré jusqu'alors introuvable, qui pourrait bien avoir été confondu avec le « Clos du Grand Cimetière ».

Berthonneau 1994 : Berthonneau M. - Saran, lieu-dit Le Grand Cimetière, 45.302.002AH, Rapport de prospection au sol du 16 mai au 15 juin 1994, Orléans, 1994

Berthonneau, Médevielle 1995 : Berthonneau M., Médevielle E., Saran, lieu-dit Le Grand Cimetière, 45.302.002AH, Rapport de sondage n°2 du 15 au 31 décembre 1995, Orléans, 1995.

Bouillon 2015 : Bouillon J., Loiret, Saran, Ancienne route de Chartres, au lieu-dit « La Guignace » - (Zone sud et zone nord). Une extension nord au complexe artisanal potier de Saran « La Médecinerie » (VI^e-X^e siècle), Inrap CIF, 2015.

Chapelot 1972 : Chapelot J., L'artisanat de la terre cuite dans l'Europe du nord-ouest à l'époque carolingienne (VIII^e-X^e siècle), thèse de troisième cycle, EHESS, Paris I, 1972.

Debal, Ferdière 1970 : Debal J., Ferdière A., « La découverte du site de la Médecinerie à Saran (Loiret) », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, nouvelle série, T.V, n°40, 1^{er} trimestre 1969, 1970, p.311-338.

Jesset 2015 : Jesset S., Les ateliers de potiers du haut Moyen Âge autour d'Orléans (Loiret) : Caractérisation, organisation et production, in : Thuillier F., Louis E. (dir.), *Tourner autour du pot... Les ateliers de potiers médiévaux du V^e au XII^e siècle dans l'espace européen*, Presses universitaires de Caen, 2015, p.227-246.

Patron 1870 : Patron J.-B.-C. Abbé, *Recherches historiques sur l'Orléanais*, Orléans, Tome 1, 1870.

Vanderhaegen 2013a : Vanderhaegen B., Saran, Loiret, 265, 281, 309 rue du Bourg, Diagnostic archéologique, Inrap CIF, 2013.

Vanderhaegen 2013b : Vanderhaegen B., Saran, Loiret, 379 rue du Bourg, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap CIF, 2013.

Sébastien Jesset

La réalisation d'une fouille archéologique au lieu-dit La Guignace, situé sur la commune de Saran (Loiret), répond à une prescription de l'État concernant un projet d'aménagement de 17 289 m² par la commune. Sensibilisé par un environnement archéologique dense du haut Moyen Âge sur ce secteur, avec en outre les découvertes relatives à un centre artisanal potier en activité entre les VI^e et X^e siècles, mis au jour à la fin des années 1960

au lac de la Médecinerie auxquels s'ajoutent les résultats positifs du diagnostic archéologique réalisé en amont du projet d'aménagement, le service régional de l'Archéologie a initié une fouille de 13 020 m².

Deux arrêtés de prescription touchent l'ensemble de la fouille et constituent deux phases d'intervention distinctes. La zone sud (phase 1), devant accueillir des lotis-

sements et une voie de desserte, couvre une surface de 7 170 m². La zone nord (phase 2), couvre une surface de 5 850 m².

Après quelques indices de fréquentation des lieux à la période protohistorique et gallo-romaine, probablement en lien avec l'occupation mise en évidence plus au sud au niveau du lac de la Médecinerie, c'est l'occupation du VI^e-XI^e s. qui doit retenir l'attention. Celle-ci se caractérise par un artisanat potier quasi exclusif qui concentre l'ensemble de la chaîne opératoire depuis l'extraction de la matière première jusqu'à la diffusion des confections par voies terrestres héritées en partie de la période antique, voire protohistorique.

Les indices purement domestiques (foyers, dépotoirs, etc.) sont très rares. Toutefois, ajoutés à la présence de quelques sépultures, ils témoignent de la présence d'une population à des fins autres que strictement artisanales. Concernant l'activité potière, si on exclut les extractions d'argile, c'est essentiellement la cuisson qui reste illustrée au travers de onze fours relativement bien documentés. À l'échelle régionale, et même au-delà, cette concentration de structures potières reste exceptionnelle et inégalée. En dépit de conditions de fouille difficiles, les résultats sont significatifs.

Ainsi, la fouille a permis de montrer l'utilisation vraisemblablement commune de l'approvisionnement en matière première, au travers d'une vaste argillère exploitée durant près de trois siècles. Celle-ci pose le problème du statut du potier, d'une corporation spécifique, de la propriété du sol et plus généralement du statut de ce site de production qui s'étend depuis la Voie Nouvelle jusqu'au sud du lac de la Médecinerie. Des analyses physico-chimiques réalisées confortent l'idée d'une extraction en lien avec les productions du site et donnent également la possibilité de discerner certaines d'entre elles. Toutefois ces résultats doivent encore être confortés par des études complémentaires. Il s'agirait par conséquent sur ce type d'occupation d'alimenter plus systématiquement le corpus d'analyse en combinant matières brutes et productions.

L'activité de tournage évoquée par le biais de structures souvent mal définies sur d'autres sites de production saranais, se trouve enfin vérifiée au travers de preuves plus tangibles que sont la découverte d'une crapaudine, éléments du dispositif de tournage très exceptionnellement mis en évidence dans les contextes artisanaux du haut Moyen Âge.

Le nombre important de fours attestés permet d'en dresser une typologie relativement fine et d'en suivre l'évolution portant principalement sur le caractère évolutif de la chambre de cuisson. C'est elle, par son architecture, sa conception, son plan qui permet de raccrocher un four à une chronologie.

En outre, les productions ne sont pas en reste avec la mise en évidence de traitements de surface comme la peinture que l'on croyait apparaître à la fin du VIII^e s. et qui semble finalement s'inscrire dans la tradition des

potiers de Saran dès le VII^e s. La technique du poinçon jusqu'à présent inédite sur Saran trouve ici quelques exemples notables qui dénotent d'un registre décoratif inédit sur la zone de production.

L'étude paléoenvironnementale portant sur l'analyse des charbons de bois présents dans les niveaux de fonctionnement des fours renvoie à une situation où cet espace artisanal se situe en lisière de la forêt d'Orléans. Ce site s'insère dans un dispositif beaucoup plus large depuis le secteur de la Hutte, le Mesnil et jusqu'à la Voie Nouvelle explorée en 2014. Cette vaste zone de production de 500 m de long par environ 200 m de large représente aujourd'hui avec ses 10 ha la plus grande zone potière connue pour le haut Moyen Âge dans le nord de l'Europe. Pour être totalement objectif il conviendrait d'ajouter les structures périphériques situées au-delà des 200 m de large tel le four H de la Médecinerie, le four 2 de la Guignace, les structures domestiques repérées sur la Hutte en 2008 et celle du 379, rue du Bourg, ce qui porte alors la surface à une cinquantaine d'hectares. Il est difficile d'en comprendre le fonctionnement en l'absence de comparaison et notamment de savoir s'il s'agit d'une agglomération d'ateliers distincts juxtaposés ou d'une agglomération de potiers travaillant au sein d'une même entité.

« En l'état des recherches en région Centre, on note une rupture au cours du VI^e s.-première moitié VIII^e s. avec le système de production potière de la période gallo-romaine, pour assister au retour d'un système relativement similaire au cours de la deuxième moitié VIII^e s.-Xe s., Suivant ce constat, le secteur de production de la Médecinerie à Saran (Loiret) apparaît à la période mérovingienne comme un modèle singulier » (Bouillon, 2015). Ces propos énoncés lors du colloque de Douai « Tourner autour du pot » en 2010, gardent avec la fouille de la Guignace toutes leur ampleur, confirmant le statut à part de cette zone de production sur l'ensemble du haut Moyen Âge. L'approche analytique des ensembles céramiques sur les sites de consommation de la période mérovingienne montre en effet, habituellement, une diversité des groupes techniques, combinée à une quantité dérisoire de céramique. Ces observations vont dans le sens d'une certaine multiplicité des unités de production de faible diffusion à cette période. Dans ce schéma, seul le site de production de Saran (la Médecinerie, la Guignace) et ceux situés dans son aire d'influence paraissent former une exception. Ils présentent une certaine homogénéité des groupes techniques et un mobilier céramique le plus souvent conséquent, comparable à celui relevé pour la période carolingienne. Cette spécificité trouve peut-être un sens avec la proximité d'Orléans, ville d'importance, grand port commercial, capitale temporaire d'un royaume mérovingien puis ville d'origine d'une des premières lignées des rois capétiens. Elle assure les débouchés nécessaires et joue probablement un rôle de redistribution.

Dans une réflexion plus générale, la documentation est moindre quant aux structures de production potière du XI^e s. Ce hiatus, qui semble se généraliser en dehors de la région Centre, donne le sentiment d'une mutation très nette des ateliers au cours des XI^e-XII^e s., avec notam-

ment un déplacement des unités de production. L'origine d'un tel constat pourrait être de nature foncière, avec une restructuration des terroirs et une protection accrue de l'exploitation forestière, mais elle peut être également étroitement liée au statut même du potier, de ses droits et de son accès à la matière première. C'est dans ce cadre que peut s'inscrire le déclin des officines de Saran à la fin du X^e s. au profit des ateliers de l'Orléanais, dont les productions commencent à se généraliser.

Bouillon, 2015 : Bouillon J., « Les cadres de productions potiers du haut Moyen Âge en région Centre : état des lieux », in Thuiller L. 2015 : Tourner autour du pot... Actes du colloque international de Douai (5-8 octobre 2010), Caen, PUC, 2015, p. 195-211.

François Capron, Jérôme Bouillon

Gallo-romain

TRAÎNOU Collège La Forêt, la Giraudière

Moyen Âge

L'emplacement du futur collège la Forêt a fait l'objet d'un diagnostic en 2011. Ont été mis au jour des vestiges allant de la Protohistoire au Moyen Âge. À la suite du diagnostic, deux fouilles ont été prescrites par l'État concernant les deux principales zones de vestiges. Il s'agit d'un secteur d'occupation antique et son espace funéraire du III^e s. apr. J.-C. ainsi que d'un habitat rural médiéval des XI^e - XIII^e s. Ces deux fouilles ont été réalisées en même temps en 2012 par le service d'Archéologie préventive du Loiret.

Les structures les plus anciennes, découvertes lors du diagnostic, sont deux fosses datées de la période Hallstatt final – La Tène ancienne (V^e s. av. J.-C.). Un long fossé rectiligne axé sud-ouest-nord-est, qui traverse quasiment toutes les parcelles concernées par le diagnostic, a livré quelques tessons datés de la fin La Tène. Le peu de mobilier mis au jour ne permet pas de le rattacher avec certitude à cette période. Ce mobilier peut en effet être en situation résiduelle dans un fossé gallo-romain, si l'on rattache celui-ci aux nombreuses structures du Haut-Empire mises au jour à proximité.

Antiquité

L'occupation gallo-romaine a été détectée dans la partie ouest de l'emprise dès le diagnostic avec une zone funéraire, des fosses et quelques trous de poteaux. La fouille a mis en évidence un réseau parcellaire daté du Haut-Empire, qui n'avait pas été vu au diagnostic, avec un usage développé au III^e s. ap. J.-C. Il est bordé sur le site même par un axe de circulation local. A une plus grande échelle il est cerné par deux grandes voies antiques Orléans/Sens au sud et Orléans/Pithiviers-le-Vieil au nord. La présence d'un sanctuaire des eaux matérialisé par un puits cuvelé et la découverte d'ex-voto en bois et en terre cuite blanche, situé à 2 km du site la Giraudière, doit être rappelée ici comme autre témoignage de l'occupation de ce secteur, les agglomérations antiques les plus proches étant situées à Chilleurs-aux-Bois et à Marigny-les-Usages. Le réseau de fossés s'organise sur deux axes presque perpendiculaires ouest-nord-ouest-est-sud-est et nord-nord-est-sud-sud-ouest. Il définit des « enclos » accolés. Certaines de ces parcelles (au sens non fiscal), présentent des partitions internes. Elles dessinent des espaces répondant à des vocations différentes.

Ces parcelles sont vouées aux travaux agricoles (champ/pâturage) mis en évidence par des zones « vides » de

structures archéologiques, à l'extraction de matériaux de construction (argile), et au domaine funéraire.

La proximité de la forêt d'Orléans est également à prendre en compte. Nous savons, par la présence des quelques structures protohistoriques mises au jour (deux fosses et le fossé mis en évidence lors du diagnostic), que l'espace est ouvert depuis au moins la fin du premier âge du Fer. Premiers témoins de l'aménagement de l'espace rural dans ce secteur bordé par la forêt d'Orléans, on peut supposer un défrichement au moins aussi étendu pendant l'Antiquité.

L'espace funéraire

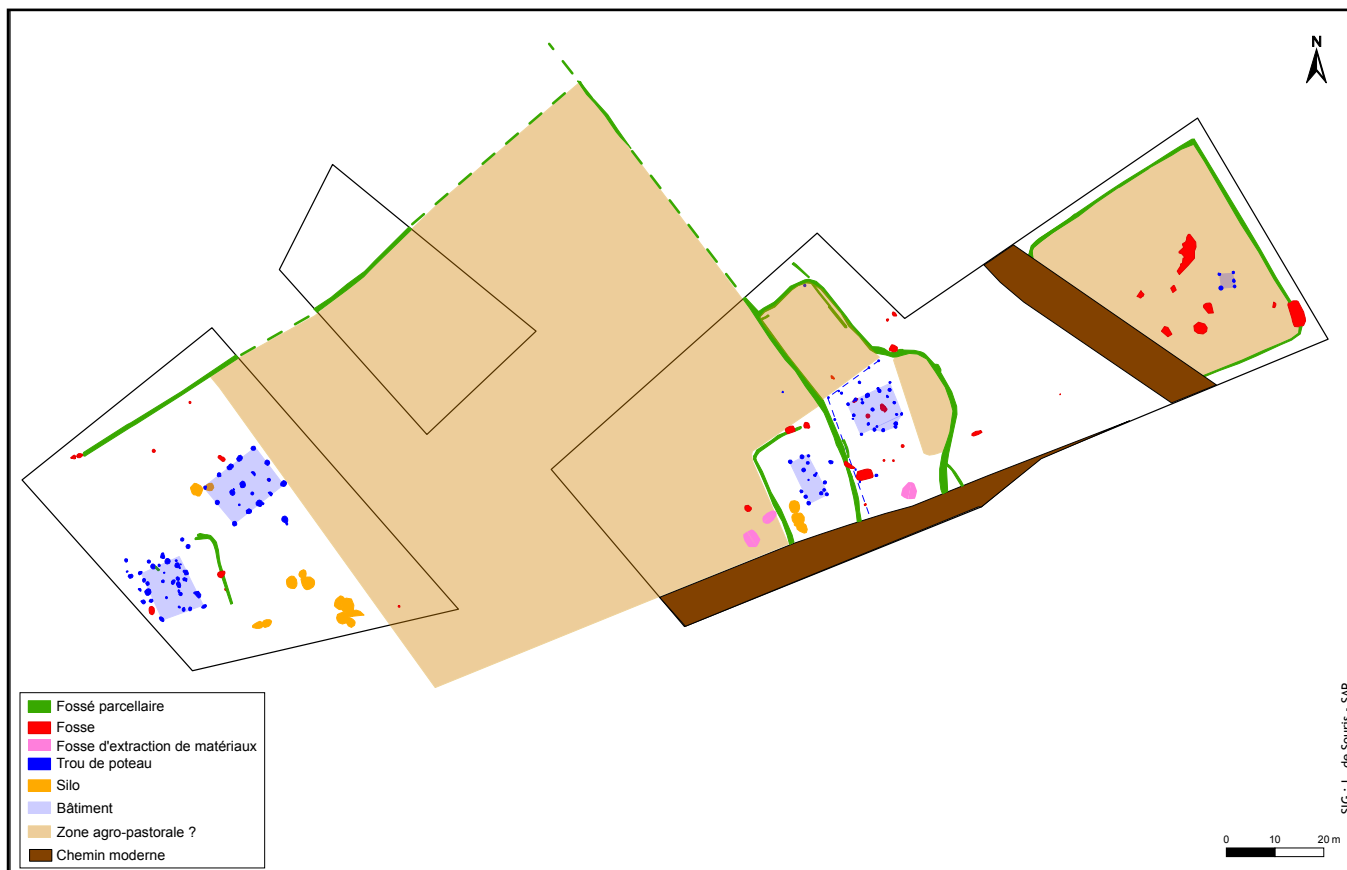
Il est couramment admis que, dans les campagnes, le choix d'implantation des sépultures n'est pas toujours lié à une stratégie de visibilité. D'autres critères ont pu guider le choix des aires sépulcrales comme la présence d'éléments structurants. À Traînou « la Giraudière », l'ensemble lié au monde des morts est implanté dans une des parcelles. Il est constitué de six fosses, dont certaines se juxtaposent, et de vingt-trois vases entiers. Trois d'entre eux ont été prélevés dès le diagnostic, les autres pendant la fouille. Tous ont été étudiés au laboratoire du service.

La typologie des structures liées aux crémations est variée et complexe. Certains auteurs décrivent une sorte de « trilogie » idéale dans le déroulement de la crémation (Blaizot et al. 2009) : le bûcher est le lieu de transformation du corps ; l'ossuaire est celui du traitement des restes ; la fosse à résidus celui du traitement des vestiges de la crémation.

Les fosses découvertes à Traînou semblent appartenir à la catégorie des fosses recueillant des vestiges (fragments de céramique non brûlée, fragments d'os brûlés), mais ne ressemblent pas à des fosses à résidus classiques (absence de charbon de bois).

Par ailleurs, l'une des fosses est probablement une inhumation, mais le sol acide n'a pas permis la conservation des os.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer la présence des vases : il peut s'agir soit de « vases-cercueils » ayant contenu des enfants décédés en période périnatale, de vases déposés dans des tombes d'enfants ou « d'of-



Trainou, la Giraudière, plan simplifié des vestiges médiévaux découverts lors de la fouille archéologique (Service Archéologie Préventive CG45)

frandes » liées au processus funéraire. La fouille des vases n'a pas révélé la présence d'ossements humains en raison de l'acidité des Sables de Sologne. Une analyse physico-chimique menée sur un dépôt à l'intérieur de l'un d'eux a révélé la présence de reste de vin ou de jus de raisin.

Moyen Âge

Au diagnostic, trois zones d'occupation médiévale ont été détectées : deux enclos fossoyés localisés au sud-ouest de l'emprise et une zone de stockage à l'ouest. La fouille a confirmé et précisé ces données.

L'étude de ce site médiéval de Trainou montre en effet la création ex-nihilo d'un ou plusieurs établissements ruraux tournés vers l'agropastoralisme et sectorisés en plusieurs parcelles, situées en bordure d'un chemin. L'organisation et l'orientation de ce nouveau parcellaire sont totalement différents de celui de l'époque romaine dont l'empreinte a alors disparue du paysage.

Si l'on considère l'organisation des structures médiévales, il semble toutefois que l'axe général du chemin ait été conservé mais avec un déplacement hors de l'emprise de la fouille (sous la route actuelle ?).

L'occupation dure pendant au moins deux siècles (XI^e s. à début XIII^e s. ap. J.-C.). Ce développement au XI^e s. et son abandon au XIII^e s. sont intéressants si on les met en relation avec les études sur l'habitat médiéval en région Centre. Pour E. Peytremann, les XI^e s. et XII^e s. correspondent plutôt à des périodes de désertion, consé-

quences de la stabilisation du réseau de l'habitat dans la moitié nord de la France.

L'ensemble est structuré et enclos par un parcellaire orienté selon un axe est-nord-est/ouest-sud-ouest et nord-nord-ouest/sud-sud-est matérialisant des espaces de taille et de nature variables. Spatialement, on observe une sectorisation des fonctions de stockage et d'extraction. Deux zones d'ensilage sont réparties au sud de l'emprise de fouille, enfin une troisième aire plus petite est située à proximité d'un des bâtiments. Aucun comblement de silos n'est en rapport avec l'utilisation primaire de cette troisième structure.

Les fosses d'extraction sont réparties dans les parcelles dites « vides » et dans le deuxième enclos. Ces espaces « vides » sont interprétés comme des zones vouées à une fonction agropastorale ou des cours.

Les plans des bâtiments sont tous assez clairs, à l'exception d'un bâtiment. À l'intérieur de ces constructions, aucun niveau de sol conservé, ni aménagement intérieur n'ont été mis au jour. Leur fonction comme « maison » au sens strict ou « bâtiment annexe » ne peut donc être affirmée, d'autant plus que ces fonctions pouvaient être regroupées au sein d'un même édifice. La rareté du mobilier céramique (entretien régulier des structures), métallique, ainsi que l'absence de conservation des ossements animaux (acidité des Sables de Sologne) rendent difficiles cette approche.

Le site est abandonné au début du XIII^e s., et l'espace laissé à vocation agropastorale jusqu'au XX^e s.

La période moderne est seulement représentée par deux chemins, vus au diagnostic, l'un traversant et l'autre longeant les parcelles actuelles. Ce dernier semble constituer un nouvel avatar du chemin antique et du chemin médiéval.

Il est également probable que des fossés de drainage aient existé à cette période étant donné l'imperméabilité du terrain naturel.

Les chemins de la période moderne sont en usage jusqu'au remembrement de 1970. La route actuelle, redressée, constitue le dernier état de l'axe de circulation mis en place dès l'Antiquité.

Laure de Souris

Moyen Âge

TRAÎNOU Clos du Vieux Moulin

Le site du Clos du Vieux Moulin n'a été occupé que durant la période médiévale. L'occupation se met en place dans le courant des XI^e-XII^e s., au carrefour de deux voies déjà présentes, et toujours en usage actuellement (la rue du Vieux-Moulin et le chemin de l'Orme Creux).

Durant la première période d'occupation (XI^e s.), il n'a pas été observé d'éléments fossoyés structurant l'espace. Deux bâtiments sur poteaux ont été mis au jour à l'ouest de l'emprise de fouille. Le premier, dégagé partiellement, s'étend vers le nord-ouest, hors emprise. Le second, d'une surface d'environ 40 m², abrite deux silos. De plus, cinq silos, attribués à cette période, sont répartis au sud de l'emprise, en bordure de la rue du Vieux Moulin. Ces structures mettent en lumière une occupation dont au moins une partie des ressources alimentaires est issue de la production céréalière.

Une deuxième période d'occupation apparaît dans le courant du XII^e s. Un enclos fossoyé se met en place à partir du carrefour formé par la rue du Vieux Moulin et la rue de l'Orme Creux. Cet enclos, de plan quadrangulaire, développe une surface d'environ 900 m². Dès lors, l'occupation se structure en deux zones.

En dehors de l'enclos, au sud-ouest, deux bâtiments sur poteaux ont été identifiés. Le bâtiment principal est composé de deux corps perpendiculaires, représentant une surface globale d'environ 100 m². Il est prolongé, sur son pignon sud-est, par une cave de 14 m². Creusée en pleine terre, cette structure a connu au moins trois phases d'utilisation et de réaménagement. Les vestiges d'un bac de pelanage (ou palain) y ont été mis au jour. Par la suite, cette cave est comblée par moitié et réutilisée. Dans ce comblement, ainsi que dans des structures adjacentes, des lots de scories ont révélé la présence sur le site d'une forge d'entretien dont l'emplacement n'a pu être déterminé.

Le deuxième bâtiment est mal conservé et son plan paraît incomplet. Il est bordé par un four de potier « à support de charge ». L'obsolescence de ce four suggère un emploi occasionnel et une productivité limitée. Sa production, datée entre 1050 et 1150, est composée pour l'essentiel de cruches et de pichets, à pâtes fines orangées.

Au sein de l'enclos, deux courtes périodes sont distinguées au travers des aménagements successifs de bâtiments sur poteaux, entre le XII^e et la première moitié du XIII^e s.

Le premier bâtiment occupant cet espace, de plan rectangulaire, couvre une surface d'environ 108 m². Un puisard cylindrique, destiné à recueillir les eaux pluviales issues de la toiture, est installé en bordure nord de ce bâtiment. Il est creusé sur 4,70 m de profondeur et repose sur un niveau de marne argileuse blanche. D'un diamètre interne de 1,50 m, il comportait un cuvelage en bois.

Lors de la période suivante, deux bâtiments sur poteaux sont réalisés après l'abandon du précédent bâtiment et du fossé d'enclos sud. Le bâtiment principal est une construction à deux corps perpendiculaires, d'environ 106 m². Un silo et une structure semi-excavée quadrangulaire de 7 m², sont présents à l'intérieur de celui-ci. Le second bâtiment, d'une surface d'environ 40 m², est composé d'un plan carré, augmenté d'une abside semi-circulaire. Il est jouté au nord-est par un silo de petit volume. Durant cette période, le fossé d'enclos, jusqu'alors entretenu, est abandonné.

Lors de la dernière période d'occupation du site, des fosses recourent la partie sud-ouest de l'enclos abandonné. Ces fosses, possiblement d'extraction, ont été comblées pour partie par des nettoyages de foyers liés à l'occupation du site. La dernière étape d'apport de remblais sur cette zone suggère une gestion des déblais déjà présents sur la zone et nivelés. À ces éléments, il faut adjoindre la présence d'une fosse, située en bordure sud-ouest du bâtiment principal. Son comblement comportait en grande majorité des déchets céréaliers.

Le site du Clos du Vieux Moulin met en lumière, sur une période d'environ 200 ans, la vie et les transformations d'une occupation rurale modeste où les habitants pouvaient pratiquer des activités artisanales ponctuelles en parallèle d'une activité agricole limitée, et principalement centrée sur leur consommation propre. L'abandon du site pourrait traduire un resserrement de la population sur son centre bourg à partir de la deuxième moitié du XIII^e s.

Bruno Vanderhaegen